

DIDIER CHABROL

TERRES ET SEIGNEURS EN DONZIAIS

**LES SIRES
DE LA RIVIÈRE**

(XIIÈME - XVIIIÈME SIÈCLES)



En Donziais et Nivernais : « De sable à la bande d'argent »

PROLOGUE

On ne peut vagabonder au long du Nohain de villages en ruines d'abbayes et de manoirs en moulins, et se mouvoir dans les siècles de l'histoire ancienne du Donziais et du Nivernais, sans rencontrer souvent les *sires de La Rivière*. Ils en ont jalonné les étapes, du premier Moyen-âge à veille de la Révolution, y ont exercé des responsabilités marquantes et en ont tenu bien des sites, avant de reposer, épuisés de courses, dans leurs enfeus à l'abbaye de l'Epeau, à Couloutre et ailleurs. Deux ou trois dalles funéraires plus ou moins finement sculptées ont survécu aux outrages des années et des hommes ; elles placent sous notre regard attendri des effigies qui confèrent vérité à des personnages cantonnés par le temps aux grimoires et aux notices, et nous les rendent plus humain.

Leur souvenir, entretenu par d'aimables érudits - parfois portés à l'emphase -, a bercé mon apprentissage du Donziais, comme s'ils en étaient l'âme quand la baronnie elle-même s'effaçait progressivement dans l'ombre de Nevers.

Ils n'étaient pourtant pas les seuls chevaliers sortis de l'obscurité du haut moyen-âge pour entourer le baron de Donzy et ses successeurs. D'autres noms illustrent les histoires des fiefs et des châteaux, mais aucune de ces lignées n'a cette profondeur d'enracinement et cette longévité des seigneurs de La Rivière. Bien des familles chevaleresques de souche locale se sont vite éteintes en ces époques d'enfances fragiles et de vies courtes : les sires de Champlemy, de Boisjardin, de Nanvignes, de Réveillon, de Ratilly ; ou ont quitté la région, comme les sires de Ferrières. D'autres, parfois très prestigieuses, sont venues d'autres provinces par le hasard des successions féodales et des alliances, et ne sont restées qu'un ou deux siècles : les Damas, La Ferté-Meung, Chabannes...etc.

Nos amis de La Rivière quant à eux, sous ce nom chantant comme un flot vif, ne sont pas restés immobiles. Ils ont sillonné la contrée au service des comtes de Nevers, et ont pris

part aux guerres, parfois loin de leur vallée. Ils se sont unis à des héritières, étoffant leur patrimoine et étendant leur emprise bien au-delà des limites de la baronnie. Ils ont servi le roi - et parfois son rival le duc de Bourgogne -, comme simples chevaliers, comme commandant de quelques dizaines d'hommes d'armes, ou plus si affinités. Leur nom a résonné par le prestige local des chefs de la famille, « *Baillis de Nivernais et Donziais* » de génération en génération, et surtout par celui de l'un d'eux à la fin du XIV^{ème} siècle, *Bureau de La Rivière*, proche serviteur des rois menacés l'ambition de l'Anglais, digne d'un caveau à leurs côtés à Saint-Denis.

Mais ils sont restés fidèles à leurs bases en Donziais aussi longtemps que leurs épouses leur ont donné des fils solides pour tenir La Rivière, Champlemy, Colméry ou La Garde, c'est-à-dire jusqu'au XVII^{ème} siècle. Des branches cadettes implantées après des mariages en Auxerrois, dans la vallée de l'Yonne, en Puisaye, et en Bourgogne dans la vallée de l'Armançon, ont prolongé le nom d'un siècle supplémentaire. Le dernier d'entre eux survécut quelques années à la tourmente révolutionnaire, mais la lignée s'interrompit avec lui dans la froidure du Morvan.

L'histoire des sires de La Rivière est une déclinaison ponctuelle et concrète du système féodal, de sa « pureté » originelle à sa disparition, en passant par les stades successifs de son évolution.

Dans sa conception d'origine, il reposait sur une *terre* et sur un *homme*. Leur rencontre survenait - dans des circonstances qui n'ont généralement pas laissé de trace - à l'initiative d'un *suzerain* qui s'attachait personnellement les services du *chevalier*, par l'attribution d'un *fief* démembré de ses propres possessions. L'un d'eux, peut-être ce Miles de La Rivière cité au XII^{ème} siècle pour une donation, s'est sans doute vu attribuer par un Hervé de Donzy à qui il a juré fidélité à genoux mains dans les mains, le fief qu'on appelait « *La Rivière* » dans la paroisse de Couloutre. Ce fief leur donna leur nom. Le *miles* se fortifia sur place, à deux lieues du château baronnial sur l'éperon rocheux de Donzy, et voulut que son fils prenne sa suite.

Car le système avait très vite évolué vers l'appropriation lignagère des terres concédées, ce qui changeait tout. A l'instar de leurs puissants suzerains quelques décennies auparavant, les familles de chevaliers s'approprièrent les terres qu'on leur avait confiées à titre révocable, pour les transmettre et plus tard les céder ou les échanger. Les fiefs devenaient des *biens*. La Rivière elle-même n'a-t-elle pas été vendue en 1451 par un héritier de la branche aînée du grand Bureau à son cousin de la branche de Champlemy, restée en Donziais.

L'obligation d'hommage au suzerain, assortie parfois du *dénombrement* du fief - c'est-à-dire d'un véritable inventaire contradictoire du foncier et du bâti - lors de l'avènement d'un nouveau titulaire, sous la surveillance des baillis et sous la menace de confiscation,

s'est poursuivie tout au long du système féodal. Mais son accomplissement est devenu de plus en plus formel, effectué par un *procureur* devant un officier du comte.

Les statuts des titulaires se sont progressivement diversifiés : certaines lignées *d'ancienne extraction chevaleresque* ont subsisté, avec toutefois une mobilité accrue à cause des successions, des alliances et des cessions ; de grands serviteurs du roi anoblis, puis de riches hommes de loi du duché, et même des *marchands* in fine, se sont rendus maîtres de fiefs parfois importants. Le titre de *seigneur* correspondait à la détention d'un fief et non à un statut. Ils sont en fait devenus insensiblement des *propriétaires*. Les vieilles notions de *service*, de *ban* et de *justice seigneuriale* se sont estompées, quand le pouvoir royal s'est affirmé ; les considérations économiques ont pris le dessus. Les terres, valorisées par le revenu qu'elles procuraient, ont été vendues et revendues sans même l'accord du suzerain. Les héritages les ont morcelées.

La lignée dont nous allons explorer le destin n'échappe pas à cette évolution, mais elle présente des caractéristiques particulièrement intéressantes.

Celle d'abord d'une grande longévité, de ses origines chevaleresques à la Révolution, soit près de sept siècles et seize générations prouvées, les premiers échelons étant mal documentés.

Celle d'une vraie stabilité géographique ensuite. Comme leurs pairs, les sires de La Rivière ont été mobiles pour accomplir leurs services et s'installer dans de nouveaux fiefs au gré des alliances, mais ils sont restés fidèles à la vallée du Nohain et par extension à l'ancien diocèse d'Auxerre, entre Loire et Yonne, dont la baronnie de Donzy relevait féodalement. Seul le grand Bureau, dont la faveur royale avait fait un riche seigneur en Ile-de-France, avait quitté son pays pour s'installer à la Cour par ses fonctions, et au Perche-Gouet par son mariage. C'était la rançon de la gloire.

Une branche s'est éloignée jusqu'en aval d'Auxerre à Cheny, un arrière-fief de Seignelay, une autre a gagné les rives de l'Armançon à Quincy, avec le titre de vicomte de Tonnerre, mais leurs cousins aînés de Couloutre, de Champlemy et de La Garde, ont veillé sur l'héritage ancestral et sont restés présents à leurs côtés pour les rendez-vous familiaux de la vie.

Elle offre enfin l'exemple d'une véritable stratégie d'alliances, qui lui permit une belle expansion territoriale et l'accès à de hautes fonctions. Au fil des siècles on voit cette stratégie s'enrichir d'unions plus diversifiées avec la grande bourgeoisie parlementaire notamment, dans l'air du temps. Chacune d'elle mérite observation, pour tenter, malgré la faiblesse de la documentation, d'en comprendre les ressorts géographiques, familiaux, religieux aussi quand arrivent les grandes divisions, et pour bien identifier les apports fonciers. Ces unions, où l'amour ne tenait sans doute pas une place importante, jalonnent l'itinéraire de la lignée de dates qui sont parfois des tournants.

A travers la succession des sires de La Rivière nous voyons vivre la féodalité dans toutes ses péripéties. « *L'Inventaire des Titres de Nevers* » réalisé par l'Abbé de Marolles¹ vers 1640 à la demande de son amie Marie de Gonzague, héritière du *duché de Nivernois et Donzinois*, en est le catalogue. Il nous faut souvent le consulter au risque de lasser. On rend hommage au comte puis au duc, pour tel ou tel fief, « *à cause de Donzy* » lorsqu'on est sur le territoire de l'ancienne baronnie, ou « *à cause de Montenoison* » par exemple lorsqu'on s'est un peu éloigné. On passe des contrats de mariage, on teste, on achète, on vend, et les tabellions comtaux consignent, d'autant que le suzerain a longtemps perçu les droits de *quint* et de *requint* sur ces transactions, qui requéraient théoriquement son accord. Le déchiffrement de milliers de titres parfois très anciens et dégradés, pour les résumer dans un inventaire, a été un travail de bénédictins pour l'équipe de clercs paléographes de l'abbé. Leur travail dormait sous une forme manuscrite à la Bibliothèque Nationale, connu des seuls chercheurs spécialisés, avant qu'un historien nivernais ne le publie à la fin du XIX^{ème} siècle.

Dans la même logique que celle des travaux que nous avons déjà proposés sur notre blog « *Terres et seigneurs en Donziais* » et dans notre ouvrage de synthèse publié en 2021², le destin des sires de La Rivière est pour nous indissociable des lieux où ils ont vécu, que nous allons arpenter, tant le seigneur s'identifiait à ses terres.

L'approche sera chronologique : nous suivrons l'itinérance féodale de la famille, en découvrant à chaque fois de nouveaux lieux où elle a été présente plus ou moins longtemps, au rythme de leur entrée dans son patrimoine foncier. Certains sont fondateurs, comme La Rivière à Couloutre bien sûr ou Champlemy ; d'autres ont compté dans son histoire comme La Garde à Perroy et Colméry, Cheny dans l'Yonne ou Quincy en Côte-d'Or ; d'autres enfin ne les ont vu que passer, entre deux alliances ou deux transactions, comme La Motte-Josserand, vite transmis à d'autres familles, les Granges à Suilly-la-Tour, sans doute sous-inféodé, ou Giry.

L'origine de la détention de certains fiefs restera obscure, car l'acte fondateur n'a pas été retrouvé. C'est le cas pour des arrière-fiefs pour lesquels on rendait hommage à un suzerain particulier dont les archives ont disparu ou n'ont pas été exploitées, ou pour des transactions qui n'ont laissé de trace que dans des archives notariales restant à dépouiller si elles existent encore.

¹ « *Inventaire des Titres de Nevers* », par l'abbé de Marolles (publié par Soullait, Nevers, Société Nivernaise, Imp. Paulin Fay, 1873) ... Citations suivantes : *Titres...*, col.

² <http://www.terres-et-seigneurs-en-donziais.fr/> et « *Terres et Seigneurs en Donziais* » D. Chabrol (Amazon-KDP, Paris, 2021)

Malgré leur notoriété et la continuité de leur présence, le destin des sires de La Rivière n'échappe donc pas au brouillard qui voile des pans entiers d'histoires locales fragmentaires, peu étudiées, et parfois faussées par des récits enjolivés ou des erreurs répétées. L'histoire du Donziais en tant que tel n'avait d'ailleurs pas été véritablement proposée avant notre travail, assimilée à celle du Nivernais, alors qu'elle est différente. Quant aux histoires particulières des terres, des châteaux et des abbayes, elles ont été traitées de façon disparate, de la monographie parfaitement documentée, étayée de sources originales, à l'oubli pur et simple, en passant par des notices sommaires dans des ouvrages généraux, des bribes semées ici où là dans les inventaires d'archives ou parfois même des légendes. Collation, recoupements - avec l'aide puissante de la numérisation des sources - puis interprétation, permettent parfois d'y voir plus clair ou de formuler des hypothèses. Dans certain cas toutefois l'obscurité demeure, qu'il faut admettre.

Partons à la rencontre de ces chevaliers et écuyers, de leurs *gentes dames* et de leurs progénitures fragiles, ainsi que du pays qui les a nourris et forgés, qu'ils ont dominé et auquel ils ont été fidèles. Ce sont de bons guides.

PREMIERE PARTIE - LE FIEF ET LE CHATEAU

1 – UN FIEF DE L'ANCIENNE BARONNIE DE DONZY

Le rapport entre le fief dit de « La Rivière » à Couloutre – parfois désigné aussi sous le nom de « *seigneurie de Couloutre* » -, au cœur de la baronnie de Donzy, et la famille qui porte ce nom et l'a longtemps détenu, reste entouré de mystère, car on ne peut voir sur place qu'un très modeste ruisseau, peu susceptible d'être appelé « rivière ». A-t-il donné son nom au site et à cette famille, ou le tenait-elle d'ailleurs ?

Les histoires partagées de l'un et de l'autre sont parmi les mieux documentées par notre *Inventaire*. Plusieurs actes concernant le fief lui-même y sont consignés, et des pages entières sont consacrées aux *Titres de la Maison de La Rivière*³, portant sur l'ensemble de ses possessions en Nivernais, testaments ou alliances, des origines au XVIIème siècle. Les sires de La Rivière furent des acteurs majeurs de l'ancien Donziais et du Nivernais, fidèles aux comtes puis ducs de Nevers, barons de Donzy, engagés dans de hautes fonctions à leur service.

Mais la nuit qui recouvre les premiers temps de la féodalité nous prive d'explications sur le nom de ce site et de cette famille, sur l'époque et sur les circonstances de leur fondation, faute de sources écrites conservées. D'autant que la maison-forte où pouvaient se trouver des traces de ces temps anciens, a été presque entièrement détruite. Ne subsiste qu'un grand corps de logis du XVIIème siècle, réaménagé au XIXème, privant le site de la valeur mémorielle et du charme des monuments médiévaux, à la différence par exemple de la forteresse voisine de La Motte-Josserand ou du grand château de Giry, qu'ils ont aussi détenus.

Quelle pouvait bien être la *rivière* à laquelle leur nom renvoyait ? Il est difficile d'admettre que ce soit ce simple ruisseau. Peut-être s'agissait-il du Nohain lui-même, axe structurant de l'ancien Donziais d'Entrains à Cosne, dans lequel il se jette en contre-bas du village ? Cette belle et puissante rivière traverse Couloutre et sa vallée a été le cadre de l'essor de nos héros, aux Granges, à La Garde...

³ Titres..., col. 751 et suiv.

Ces chevaliers pouvaient-ils tenir leur nom de l'Yonne, qui passe aux pieds de Chatel-Censoir, aux confins orientaux de la baronnie. On y repère en effet des La Rivière au XII^{ème} siècle, liés ou se confondant même avec des chevaliers connus localement, les Ascelin et les Guibert. Aucune source ne permet de trancher ce dilemme.

Quoiqu'il en soit, le fief et le château furent détenus par la famille éponyme des premiers temps connus jusqu'au XVII^{ème} siècle, avec une brève digression : il était échu à une fille du grand Bureau, héritière de son frère sans postérité. Elle avait épousé Jacques de Châtillon-Dampierre, Amiral de France - un signe parmi d'autre de la position acquise par cette branche aînée -. La Rivière passa à leur fils, qui le revendit à son cousin Jean, sgr de Perchin et de Champlemy, de la branche cadette, dont les descendants le conservèrent⁴.

Deux siècles plus tard, Paule de La Rivière, fille d'Hubert – sans doute le bâtisseur du corps de logis qui subsiste - l'apporta par mariage à François de Choiseul-Chevigny (1655). La Rivière resta dès lors dans cette illustre famille qui donna de grands serviteurs au royaume finissant et à l'Empire, dont César-Gabriel, duc de Praslin (+ 1785), ministre des Affaires Etrangères et de la Marine ; son fils Renaud-César, ambassadeur et député aux Etats-Généraux de 1789, et son petit-fils Antoine-César, lui aussi député, général sous l'Empire, inhumé au Panthéon. Il est probable que ces puissants personnages, accaparés par leurs hautes fonctions et la gestion de leurs biens, ne se soucièrent guère de Couloutre où ils ne résidèrent pas.

Le cadre géographique et institutionnel de cette histoire est l'ancienne *baronnie de Donzy*, que nous avons présentée dans notre ouvrage « *Terres et Seigneurs en Donziais* ». Il est souhaitable de s'y reporter pour une bonne compréhension de tout ce qui suit, tant les sires de La Rivière ont été imbriqués dans cette construction féodale.

La seigneurie appartenait au premier cercle des fiefs de la baronnie, dans la *châtellenie* centrale de Donzy qui en comprenait une centaine, de dimensions très variées, sur la vingtaine de paroisses qui la composaient. Aucune source ne permet d'en apprécier l'importance foncière réelle, qui dut se réduire au fil du temps, des partages, des sous-inféodations et des cessions. Les limites que lui fixaient les seigneuries voisines les plus importantes donnent une indication : l'ensemble de Nanvignes (Menou), Ménestreau et Villiers ; Réveillon (à Entrains) ; Colméry ; La Garde (à Perroy), des fiefs qu'ils possédèrent ensuite grâce à d'habiles alliances ; ou encore les domaines de l'abbaye cistercienne de l'Epeau et ceux du prieuré bénédictin de Cessy-les-Bois. Ce voisinage suggère qu'on était en présence d'un vaste territoire de forêts, de prairies, de terres cultivées et de moulins, autour du château de Couloutre, se confondant peut-être avec celui de la paroisse puisqu'on n'y relève aucun autre fief significatif. Il s'agissait d'une seigneurie châtelaine ou *banale* – c'est-à-dire dotée des pouvoirs seigneuriaux de commandement et de justice -, concédée aux premiers temps de la chevalerie par l'un des premiers barons de Donzy à l'un de ses fidèles, peut-être même un membre de sa famille (*cf. infra*).

⁴ Titres...col. 755 : 1451 : « *Acquisition de la terre de La Rivière par Jean de La Rivière, sgr de Champlemy, de Valéran de Chastillon, qui la tenait comme héritier de Jeanne de La Rivière, Jeanne ayant eu cette terre par héritage de Charles de La Rivière, son frère...* ».

Cette *mouvance* donzienne resta le cadre de toute l'existence féodale de La Rivière jusqu'à la Révolution, dont les seigneurs successifs rendirent hommage aux comtes de Nevers « à cause de Donzy », dont ils étaient les barons depuis la fin du XII^{ème} siècle.

Rappelons que les comtes rendaient hommage pour cette baronnie aux évêques d'Auxerre, puissants suzerains temporels du vaste espace diocésain sur lequel s'exerçait leur pouvoir spirituel, entre Loire et Cure. Dans l'étagement hérité des premiers temps de la féodalité La Rivière se situait donc au quatrième degré : royaume, diocèse, baronnie, seigneurie. Le fief ne releva jamais des comtes de Nevers en tant que tels, même si ses seigneurs furent parmi leurs plus fidèles et importants vassaux. Nous verrons plus loin qu'ils eurent bien d'autres possessions, dont certaines relevaient justement de Nevers ou encore de l'ancien comté d'Auxerre.

Voyons quelques illustrations de cet étagement dans les sources dont nous disposons.

La position féodale des évêques résultait de l'accumulation aux premiers siècles de la chrétienté d'un patrimoine diocésain considérable, généralement par donations de prélats issus de riches familles gallo-romaines. Ce fut notamment le cas du grand Saint Germain⁵, dont la famille exerçait un commandement important et était largement possessionnée en Auxerrois, avec leur villa centrale à Appoigny, mais aussi entre Varzy et Cosne. A la veille de l'an Mil cependant, des parties importantes de cet espace étaient passées sous le contrôle de seigneurs particuliers, issus de lignées comtales ou vicomtales de l'époque carolingienne, alors que l'Etat se disloquait par accaparement de terres du fisc et de l'Eglise, et affaiblissement de l'autorité royale. Ce fut sans doute le cas de notre petit pays, contrôlé par la lignée des Semur-Chalon d'où sortaient les premiers barons de Donzy. L'évêque de l'an Mil, Hugues de Chalon, soutien des nouveaux maîtres capétiens contre le séparatisme bourguignon, faisait partie de cette lignée. Il sut profiter d'un contexte dynastique favorable pour faire reconnaître sa suzeraineté comme évêque sur Toucy et la Puisaye, Donzy et Saint-Verain. Il réussit même à s'imposer comme suzerain du petit comté d'Auxerre, concentré autour de la ville et de l'Yonne et détenu un temps par les comtes de Nevers.

La suzeraineté épiscopale sur la baronnie de Donzy, définitivement établie par un arbitrage royal vers 1030, et constamment réaffirmée par le Parlement de Paris lorsqu'elle fut contestée, dura jusqu'à la Révolution⁶.

Les comtes de Nevers, issus des anciens barons de Donzy à partir de l'union d'Hervé IV avec l'héritière du comté, Mahaut de Courtenay, relevaient donc de l'évêque au titre de la baronnie. Lorsqu'ils acquirent les lambeaux de la baronnie de Saint-Verain au XV^{ème} siècle, il en alla de même. Cette *mouvance* impliquait de rendre formellement un hommage lorsque le titulaire de la baronnie – ou l'évêque - changeait. Elle s'accompagnait d'un symbole fort : le *portage* de l'évêque nommé de l'abbaye de Saint-Germain à la cathédrale

⁵ 6^{ème} évêque d'Auxerre (418-448) ; voir « *Les Gestes des évêques d'Auxerre* » tome I, sous la direction de Michel Sot (Les Belles Lettres, Paris, 2006)

⁶ Voir à ce sujet l'étude magistrale d'Yves Sassier « *Recherches sur le pouvoir comtal en Auxerrois du X^{ème} au début du XIII^{ème} siècle* » (Auxerre, Société des fouilles archéologiques..., 1980)

Saint-Etienne lors de sa première entrée dans la ville, par ses quatre vassaux directs : le comte d'Auxerre, les barons de Toucy, Donzy et Saint-Verain. Au fil du temps, alors que Nevers – avec Donzy - était détenu par de grandes familles princières et que les évêques avaient perdu de leur prestige ancien, une pratique dégradée se mit progressivement en place : des *procureurs*, choisis en général dans la noblesse de la contrée, représentaient les barons. Des réticences se firent même jour devant cette dépendance et ses exigences, qui heurtaient la fierté des titulaires prestigieux du comté (Bourgogne, Clèves, Gonzague...), entraînant toutefois des rappels à l'ordre épiscopaux que le Parlement valida toujours.

L'abbé Lebeuf⁷ relate ainsi l'hommage que rendit Charles de Bourgogne, comte de Nevers, petit-fils du duc Philippe le Hardi, comme baron de Donzy, à l'évêque Laurent Pinon⁸ en 1445 : « ...à la manière accoutumée...ayant les mains jointes en manière de suppliant et recevant le baiser de paix de l'évêque ; la cérémonie se fit à son retour de Cosne dans la chapelle du château de Varzy ». Ce château épiscopal, avec sa « *tour d'Isoard* » au nom mystérieux, était le lieu d'exercice du pouvoir temporel de l'évêque, aux portes du Donziais. Cette formalité fut réitérée par le même Charles en 1450 pour Pierre de Longueil⁹ « ...en l'hôtel de Bethléem proche Clamecy...l'acte porte que ce devoir aurait dû se rendre au château de Varzy, duquel est mouvante la baronnie de Donzy : le comte se reconnut homme et vassal de l'évêché d'Auxerre en baisant l'évêque à la bouche... »

A l'étage inférieur, les titulaires de fiefs rendaient hommage au comte, leur suzerain. C'est ce que fit en 1472 : « *mess. Jean de La Rivière, chvr, sgr dudit lieu et de Champlemy, pour ses terres et seigneuries de La Rivière, à cause de Donzy ; Rouzay, Vacy, Ars-en-Bouy, Souffin et Authiou, à cause de Montenoison, seigneuries à lui échues par le trépas de Jean, son père, et pour les seigneuries de Lurcy-le-Chatel, Lurcy-le-Bourg, Boulon en Marcy, châ. de Montenoison, lui appartenant à cause de Marguerite Damas, sa femme* »¹⁰. On voit ici la distinction qui est faite en fonction de la mouvance des fiefs concernés : Montenoison était une châellenie du comté de Nevers. Nous retrouverons de tels actes, dans des formulations diverses qui illustreront l'évolution des pratiques et la diversité des configurations féodales, pour la plupart des terres détenues en Donziais et en Nivernais par nos sires en leur nom ou en celui de leurs épouses.

Encore faut-il ajouter que, dans cet étagement qui ressemble parfois à un enchevêtrement, les sires de La Rivière avaient eux-mêmes des vassaux qui leur rendaient hommage pour des arrière-fiefs, dotés ou pas de pouvoirs de justice. Ce pouvait être des petits seigneurs ou de puissants personnages. La hiérarchie était celle des terres, qui commandaient à la dépendance de leurs titulaires, sans préjudice de leurs statuts respectifs par ailleurs.

⁷ Abbé Jean Lebeuf : « *Mémoires concernant l'histoire civile et ecclésiastique d'Auxerre et de son ancien diocèse* », complété par Ambroise Challe et Maximilien Quantin (Auxerre, Perriquet, 1851)

⁸ 87^{ème} évêque (1433-1449)

⁹ 88^{ème} évêque (1449-1473)

¹⁰ Titres..., col. 140

Ainsi en 1532, Philibert de Beaujeu, sgr de la Motte-Josserand - qui n'avait rien à envier à son suzerain en termes de noblesse¹¹ - faisait hommage à François de La Rivière par procureur interposé pour les prés de La Bretonnière, au bord de la Talvanne dans l'ancienne paroisse de Bagnaux à Donzy, *mouvant de La Garde et Colméry* : « *François de La Rivière seigneur dud[it] lieu, de Champlemy et de Corvolle d'Ambernard, de la Garde et de Colméry à tous ceux qui ces p[rése]ntes lect[re]s verront salut. Scavoir faisons q[u'] au jourduy honorable homme maistre Jehan Senclère et Jehan Pinon licen[cié] en lois recepveurs et p[ro]cureurs de noble seigneur Phillebert de Beaujeu seigneur de Linyeres et de la Mothe Josserand de lui suffisamment fondez de lect[re]s de procura[ti]on nous ont faict les foy et hommaige q[ue] led[it] seigneur de la Mothe nous estoit tenuz faire à cause des prez q[u'i]l a scituez et assis à la Brethonniere sur la riviere de Tazenane lez Donzy tenuz et mouvans de nous en fief foy et hommaige à cause de nos terres chastel et seigneurie de la Garde et Colméry.....nous avons signé ces p[rése]ntes de notre seing manuel et faict sceller de not[re] scel armoyé de nos armes donné en not[re] chastel de la Riviere le vingt sixiesme jour janvier l'an mil cinq cens trente et deux* ». ¹²

Après avoir situé le fief dans son environnement institutionnel, voyons ce que l'on sait de ce « *chastel de la Rivière* ».

¹¹ Philibert de Beaujeu (+1541), sgr de Linières (en Berry), de la branche cadette dite « d'Amplepuis » des grands sires de Beaujeu (Rhône) connus depuis le Xème siècle ; sgr de la Motte-Josserand (à Perroy) du chef de sa mère Jacqueline Jouvenel des Ursins, fille du Chancelier Guillaume Jouvenel des Ursins (1400-1472), acquéreur de la Motte-Josserand en 1446.

¹² Acte transcrit littéralement par les Cahiers du Val de Bargis

2 – LE CHÂTEAU

A l'écart du village de Couloutre sur la hauteur, le regard se porte sur une grande bâtisse à l'architecture étrange, qui a remplacé l'ancien château-fort dont certaines traces restent visibles. Son orientation et la position du pigeonnier au sud-ouest donnent à penser qu'il s'agit du logis transformé au XVII^{ème} siècle de l'ancien château-fort, remanié au XIX^{ème}.



Le château de La Rivière et son ancien pigeonnier

Sur cette maison-forte la documentation est pauvre. En exergue des pages consacrées dans son Inventaire aux extraits des « titres et enseignements de la Maison de La Rivière »¹³. Marolles fournit une indication historique à partir « d'extraits des mémoires de la Maison de La Rivière » : « Le château de La Rivière a été autrefois assiégé par le nommé Rigault et se voit encore, dans la garenne, un fort fait de motte, avec de grands fossés tout autour, et une tranchée à marcher à cinq ou six de front pour y aborder, et l'étang qui est au-dessous ayant toujours retenu le nom de la Motte-Rigault, et dans lequel étang s'est trouvée quantité de flèches et autres armes ». « Il fut encore attaqué lorsque les reîtres vinrent en France ».

Aucune source ne permet d'identifier ce Rigault et les « mémoires » cités ont sans doute disparu, comme la plupart des titres anciens en Nivernais. La dernière phrase suggère que le château subit, comme tant d'autres monuments dans notre région – notamment les abbayes – des dommages sévères lors des campagnes de l'armée protestante de l'Amiral de Coligny, renforcée de reîtres allemands, en 1568 et 1569.

A quelques belles exceptions près, les anciennes forteresses du Donziais n'ont pas été conservées intactes ; elles ont été remplacées ou transformées en habitations plus confortables au fil des siècles et des styles.

¹³ Titres..., col. 751 à 762.

Pour imaginer ce que fut l'ancien château on ne dispose que d'un dessin sur un plan réalisé en 1644¹⁴, sur lequel on distingue une enceinte, un portail, un fort donjon, des tours d'angle et un peu à l'écart le pigeonnier qui subsiste de nos jours, avec le village en contrebas. Mais il est probable qu'il s'agit là d'une représentation approximative.



*Le château de La Rivière à Couloutre
(extrait du Plan Pouguet - 1644, AD58)*

Mme Chabrolin a donné dans les Annales des Pays Nivernais¹⁵ une analyse riche d'hypothèses sur le château, grâce à des sources de l'époque révolutionnaire :

« En 1644, un procès oppose, pour des problèmes de droits d'eaux, la dame de Ménéstreau, Villiers et Navigne, Jeanne Desprées, alors veuve du puissant médecin neversois Aré Brisson, au clan des La Rivière, dont les possessions rayonnent largement autour du château ancestral sis dans la paroisse de Couloutre.

Pour appuyer les thèses de ceux-ci, un certain Pouguet, qualifié de peintre et dont nous ne savons rien d'autre, dresse sur parchemin un grand plan des moulins et cours d'eau contestés entre Entrains et Couloutre ; c'est un détail de ce document de 156x57 cm qui est reproduit page 23, montrant le village de Couloutre et la forteresse de La Rivière.

Pièce procédurière, on peut, dans ses grandes lignes, accorder une certaine fiabilité au dessin de Pouguet (qui a dû travailler sur place : le certificat ne varietur a été donné à Entrains) avec tout au plus une tendance à l'exagération : c'est ainsi que, dans le croquis du bourg d'Entrains, la

¹⁴ - Reproduit dans l'article consacré à La Rivière par l'ouvrage « Châteaux et manoirs du Nivernais », tome 1 (Camosine, Nevers, 2003)

¹⁵ - Annales des Pays Nivernais, n°32 (Camosine, Nevers, 1981)

maison aujourd'hui dite de l'Amiral, alors toute récente, parfaitement identifiable par ses briques roses et son échauguette, semble trop allongée et est flanquée d'une seconde échauguette, qu'elle n'eut peut-être jamais.

Le château de La Rivière, dans la chronique ancienne de cette famille que cite, vers 1640, l'abbé de Marolles « se voit encore dans la garenne : un fort fait de motte, avec de grands fossés tout autour et une tranchée à marcher cinq ou six de front pour y aborder, et l'étang qui est au-dessus... ».

Aujourd'hui c'est un bâtiment rectangulaire de style classique, à trois niveaux que dessert un escalier droit entre murs, flanqué de quatre tourelles engagées et cerné de douves au nord, à l'ouest et au sud ; devant la façade orientale s'étend une prairie, que domine le coteau forestier. La double question se pose donc : à quelle date fut rasé le vieux château et construit le château actuel ?

Les barons de La Rivière furent, dès le XIIème siècle l'une des maisons les plus importantes de la province. Famille multiple, aux alliances aussi solides que brillantes, on la trouve implantée territorialement dans le nord-est du Nivernais, tout au long de l'ancien régime.

Si Jean Bureau de La Rivière, à la fin du XIVème siècle joua un rôle important auprès de Charles V, il y eut toujours des La Rivière auprès de leurs suzerains, les comtes de Nevers, occupant des fonctions administratives, judiciaires ou diplomatiques.

La branche aînée s'éteignit avec Paule, qui, en 1665, apporta en dot, la baronnie et le château à François de Choiseul, comte de Chevigny et seigneur de Chassy, unique héritier de l'importante seigneurie morvandelle qu'avaient reconstituée Jacques et son épouse Marie de Malain.

Dès lors les Choiseul tinrent La Rivière jusqu'en 1868, où la partie sise à Couloutre, Ménestreau, Perroy et Ciez, des possessions nivernaises d'Albéric-César de Choiseul passa à ses neveux Talleyrand-Périgord, puis aux Béarn à la fin du XIXème siècle.

Vendu à Louis Leblond Carré vers 1920, le château de Couloutre appartient aujourd'hui à l'association Vacances familiales et Tourisme social.

Seigneurs de La Rivière, mais aussi de Chassy, Giry, et plus tard Sermoise, les Choiseul ne résidèrent, semble-t-il jamais au château où logent tout au long du XVIIIème puis du XIXème siècle leurs régisseurs.

Pendant la bourrasque révolutionnaire, ils n'émigrèrent pas et conservèrent donc la totalité de leurs possessions nivernaises. Mais c'est à cette époque que doit remonter la disparition du château médiéval.

En effet le 14 octobre 1793 Fouché, alors dans la Nièvre, prend un arrêté ordonnant la démolition de tous les symboles de l'ancienne féodalité : armoiries, colombiers, tours et créneaux devront disparaître des châteaux. La loi de 1^{er} février 1794 (13 pluviôse an II) reprend cet arrêté.

A la date du 30 mars 1794, le registre du comité de surveillance de Couloutre donne le procès-verbal de la visite faite au château par l'architecte de Clamecy, Paillard, l'agent national, et les membres de la municipalité et du comité pour « reconnaître quels seraient les signes de féodalité qu'il conviendrait supprimer tant au dit château qu'accessoires d'ycelui, conformément à la loi du 13 pluviôse dernier ».

Paillard fait remarquer « que le mur de face servant de clôture à la cour le long du fossé et au levant était garni de créneaux, pourquoi il convient de démolir jusqu'au niveau de la retraite servant de trottoir ; que la grande tour du midi a son couronnement aux parties supérieures dans

tout son pourtour garnies d'encorbellement en pierre de taille très saillant, ce qui annonce des signes de féodalité et les censives respectives des différents seigneurs ; pourquoi, estime le dit Paillard, que ladite tour doit être démolie depuis l'entablement jusqu'à la retraite, ou plinthe en pierre de taille qui se trouve au niveau du faite formant une aile en retour du maître corps de logis, dont l'une est à l'extrémité dudit corps de logis, il a remarqué plusieurs canardières et barbicanes, qu'il estime devoir être supprimées, attendu qu'il reste d'autres jours pour éclairer les escaliers étant dans lesdites tourelles ; a pareillement remarqué qu'à l'endroit de la porte d'entrée et en face d'ycelle, il existe sur le fossé un pont en bois construit dans l'emplacement de l'ancien pont levis, pourquoi estime qu'il doit être supprimé et être construit dans cet espace un arc dont les têtes seront en pierre de taille ».

« Le colombier étant dans le jardin, dont le couvert est de forme sphérique, au-dessus duquel il y a un donjon en pierre de taille, signe de féodalité, doit être démoli jusqu'au cordon ».

La municipalité demande que les fossés, larges seulement de 61 pieds, soient conservés car ils servent à « abreuver les bestiaux et à rendre l'air salubre, à cause des égouts des parties hautes qu'ils attirent ».

Les démolitions et réparations à faire seront faites dans le plus bref délai et aux frais du propriétaire.

Le château qui apparaît dans cette description est bien évidemment le vieux château féodal qu'a dessiné Pouguet, avec sa grosse tour, ses tourelles, ses barbicanes et son colombier caractéristique ; et le corps de logis qui se devine à l'arrière-plan ouest, proche le colombier serait le château actuel.

Il faut donc admettre qu'il a été construit avant 1644, du temps où les barons de La Rivière résidaient à Couloutre et non par les Choiseul au XVIIIème siècle, comme on le croyait jusqu'alors, datation que tend à confirmer l'épaisseur des murs et l'archaïsme de l'escalier.

Après les mutilations de 1794, les Choiseul faisant vraisemblablement la part du feu, firent complètement disparaître les ruines, comblèrent la partie des douves et durent réaménager le château moderne : c'est à cette époque que doit remonter la décoration des stucs et médaillons dans le goût antique du délicieux salon ovale de l'extrémité orientale, bien maltraité aujourd'hui, et la transformation du colombier en salon de musique.

L'allée d'arbres menant du château à l'église Saint-Germain de Couloutre, où tant de La Rivière se sont fait enterrer, a disparu il y a une vingtaine d'années ».

Malgré un style architectural incertain marqué plutôt par l'époque romantique, le site de La Rivière conserve grande allure à mi-coteau, en bordure du massif forestier de la rive gauche du Nohain, avec ses douves sur trois côtés, d'où sort cette modeste rivière.

DEUXIEME PARTIE - ORIGINES ET BRANCHE AINEE

1 – AUX ORIGINES DE LA FAMILLE

Ce nom devenu celui d'une famille connut une véritable notoriété à la fin du XIV^{ème} siècle grâce aux frères Jean et Bureau de La Rivière, premiers chambellans et conseillers proches des rois Charles V et Charles VI. Mais repartons des origines.

La maison de La Rivière est l'une des lignées féodales les plus importantes du Donziais et du Nivernais, par les fonctions exercées auprès des comtes de Nevers - et auprès des rois -, par le développement qu'elle a connu, par ses alliances et par les très nombreuses terres qu'elle a détenues.

Moreri écrit à leur sujet dans son Dictionnaire¹⁶ : « *La Rivière, l'une des plus anciennes et des plus illustres maisons du Nivernais, qui tire son nom et son origine de la baronnie de La Rivière....connue dès le XII^{ème} siècle, plusieurs titres en font mention et notamment (1147) une donation de Guymond de La Rivière, sgr de Chatel-Censoy, à N.-D. des Roches, du consentement d'Ancein et Burel de La Rivière, ses enfants, de Geoffroy de Donzy¹⁷, dont ses biens relevaient et de Hugues, évêque d'Auxerre¹⁸, de Hugues et Odon de la Rivière ses frères... ».*

L'origine des sires de la Rivière a été débattue. Une légende qui a longtemps eu cours les faisait descendre d'un *serf affranchi* au XII^{ème} siècle. Le roi Charles VI s'était en effet entouré de collaborateurs proches d'origine plus ou moins *modeste* – c'est-à-dire

¹⁶ Louis Moreri (1643-1680), prêtre de Lyon et érudit : « Grand Dictionnaire historique, ou le mélange curieux de l'histoire sacrée et profane » (Lyon, 1674, 1 vol. ; augmenté jusqu'à 10 vol. et réédité jusqu'en 1759)

¹⁷ Geoffroy IV, baron de Donzy, sgr de Saint-Aignan-en-Berry, Châtel-Censoir, Cosne, cte de Gien (fils d'Hervé II et Mathilde de la Ferté-Milon) (+1158), marié à une fille d'Hugues le Manceau et de Béatrix de Toucy, d'où Hervé III.

¹⁸ Hugues de Mâcon (ou de Vitry-les-Cluny), moine cistercien, premier abbé de Pontigny (1114-1137) 53^{ème} évêque d'Auxerre (1137-1151), condisciple et ami de Saint Bernard de Clairvaux, inhumé dans l'abbatiale de Pontigny

n'appartenant pas à la plus haute aristocratie - les « *marmousets* », dont Bureau de La Rivière faisait partie. Les princes du sang et autres grands dignitaires en parlaient avec dédain, d'où cette fable. Mais pour les généalogistes classiques comme pour les chercheurs contemporains, nos chevaliers étaient de souche ancienne, peut-être même liée à la dynastie de Semur-Donzy.

Leur présence à Chatel-Censoir – une terre patrimoniale des comtes de Chalon, dans la haute vallée de l'Yonne - au XIIème siècle, ainsi que le nom de *Josserand*, fondateur de la forteresse de ce nom à Perroy, qui avait eu cours chez les barons de Semur, accréditent cette hypothèse. Le « *Dictionnaire de la Noblesse* » de La Chesnaye-des-Bois¹⁹ indique en exergue de l'article qui leur est consacré : « *La Rivière, en Nivernois : ancienne baronnie qui a donné son nom à une maison connue dès l'an 1147, sous le nom de Chatelcensoy, branche de la Maison de Semur-Donzy, tige de celle de Bourgogne et également distinguée par le lustre de ses alliances et celui de ses emplois. Il en est sorti entre autres, un Grand Maître souverain des Eaux et Forêts de France, deux Premiers Chambellans des rois Charles V et Charles VI ; un ministre favori de ces deux monarques ; des capitaines et lieutenants des compagnies d'ordonnance ; des Gouverneurs de Provinces, des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem et de l'Ordre du Roi* ».

Les sires de la Rivière ont tenu une place importante en Nivernais-Donziais dont ils étaient Baillis à titre quasi-héréditaire, et ont essaimé dans toute la contrée et au-delà. Les différentes lignes masculines se sont éteintes successivement, aucune n'ayant subsisté jusqu'à la Révolution, emportant le nom et nous laissant avec nos interrogations.

Ils portaient : « *De sable à la bande d'argent* », des armes dont la simplicité fleure bon les premiers temps de la chevalerie. On peut voir cet écu en de nombreux endroits en Nivernais, comme le rappelle J. de Sornay dans son « *Epigraphie héraldique du département de la Nièvre* »²⁰ : au château de Champlemy, où on trouve plusieurs fois ce blason sculpté, et en l'église paroissiale, construite par François II de La Rivière en 1590 ; en l'église de Giry sur le monument funéraire de Jeanne de Longueville « *vefve de feu noble home Jacques de La Rivière* », seigneur de Giry, morte en 1480, et en divers endroits du grand château rebâti par lui à la fin du XVème siècle ; en l'ancienne église paroissiale Saint-Martin-du-Pré à Donzy, sur la dalle funéraire de « *Françoise de La Rivière, dame de la reine Marguerite, épouse de François de Reugny...* » (+1606) ; ou encore dans l'ancienne église du Prieuré de l'Epeau, à Donzy, sur la dalle funéraire de Jean Ier de La Rivière (+1327) aujourd'hui disparue.



Il figurait aussi sur des monuments dont le grand Bureau avait été le commanditaire : le gisant de sa mère Isabeau d'Angerant à l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés, aujourd'hui

¹⁹ François Alexandre Aubert de la Chenaye Desbois, « *Dictionnaire de la noblesse* », seconde édition, Paris, A. Boudet, 1770-1778, 12 volumes

²⁰ C'est-à-dire Soultrait (à Angers, 1882)

disparu²¹, et la pierre tombale sertie de cuivre de son oncle Jean d'Angerant dans le chœur de la cathédrale de Beauvais, elle aussi détruite à la Révolution, mais reproduite pour la fameuse collection de dessins de Roger de Gaignières (1642-1715)²².

Le nom de Bureau, sous sa forme Burel – qui évoquait la bure, une laine de couleur grise, brune ou noire - était déjà porté au XII^{ème} siècle par le fils de ce Gimon de La Rivière que nous avons mentionné, bienfaiteur de l'abbaye cistercienne de Roches, près de Myennes. Vers 1145, il avait été témoin d'une donation d'Ascelin de Chatel-Censoir à l'abbaye de Reigny, près de Vermenton dans la vallée de la Cure²³. Selon un historien local, son père, un autre Gymon, aurait été Sénéchal du Nivernais, sorte de bras droit du comte²⁴.

Vers 1080, Guibert de Châtel-Censoir, « *du consentement de sa femme Reine et de ses fils Ascelin et Hugues, de sa fille Pétronille* », femme de Milon de la Rivière, avait donné à l'abbaye de Molesme en Bourgogne le manoir de Nitry, ses dépendances et des droits d'usage dans ses bois ; ce qui fut confirmé à Vézelay.

Il y a là des indices de proximité des premiers seigneurs de La Rivière avec les Guibert et les Ascelin de Chatel-Censoir. Était-ce, comme la citation ci-dessus le suggère, la même famille ? Ce Milon – ou *Miles*, du nom latin qui indique un soldat ou un chevalier - pourrait être le premier de la lignée à la fin du XI^{ème} siècle, époque d'accession de la chevalerie à des seigneuries *banales*. Dans la mesure où ce « *châtel de Censure* »²⁵ dominant l'Yonne était alors sous le contrôle des comtes de Chalon, on ne peut que s'interroger sur les liens qui unissaient ces deux lignées, que les études généalogiques disponibles laissent supposer mais n'étaient pas.

Avant le premier Bureau qui commence la généalogie prouvée, on relève la présence des frères *Jean et Josserand de La Rivière*, peut-être son père et son oncle. Ce dernier serait le fondateur de la Motte-Josserand à Perroy, la forteresse mythique du Donziais – très bien conservée à la différence de La Rivière - pour laquelle il rendit hommage à la comtesse Mahaut en 1248. Il avait choisi l'église du Prieuré clunisien de La Charité pour lieu de sa sépulture moyennant 6 livres de rente²⁶. Ce fief et ce grand château passèrent par alliance dans d'autres lignées dès la génération suivante ; on ne peut donc le considérer comme une implantation durable des sires de La Rivière.²⁷

²¹ Gisant et plaque faisant référence à son époux et à ses trois enfants, mentionnés par Lebeuf dans son « *Histoire du diocèse de Paris* », Doyenné de Chelles, p. 443.

²² H. Bouchot : « *Inventaire des dessins exécutés pour Roger de Gaignières et conservés aux Départements des estampes et des manuscrits* » (BNF, Plon-Nourrit, Paris, 1891)

²³ « *Cartulaire général de l'Yonne* », TI, op. cité

²⁴ M.-E. Pallier : « *Recherches sur l'histoire de Chatel-Censoir* » in BSSHNY, 1880, Vol. 34

²⁵ 9^{ème} évêque d'Auxerre (472-502)

²⁶ Cf. Obituaire de la province de Sens - « Prieuré de la Charité » : « *Josserand de la Rivière donne 6L. de rente et choisit sa sépulture dans l'église du Prieuré de La Charité où il fonde un anniversaire* »

²⁷ Photo récente de l'auteur et reconstitution extraite de la monographie de Bourgeois



La Motte-Josserand à Perroy

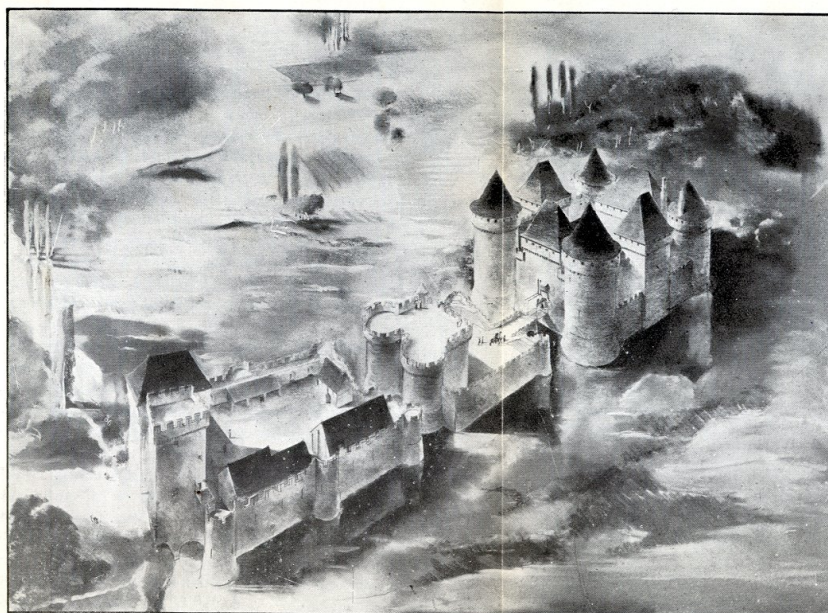


FIGURE 15
Vue générale de la Motte-Josserand au XV^e siècle.
(Reconstitution de l'auteur, Salon des A. F., 1935).

Cette approche des origines reste bien insatisfaisante, mais il en irait de même pour les histoires d'autres familles de l'ancienne chevalerie, que des traditions familiales peuvent reconstituer à partir d'archives, mais qui sont rarement étayées de preuves. Dans le cas du Nivernais, pour les fiefs vassaux du comte les actes les plus anciens consignés dans l'Inventaire datent du début du XIII^e siècle.

2 – PREMIERS ÉCHELONS PROUVÉS

La filiation des sires de La Rivière n'est donc établie de façon prouvée qu'à partir du début du XIII^{ème} siècle avec un Bureau né vers 1230. Ils sont alors seigneurs du fief éponyme à Couloutre mais y ajoutent rapidement d'autres possessions, entamant ainsi une extension continue de leur emprise foncière : Champallement et Brinon, dans la châtellenie de Montenoison, qu'ils ne conserveront que sur une période assez brève, et Perchin à Treigny, dans la châtellenie de Saint-Sauveur.

A1 – Bureau, sgr de La Rivière

Le premier Bureau de La Rivière (v.1230-1280) est connu comme « *seigneur de La Rivière et de Champallement* ». On ne sait comment cette deuxième terre, mouvante de Montenoison et détenue depuis le X^{ème} siècle par une famille éponyme issue des vicomtes de Nevers – dont un évêque d'Auxerre, Geoffroy de Champallement²⁸ et deux évêques de Nevers, Hugues II²⁹ et Hugues III³⁰ - lui échut, au moins en partie. Sa femme Aremburge en était-elle une des héritières ?

Mais Champallement se trouvait à la même époque dans les mains des sires de Thianges par le mariage d'Hélissent, fille de Pierre III des Barres, dont la famille avait succédé aux premiers sires de Champallement au XII^{ème} siècle, avec Guillaume de Thianges. Hélissent des Barres et Aremburge étaient-elles sœurs ? Devenue veuve, cette dernière épousa Guillaume Pioche, sgr de Brinon, dont elle eut Marguerite, dame de Brinon, femme de Jean I^{er} de La Rivière, qui suit³¹. Quoiqu'il en soit, les Thianges paraissent s'imposer ensuite comme seigneurs de Champallement, qui ne sera cité que pour Jean I^{er} de La Rivière, fils de Bureau, soit sur deux générations.

Les Barres, sgr de La Guerche ; *Thianges*, sgr de Rosemont ; *Pioche*, sgrs de Brinon, c'est à la plus ancienne chevalerie du Nivernais que nos sires s'allient, confirmant qu'ils en font partie.

²⁸ 49^{ème} évêque d'Auxerre (1052-1076)

²⁹ 41^{ème} évêque de Nevers (1013-1065)

³⁰ 43^{ème} évêque de Nevers (1074-1090)

³¹ Titres..., col. 325, 1295 : « *Guillaume Pioche, chvr, sgr de Brienon, et noble dame Aremburge, dame de la Rivière sa femme, veuve de Bureau de La Rivière, chvr, se sont fait une donation mutuelle de leurs biens* ».



Château de Champallement

L'étude sur Champallement de B. Colas³² indique en résumé : « *La famille de Champallement est célèbre en Bourgogne pour avoir donné trois évêques à Nevers et à Auxerre, au XI^{ème} siècle. L'historiographie locale en revanche, s'est peu intéressée aux seigneurs laïcs, qui, de 966 à 1194, portent le titre de « vicomtes de Nevers », puis « vicomtes de Champallement ». Cet attachement à leur terre est matérialisé par l'édification d'un « castellum » attesté dès le début du XI^{ème} siècle. Dans le village de Champallement, le vieux donjon existe toujours, parfaitement reconnaissable derrière les enduits et fenêtres qui lui donnent un aspect de maison bourgeoise. Il s'agit d'un massif donjon-logis à angles arrondis, dont la typologie, en Bourgogne, semble apparaître dès avant l'an Mil ».*

Le donjon conservé de l'ancien château de La Marche, près de La Charité, dont les seigneurs furent parmi les fondateurs du grand Prieuré clunisien, donne une image de ce qu'avait pu être celui de Champallement avant d'être profondément modifié.



Le donjon de La Marche

La famille de Lespinasse, succédant aux Thianges et aux vicomtes de Nevers par une alliance vers 1350, engagea de premières transformations à Champallement. Le fief passa

³² « *Une famille, un château : Champallement du X^{ème} au XII^{ème} siècle* » par Brigitte Colas (Centre de Castellologie de Bourgogne, 2010)

ensuite de maison et maison par des alliances, et fut vendu au comte de Nevers en 1483. Il entra beaucoup plus tard dans celle de Mortemart qui le conserva jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle. A cette époque, le donjon fut réduit et couvert d'un toit, et des fenêtres furent percées.

Notre Bureau inaugure dans sa famille la fonction de Bailli de Nivernais, c'est-à-dire de juge des causes de la noblesse du comté, nommé par le comte, avec l'aide de lieutenants répartis sur le territoire. Cette fonction s'exerçait parallèlement - mais à l'échelon inférieur - à celle de Bailli royal de St-Pierre-le-Moutier, créée par Philippe-Auguste en 1222, qui jugeait des causes royales en premier ressort et de causes locales en appel.

Bureau est cité seulement en 1246 pour une dette vis-à-vis de la comtesse de Nevers³³, et dans l'acte de 1295 mentionné ci-dessus. C'est peu.

A2 – Jean, sgr de La Rivière

Son fils Jean, seigneur de La Rivière et de Champallement³⁴ (+ 1327), se rendit maître de nouvelles terres par ses deux unions successives : Perchin et Brinon, la première conservée sur plusieurs générations, la seconde sur une seule.

Par son premier mariage avec Isabeau de Chassin, fille d'Hugues³⁵, chambellan du roi Louis X le Hutin - un puissant chevalier qui n'a pas laissé beaucoup de traces - la terre de Perchin, dans la châtellenie de Saint-Sauveur, entra dans la famille de La Rivière. Ce fief devait avoir une certaine importance sur le plan féodal car ses descendants en mentionneront longtemps la titulature. Il n'y a toutefois plus de trace castrale dans ce hameau de Treigny aux confins de l'actuel département de l'Yonne, au cœur de ce qu'on a pu appeler la « *Puisaye donzaise* ».

Selon une monographie sur Treigny³⁶ décrivant les nombreuses seigneuries que cette vaste paroisse recélait : « ...*Perchin avait conservé des restes d'un manoir seigneurial, entre autres un linteau de porte sur lequel était sculptée en creux une ogive en accolade, caractéristique du XV^{ème} siècle, époque à laquelle avaient été reconstruits plusieurs édifices de Treigny. Les terres qui en dépendaient en censive s'étendaient jusqu'à Diancy et dans les bois de Treigny. L'ancien domaine des Cours d'Alosse y avait été réuni.* »

La mère d'Isabeau était une Vaucemain, dame de Bouilly au diocèse de Troyes ; c'est un premier lien avec cette famille champenoise brillante qui sera renouvelé avec sa belle-fille d'Angerant (*cf. infra*).

³³ Titres..., col. 63, 1246 : « *Lettre de Frère Guillaume, Prieur de l'Epeau, faisant valoir que Bureau de La Rivière, chvr, doit 500 L. à Mahaut, ctesse de Nevers.* »

³⁴ Titres..., col. 127, 1323 : « *Hommage de Girard de Chastillon, sgr de la Rochefaix, pour la maison de Champallement qui fut à Jean Regnault de La Rivière* »

³⁵ Cité pour avoir légué, avec Laurent de Sommeçaise, une maison à Auxerre à l'abbaye de Saint-Germain (1261) (source V.-B. Henry « Histoire de l'abbaye... » 1853)

³⁶ A. de Vathaire « *Notice sur Treigny et la vie de nos ancêtres* » (in BSSNHY, 1935)

Isabeau de Chassin, décédée en 1339, fut inhumée dans la belle église gothique Saint-Symphorien de Treigny, surnommée « *la cathédrale de la Puisaye* ». Elle avait donné à Jean deux fils, Jean et Bureau à nouveau ; le premier fut l'auteur de la branche aînée qui engendra les fameux Premiers Chambellans ; le second fonda la branche cadette de Champlemy et de Perchin, qui allait prendre ensuite le relai à La Rivière. Perchin sortit de leur patrimoine par le mariage d'Anne de La Rivière, fille de Jean, sgr de La Rivière et de Champlemy, et de Marguerite Damas, avec Jean de La Ferté-Meung, sgr de Boisjardin à Ciez, en 1480, puis passa dans d'autres familles par une suite d'alliances.

Jean et Bureau avaient une sœur, Isabeau, qui épousa Guyot de Saint-Verain, de la branche dite des *Rongefers*, sires d'Asnois, issue de cette lignée de statut équivalent à celle de Donzy³⁷.

Jean devint seigneur de Brinon par son second mariage avec Marguerite Pioche, dame de Brinon, fille de Guillaume (*cf. supra*), et de Marguerite Bezors.

Brinon était à l'origine un arrière-fief d'Huban, dont la grosse tour commandait l'entrée du Bazois par le nord-ouest. De « *villa Briennonis in pago Nivernensi* », le fief devint une *grangia* c'est-à-dire un domaine agricole dépendant d'Huban au haut moyen-âge. Au XIII^{ème} siècle le seigneur de Brinon était Hugues Bezors, seigneur de Chaseu en Autunois, qui le vendit « ...à *Guillaume Pioche, chevalier alors puissant en Nivernais depuis son alliance avec la famille de La Rivière. La vente fut ratifiée par le comte de Nevers* »³⁸.



Château de Brinon

³⁷ Titres..., col. 752 : « 1324, le dimanche avant la Saint Claude : quittance donnée par Guyot de Saint-Verain, eyr, sire d'Asnois, à Jean et Bureau de La Rivière, damoiseaux, frères, pour raison de mariage d'Isabeau leur sœur, femme dudit Guyot. »

³⁸ Cf. « *Le Nivernais et les comtes de Nevers* » de R. de Lespinasse, chez H. Champion à Paris, 1909, (TII, p. 363 et 364).

Mais Brinon ne resta pas dans la famille car Marguerite eut deux filles de Jean : « Guillaume Pioche, mari d'Aremburge, veuve de Bureau de La Rivière, y bâtit une maison fort en 1291 et la donna avec 200 livrées de terre à sa fille Marguerite, à l'occasion de son mariage avec Jean de La Rivière en 1302. Jean était qualifié « sire de Brinon » dans une sentence arbitrale de 1308 rendue avec Erard de Thianges. Il mourut en 1327, inhumé à l'Epeau. Sa petite fille, Isabeau de Champlemy, se maria à Guillaume de Montaigu-le-Blin qui fit hommage de Brinon en 1346. Elle mourut sans enfant en 1347 en léguant ses biens à Guichard Dauphin, son filleul et allié, qui fit passer Brinon aux Chatel-Perron. Guillaume de Mello le réunit ensuite à sa seigneurie d'Huban...».³⁹

Au détour de la route qui longe la Talvanne vers Cessy surgissent les ruines tragiques de *Notre-Dame de l'Epeau*. En choisissant d'y être inhumé, Jean de La Rivière inaugura semble-t-il le choix de cette abbaye de l'ordre du Val des Choux (cistercien), toute proche de Donzy et de leur fief principal, fondée par Hervé et Mahaut au début du XIII^{ème} siècle, comme nécropole familiale⁴⁰. Il lui apporta, avec ses successeurs, un soutien constamment renouvelé⁴¹. L'Epeau n'échappa malheureusement pas aux destructions des guerres de religion.

Hervé et Mahaut possédaient sur cette paroisse de Bagnaux, une *maison* appelée La Tresche, établie sur un *épaulement* de la vallée qui a sans doute donné son nom au prieuré. Ils y installèrent des moines venus du Val-des-Choux au diocèse de Langres.

Cet événement fondateur ne nous est connu que par l'Inventaire de Marolles qui mentionne un : « ...*Cahier contenant diverses copies de lettres touchant la fondation du prieuré de l'Espau, desquelles il appert qu'Hervé, comte de Nevers, a, du consentement de Mahaut sa femme, donné pour le remède de son âme et de celles de ses parents, sa maison de La Traiche, maintenant nommée le prieuré de Balneolis, à frère Constantius et aux autres frères qu'il avait amenés du Val-des-Choux ; et, pour dix muids de froment qu'il leur avait assignés sur ses revenus d'Entrains, il leur donne ses moulins du bas étang d'Entrains, avec le vivier et l'usage des bois de Fretay, pour la réparation desdits moulins ; et, pour six-vingt L. de r. qu'il leur avait assignés sur les revenus de Donzy, il leur laissa*

³⁹ A.de Villenaut, in "*Bulletin de la Société Nivernaise*" 1893, art. "*La seigneurie de Brinon*" pp.71-76

⁴⁰ Titres..., col. 752 : 1327 : Dans un ancien mémoire est écrit qu'il se trouve une tombe au milieu de l'église de l'Epeau, où est écrit : « *Cy gist Jean de la Rivière fils aîné de M. de La Rivière, escuyer, qui fut seigneur de la Rivière, Brinon et Champlemis, lequel trépassa en 1327* » ; en note : « *On voit encore une portion de cette dalle funéraire dans l'une des chapelles orientales de l'église ruinée du Prieuré de l'Epeau, près de Donzy ; cette dalle, qui devait être fort belle, représentait un chevalier en harnois de guerre du XIV^{ème} siècle, portant une cotte d'armes au blason de la Rivière, lequel se retrouve aussi sur l'écu du personnage* ».

⁴¹ Titres...,col. 751, 1313 : « *Il se voit dans un vieux mémoire qui s'est trouvé en l'abbaye de l'Epeau, une lettre passée sous le scel de la Prévôté de Donzy, le samedi avant la Saint-Martin d'été en 1313, où sont incorporées d'autres lettres sous ledit scel du mardi de devant Pâques 1311, par lesquelles appert que Jean de La Rivière et son fils ont donné plusieurs choses à ladite abbaye* ».

les fours de Donzy, avec l'usage du bois mort de la forêt de Donzy. A ces lettres sont joints les privilèges et confirmations des papes Honoré III et Innocent III. »⁴²

Lebeuf quant à lui évoque cette fondation sous l'épiscopat de Guillaume de Seignelay dans ces termes : *« De son temps le nombre de monastère et celui des paroisses fut augmenté. Hervé, comte de Nevers y fonda proche de Donzy, le Prieuré de l'Épeau, et un peu plus loin la Chartreuse de Bellary, à laquelle Guillaume fit don d'une pièce de vigne. Le premier fut rempli de religieux tirés de la maison du Val des Choux, au diocèse de Langres, ou au moins de l'Ordre ; ces moines furent soumis à la juridiction⁴³ et ne dépendirent aucunement de leur première maison. »⁴⁴*



L'histoire du prieuré est peu documentée, les archives de la Nièvre et de l'Yonne ne détenant que quelques actes des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècle⁴⁵.

L'ordre du Val des Choux, du nom de son abbaye-mère en Châtillonnais, est lui aussi mal connu, et n'eut pas semble-t-il une existence autonome prolongée. Il aurait été fondé à l'extrême fin du XII^{ème} siècle en un lieu isolé donné par le duc de Bourgogne Eudes III (1166-1218), par un frère convers de la chartreuse de Lugny nommé Viard qui aspirait à une vie plus retirée encore. Mais il semble que le Val-des-Choux évolua vite et se rapprocha de Cîteaux qui l'admit en 1214 – l'année même de la création de l'Épeau - dans sa communauté de prière. Au sein de l'ordre, N.-D. de L'Épeau avait la réputation d'être la

⁴² Titres..., col. 370-371

⁴³ NDLR : la juridiction de l'évêque.

⁴⁴ Lebeuf..., TII, page 346

⁴⁵ AD-Yonne, série H, Ordres et communautés d'hommes, Ordre du Val-des-Choux ; H.263 - Prieuré Notre-Dame de l'Épeau (1660-1789). H 264 Prieuré Saint-Nicolas de Réveillon (commune d'Entrains-sur-Nohain) 1761-1789

maison la plus riche, sans doute grâce à ses dotations initiales et à celles des sires de La Rivière qui vont suivre.



L'abbaye du Val des Choux (en Châtillonnais)

Elle eut un prieuré dans sa dépendance à St-Cyr-les-Entrains : Saint-Nicolas de Réveillon, fondé en 1250. Ce petit établissement devait être reconstruit en 1770 à l'endroit initial, mais le curé d'Entrains qui était également *prieur commendataire* de Saint Nicolas, préféra utiliser le « *quart de réserve des coupes de bois* » pour agrandir son église par une chapelle derrière le chœur de l'église paroissiale de St Sulpice. Cette chapelle absidiale est la seule trace de cette fondation, dont le temporel modeste fut vendu comme Bien de la Nation en 1792.



Eglise Saint-Sulpice d'Entrains, abside XVIII^eème

A la suite d'Hervé et Mahaut les sires de La Rivière firent donc de nombreuses libéralités à l'Epeau, qui devint leur nécropole. On relève ainsi dans l'Inventaire plusieurs actes du

XIIIème au XVème siècle, qui confirment leur lien étroit avec le prieuré⁴⁶. Nous les retrouverons avec chacun de leurs auteurs. Un tableau qui se voyait dans l'église relatait les donations faites par Bureau de La Rivière. Il y avait aussi une chapelle familiale qui renfermait toujours au XIXème siècle un fragment de la tombe de Jean de La Rivière. Cette dalle représentait un chevalier en harnois de guerre du XIVème siècle, portant une cotte aux armes de la Rivière - « *de sable à la bande d'argent* » - qui se trouvaient aussi sur l'écu.

A partir du début du XVIème siècle, l'Epeau eut à son tour des prieurs commendataires mais on a peu d'indications à leur sujet. Dans ce long anonymat, trois noms seulement émergent : celui d'un abbé de Pontigny, celui d'un martyr des guerres de religion, et celui d'un évêque de cour.

Détruite au moment de ces guerres, seules subsistent des ruines de l'église qui permettent d'avoir une idée de l'importance de cette abbaye. Elle est de style gothique et de grandes dimensions : la nef mesurait 53 mètres, et la lanterne 39 mètres. L'église ne comporte plus que le transept gauche transformé en chapelle, les murs du transept droit, et les piliers de la nef. Le logis prieural a été remplacé au XIXème siècle par la gentilhommière qui domine le coteau.



Le site de l'Epeau vers 1860 (toile de A.F. Cals, coll. privée)

⁴⁶ Titres..., Titres de la Rivière, col. 751 à 755

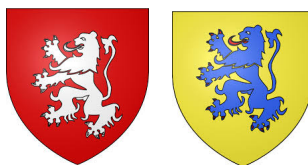
3 – JEAN ET BUREAU DE LA RIVIÈRE, PREMIERS CHAMBELLANS

A3 - Jean II, sgr de La Rivière

Jean II de La Rivière, seigneur de La Rivière et de Perchin (+ v. 1346), n'a guère laissé de traces. Il est tout de même cité en 1333 pour une libéralité faite à l'Epeau où il fut à son tour inhumé⁴⁷.

Mais son alliance avec Isabeau d'Angerant (1300-1363)⁴⁸, d'une famille originaire du Bec d'Allier dont plusieurs membres et alliés occupaient des fonctions importantes dans l'Eglise et à la Cour, prépara les succès remarquables de ses deux fils.

Elle était la fille d'Hugues d'Angeron (ou d'Angerant), seigneur des Granges et de Pommay à Magny-Cours près de Nevers, et un temps de La Forêt (ou Salles-le-Roi), en Berry, par don du roi⁴⁹. Il fut chambellan et exécuteur testamentaire du roi Louis X en 1316. Il avait épousé Agnès de Vaucemain.



En Nivernais : « de gueules au lion d'argent »

Alias « d'or au lion d'azur, armé et lampassé de gueules »

⁴⁷ Titres..., col. 752 : 1333 : « *Lundi avant la Saint Vincent : donation faite au couvent de l'Epeau des bois de Boulès, dans la paroisse de Baigneaux par Jean de La Rivière, eyr, fils de Jean et d'Isabeau de Chassin, qui, par cette donation, demeure quitte de la portion qu'il étoit tenu d'acquitter d'après le testament de Jean son frère...* »

⁴⁸ Titres..., col. 753 : « *Pour ce qui regarde l'alliance avec ladite d'Angerant, elle étoit fille d'Hugues, qui fut l'un des exécuteurs testamentaires du Roi Louis Le Hutin en 1316. Elle mourut le jour de la Saint Nicolas d'Hiver 1363 et fut enterrée à l'Abbaye de Saint Maur des Fossés* »

⁴⁹ « *...En janvier 1316, Louis X le Hutin avait donné à l'un de ses chambellans, un chevalier nommé Hugue Daugeran ou mieux d'Augeron (de Augerone), dont il fit l'un de ses exécuteurs testamentaires, le château de la Forêt...qui s'appelait alors la Salle-le-Roi, près Bourges, avec le moulin et l'étang qui en dépendaient, plus un moulin et un clos de vignes à Bourges même, et enfin, ce qui fut plus sensible aux habitants, la justice sur la septaine et d'autres droits encore : le revenu de tout cela fut évalué, dans une prisée de fiefs et d'arrière-fiefs concédés par Philippe-le-Long à Henri IV de Sully, à 190 livres tournois. Les habitants de Bourges et de la septaine, devenus ainsi justiciables d'un particulier au lieu de l'être directement du roi, protestèrent vivement contre cette donation faite « en préjudice de leurs privilèges ». Après un long procès il en fit rétrocession en 1323. (Extrait de Emile Chénon : "Les Jours de Berry au Parlement de Paris de 1255 à 1328", 1928, pp. 294-295); la Septaine était une petite région composée de 7 paroisses au nord de Bourges...*

Son fils Jean d'Angerant, jeune frère d'Isabeau, connut une brillante réussite. Né en 1312, il avait été fait Conseiller-clerc au Parlement de Paris en 1344, et était successivement devenu président en la Chambre des comptes, chanoine, puis doyen du chapitre de Chartres. En 1360, il fut nommé au siège épiscopal de cette ville qu'il occupa pendant 9 années. L'évêché de Beauvais étant vacant par la promotion de Jean de Dormans au cardinalat, Jean d'Angerant lui succéda le 11 février 1369.

Lorsqu'il était simple chanoine de Chartres, le roi Charles V l'avait choisi pour assister, le 1er mai 1360, à la conclusion du traité de paix de Brétigny, avec le roi d'Angleterre. Satisfait de ses services, il lui confia, avec Arnaud de Corbie⁵⁰, la mission d'aller trouver Jean de Montfort, duc de Bretagne, pour essayer de le détourner du parti des Anglais. Au retour de ce voyage, Jean mourut à Paris, le mercredi, 24 janvier 1375. Son corps, rapporté le surlendemain à Beauvais, y fut inhumé dans le chœur de la cathédrale, sous une tombe de cuivre, au-dessus de laquelle il était représenté en chape, crosse et mitre, avec ses armoiries, celles de sa cathédrale, et une longue épitaphe (voir ci-dessous)⁵¹.



Cathédrales de Chartres et de Beauvais

⁵⁰ Arnaud de Corbie (1325-1414) Conseiller clerc, puis Président eu Parlement, concierge du Palais, et Chancelier de France.

⁵¹ Source : H. Fisquet : "*La France pontificale (Gallia Christiana)*", "Chartres", volume 13



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Dessin de la pierre tombale de Jean d'Augeran dans la cathédrale de Beauvais (coll. Gaignières)

Cet oncle très influent fut naturellement d'un grand soutien pour ses neveux de La Rivière, d'autant qu'un autre frère de leur mère, Pierre d'Augeran, était aussi Conseiller au Parlement de Paris ainsi que professeur de droit au célèbre Collège de Navarre, chanoine de Saint-Martin de Tours, de Langres et d'Aire, c'est-à-dire richement *prébendé*.

Mais les soutiens ne manquaient pas non plus dans la famille de leur aïeule maternelle, Agnès de Vaucemain⁵², issue d'une brillante famille de Champagne, dame d'honneur de la Reine Jeanne de Navarre, épouse du roi Philippe IV le Bel. Agnès était la fille d'Erard de Vaucemain et de Marie de Chéu, elle aussi dame d'honneur de la Reine, comme en atteste cette faveur royale de Louis X en 1315 : « [Louis] devenu roi de France, il lui donna [à

⁵² Vaussemain à Sommeval, Aube

Marie de Cheu] en récompense de ses services la maison de l'Ecureuil sise à Paris, en la censive de Saint-Germain-des-Prés...»⁵³.



Deux des frères d'Agnès occupèrent des fonctions importantes dans l'Eglise.

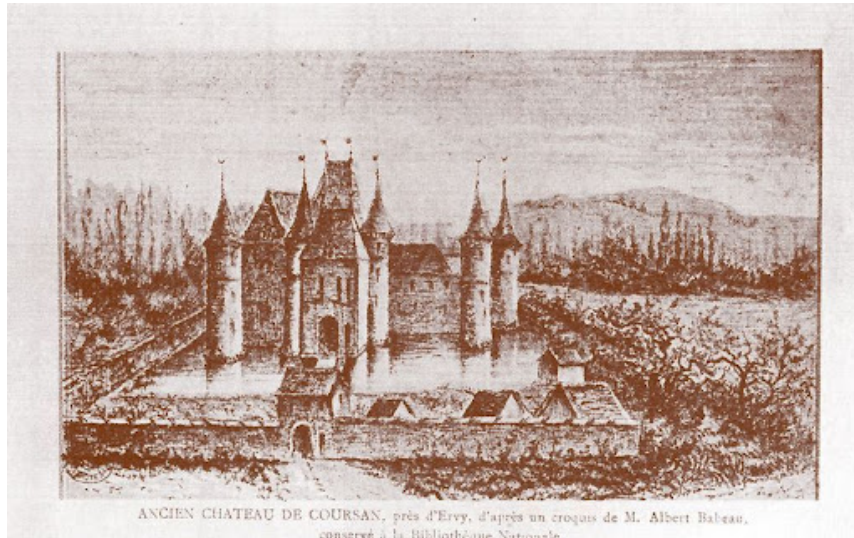
Le premier, Louis de Vaucemain, né à Troyes fut lui aussi chanoine de Chartres et conseiller du roi Philippe VI de Valois, puis évêque de 1349 à sa mort en 1357, prédécesseur de Jean d'Angerant. Il eut à ce titre des démêlés avec l'archevêque de Sens dont il contestait les droits, bien que relevant de son autorité de Métropolitain. Ils firent finalement la paix.

Louis fut aussi employé en diverses missions par le roi Jean II le Bon dont il était proche : « Ils [Le Roi et sa femme] partirent de Paris et se rendirent à Chartres, le 23 d'avril [1351], et amenèrent avec eux ledit de Vaucemain. Le roi n'ayant voulu entrer dans la ville, que l'évesque n'y eust fait sa première entrée, ils se logèrent au faubourg, et l'évesque alla, suivant l'ancienne coutume, passer la nuit Saint-Martin-au-Val. Le lendemain, 24 dudit mois, Raimond Saget, archidiacre de Vendosme en l'église de Chartres, depuis évesque de Téroouenne et archevesque de Lion ; Philippes Nicolai, archidiacre de Dunois ; Gui Rolland, Adam de Grave, Gaucelin Daniel et Luc de Civitta-Vecchia, chanoines de Chartres, commis et députés pour aller recevoir le serment, que les nouveaux évesques de Chartres ont accoustumé de faire en leur avènement à leur dignité, se rendirent au monastère dudit Saint-Martin, sur l'heure de Vespres ; où ce prélat, aiant solennellement juré de garder les coutumes reçues et approuvées en ladite église, et qu'il s'en rapporteroit, en cas de doute ou de débat, au dire de trois anciens chanoines, il se mit en devoir, après leur départ, de se rendre avec son clergé dans la Cathédrale, où son Chapitre l'actendoit y estant arrivé, Bertrand de Cardilhac, doien, Jean Roger, archidiacre

⁵³ Source : Jules Viard : "Les journaux du trésor de Charles IV le Bel", 1917

de Dreux, Bernard de Saint-Crespin, Pierre de Paluau, Eblot de Sainte-Marie, et Gui du Mesnil tous chanoines députés du Chapitre, sortirent de l'église, qui estoit fermée, pour lui faire réitérer ledit serment. Ce qu'ayant fait, les portes lui furent ouvertes, et il fut receu par le Chapitre, qui l'actendoit, revestu de chappes de soie, dans la nef ; de laquelle il fut conduit dans le chœur, où il fut mis en possession de sa dignité.... »⁵⁴.

Quant à Hugues de Vaucemain, un autre frère d'Agnès, il ne fut rien moins que « *Maître général des Dominicains* », le seizième depuis la fondation des Frères Prêcheurs.



Château de Coursan-en-Othe

"(Hugues)... naquit au château de Coursan, sur les frontières de la Bourgogne et de la Champagne, dans les dernières années du XIII^e siècle. Sa famille occupait des postes honorables à la Cour de France. Hugues de Vaucemain fit son noviciat au couvent d'Auxerre, dont il était fils. Etudiant à Saint-Jacques de Paris, puis professeur et Maître, — le soixante-quatorzième selon le catalogue de Bernard Gui - Il fut élu Provincial de France au mois de février 1322. La charge se trouvait vacante par la mort de Jacques de Lausanne. Hugues de Vaucemain la garda onze ans. C'était un homme très instruit, de sainte vie. Les Pères du Chapitre de Dijon en 1333, l'élurent à l'unanimité Maître Général de l'Ordre. Son gouvernement se résume dans la lutte qu'il soutint vaillamment contre les projets du Pape Benoît XII. Nous les connaissons. Il s'agissait pour le Pape d'imposer à l'Ordre le droit et la pratique de la propriété commune. Comme je l'ai dit plus haut. Maître Hugues de Vaucemain, intransigeant dans ses principes, qu'il estimait fondamentaux pour l'Ordre, mourut à la tâche, au couvent d'Avignon. Il préféra s'ensevelir dans les plis de son drapeau. Noble geste, à coup sûr, mais souvent stérile !" ⁵⁵

⁵⁴ Source : J-B. Souchet : "Histoire du diocèse et de la ville de Chartres" (t. 3, pp. 190 et ss.)

⁵⁵ Source : Daniel-Antonin Mortier : "Histoire abrégée de l'Ordre de Saint-Dominique en France" ... "Hugues de Vaucemain", 1920, pp. 89 à 90

Le corps du Maître général fut ramené au Couvent des Jacobins d'Auxerre, aujourd'hui disparu, « où son neveu, le sire de la Rivière, chambellan du roi, lui éleva un mausolée »⁵⁶, ce qui confirme l'admiration et la reconnaissance qu'il avait pour cet oncle, surnommé plus tard « le Martyr de l'Ordre ».

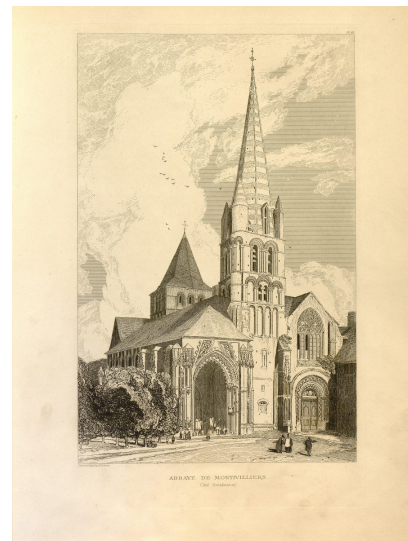
Isabeau d'Angerant quant à elle mourut en 1363, et son fils Bureau, le Premier Chambellan, lui fit ériger un monument funéraire, aujourd'hui disparu, en l'église abbatiale de Saint-Maur des Fossés. L'abbé Lebeuf dans son « *Histoire du Diocèse de Paris* » donne le texte de son épitaphe en la chapelle Notre-Dame-des-Miracles de l'église de Saint-Maur : "Cy gist Noble Dame Madame Isabel d'Angeran, jadis femme de noble Chevalier et Seigneur Monsieur Jehan Seigneur de la Riviere, laquelle Dame avoit eu dudit Seigneur trois enfans cy-après nommés, c'est à sçavoir Monsieur Jehan Seigneur de la Riviere, premier Chambellan du bon Roi très-debonnaire le Roi Charles-le-Quint de son nom que Dieu absolue, Reverente Dame en Dieu Madame Marguerite de la Riviere Abbesse de l'Eglise de Ierre, Monsieur Bureau Seigneur de la Riviere, lequel fut après la mort de Monsieur Jehan son frere premier Chambellan du Roi Charles dessusdit, et après, premier Chambellan du Roi Charles VI de son nom fils du Roi dessusdit. Laquelle Dame trépassa le jour de Saint Nicolas d'hyver, l'an de grace 1363. Prier pour son ame, que Dieu bonne mercy lui face. Amen."



Ancienne abbaye de Saint-Maur-des-Fossés

⁵⁶ Source : Ernest Petit : "Les bourguignons de l'Yonne à la cour de Philippe Le Valois" in BSSHNY, 1898, p. 311.

Jean et Isabeau eurent donc deux fils, Jean et Bureau, suivant la tradition onomastique familiale, qui jouèrent tous les deux un rôle marquant, et une fille Marguerite, bénédictine, abbesse de Jouarre⁵⁷ puis de Montivilliers⁵⁸.



Crypte mérovingienne de Jouarre et abbatale de Montivilliers

A4 – Jean III, sgr de La Rivière

Le fils aîné de Jean et Isabeau, Jean III de La Rivière (1338-1374) avait quitté le Nivernais vers 1355 pour se former à Paris et à la Cour. Il était entré au service du Dauphin Charles grâce à l'appui de son oncle l'évêque. En novembre de cette même année, il fut nommé *chambellan*, ce qui traduisait la reconnaissance de sa famille par le roi. Il assista au sacre de 1364 et fut nommé peu après *premier chambellan* et chargé de missions diplomatiques, signe d'une confiance particulière.

Il fut un vaillant chevalier, délaissant le service auprès du roi pour participer comme chef d'un corps d'armée - à l'égal de Philippe, duc de Bourgogne et de Bertrand du Guesclin - à la campagne en Normandie (1361) contre Charles de Navarre, allié aux Anglais. « *Le seigneur de la Rivière, dit Froissart, avait dans sa route près de 10,000 combattans, dont il était le souverain. Il était si bien doux auprès du Roi qu'il volait, si li fesait, en ses finances et ses debsous à sa volonté* »⁵⁹. Il avait mis le siège devant Attigny et Evreux et pris ces deux places.

⁵⁷ Notre-Dame de Jouarre, abbaye bénédictine double fondée au VIIème siècle à Jouarre (77), qui reste vivante dans de vastes bâtiments du XVIIème s.

⁵⁸ Abbaye bénédictine de femmes, fondée au VIIème siècle par Saint Philibert, à Montivilliers (76)

⁵⁹ Cité par A. Lefebvre dans sa « *Nouvelle note sur Bureau de La Rivière et sa famille* » (Paris, Imp. P. Dupont, 1893)

Il prit part à la « *croisade d'Alexandrie* » organisée par Pierre de Lusignan, roi de Chypre, en 1365. À la fin du mois de juin, la flotte des croisés quitta Venise et après une escale à Rhodes elle atteint Alexandrie. Le roi de France y avait délégué quelques barons dont Jean de la Rivière. Le port égyptien fut consciencieusement pillé, et l'expédition, chargée d'un énorme butin, fit voile vers Chypre. C'était une conception quelque peu dégradée de la croisade. Jean resta dans l'île et mourut jeune à Famagouste cette même année.



Prise d'Alexandrie (1365)

Il avait épousé une héritière normande, Marguerite des Préaux, dont il n'eut pas de descendance. Sa mort toucha profondément Charles V qui légua une somme destinée à lui ériger une chapelle. Il parut naturel au roi de le remplacer par son frère cadet.



En Normandie : « de gueules aux quatre pals d'argent, à l'aigle bicéphale d'or lampassée du champ brochant, les têtes et les pattes d'azur »

A4bis – Bureau, sgr de La Rivière et d'Auneau

Celui-ci, Charles, dit *Bureau de La Rivière* (+ 1400), devint, de tous les serviteurs du roi Charles V, le plus proche du souverain. Il était l'ami du roi et avait sa confiance. De nature modeste, il avait un caractère aimable et était doté d'une grande intelligence. Au-delà de ses fonctions de chambellan, il participa donc de façon active à la gestion du royaume. Le roi utilisa ses talents de diplomate, un domaine où il excellait, mais il fut aussi un grand capitaine pendant plusieurs campagnes, sous les différents Connétables.



Gisants de Charles V le Sage et de Charles VI le Fol à St-Denis

Charles VI devenu adulte se souvint des services rendus par Bureau à son père et l'appela au Conseil, avec les Marmousets Jean Le Mercier et Jean de Montagu. En 1392, après les premières crises de folie du roi, Bureau fut chassé par les ducs ses oncles qui entendaient diriger les affaires sans entrave de ce fidèle du roi, emprisonné, puis exilé dans ses terres.

Les marmousets étaient les conseillers de Charles VI, proches du roi et très solidaires dans le climat de tension que générait la folie du monarque et les ambitions des princes. Ce furent notamment : Jean de Montagu, Olivier de Clisson, Bureau de la Rivière, Jean Le Mercier, Pierre le Bègue de Villaines et Arnaud de Corbie. Ce sobriquet leur fut donné par Froissart, sans doute par allusion aux petits singes ainsi nommés, qui aurait été le témoin d'une discussion entre des conspirateurs ourdissant un complot : « *Clisson mort, petit à petit on détruirait tous les marmousets du roi, c'est à entendre le seigneur de La Rivière, messire Jean Le Mercier, Montagu... et aucuns autres de la chambre du roi* ». Le terme fut repris par Jules Michelet.

Toutefois, à sa mort, en 1400, conformément aux engagements pris par le roi Charles V, il eut, comme les connétables Bertrand du Guesclin (1320-1380) et Louis de Sancerre (1342-1402), l'immense privilège d'être inhumé en la basilique de Saint-Denis auprès de celui qu'il avait servi avec tant de loyauté, en vertu d'un mandement spécial du 15 mai 1374 : « *Charles, par la grace de Dieu roy de France, à nostre amé et feal conseiller l'abbé de l'esglise de Saint-Denis en France qui à présent est et sera pour le temps à venir, et au couvent d'ycelle esglise, salut et dilection. Savoir vous faisons que, pour le grand amour et affection que nous avons eu de très long temps et ancor avons à nostre amé et feal chevalier et premier chambellan Bureau, seigneur de La Rivière, pour les bons et agréables services qui nous a faiz longuement audit office en plusieurs autres et diverses manières et fait ancor de jour en jour, , et espérons qu'il nous fasse au temps à venir, nous voulons et avons ordonné et ordonons que, quant il yra de vie à trespassement, soit avant nous ou après, quil ait sa sépulture en la chapelle de ladite esglise en la quele nous avons eslu la nostre, c'est assavoir ou desoubz qui sera à nos piés....* »⁶⁰.

⁶⁰ Cité par H. Stein, « *La Sépulture de Bureau de La Rivière à Saint-Denis* » (in Bulletin de la Société d'Etudes Historiques, 1919)

Malheureusement sa tombe fut détruite pendant la Terreur et manque aux côtés de celles de son maître et des grands connétables. On pouvait y lire l'épithaphe suivante : « *Ci-git noble homme messire Bureau de La Rivière et d'Auneel, chevalier, premier chambellan du Roy (Charles V) et du Roy Charles VI, son fils, lequel trespassa le 16ème jour d'aoust, l'an 1400, fust cy enterré de l'ordonnance dudit roy Charles V, qui pour considération des très grands et notables services qui ly avait fais, et pour la singulière amour qu'il avait à luy le volt et ordonna en son vivant, et ledit roy Charles VI le conferma, et aussi nos seigneurs les ducs de Berry, de Bourgogne, d'Orléans et de Bourbon qui l'assertoient, voldrent que ainsy fust. Priez Dieu pour l'âme de ly* »⁶¹.



Gisants de Louis de Sancerre et de Bertrand du Guesclin, à Saint-Denis

Il avait accumulé au fil du temps et des missions de très nombreuses possessions en Ile-de-France par don du roi ou par acquisition, qui s'étendaient autour de Gournay et Champs-sur-Marne, ainsi qu'à Montfermeil, Neuilly-sur-Marne, Gagny et Villemomble. Il était également présent en Auxerrois, comme seigneur de la Ferté-Loupière avec un château à Cézy - aujourd'hui remplacé par une construction du XIXème siècle - et des terres à Saint-Aubin, Villiers-sur-Tholon, La Celle-Saint-Cyr, Thèmes et Vauguillain, ainsi qu'un domaine à Brion, venant de Dreux de Mello ; au total, 55 arrière-fiefs « *mouvant de Louis de Noyers, comte de Joigny à cause du comté de Champagne et des fiefs de Troyes* »⁶².

Il fit don de la terre de Chassin à Treigny acquise du fameux financier Nicolas Braque - voisine de celle de Perchin que détenait sa famille - aux religieux de l'Epeau⁶³.

⁶¹ Cité par l'abbé Marquis dans sa notice « *Bureau de La Rivière, seigneur d'Auneau ; son origine, sa tombe* ».

⁶² « *Autour du comté de Joigny* », colloque du 9 juin 1990, (Société Généalogique de l'Yonne, p.115 à 138, aveu et dénombrement du 22 août 1394).

⁶³ *Nicolas Braque* (+ 1388), sgr de Croissy, Chatillon-sur-Loing, St-Maurice-sur-Aveyron et autres lieux, Trésorier de France, Gouverneur des Monnaies et Finances, bourgeois de Paris anobli en 1339 ; Titres..., col. 753, 1371 : « *Donation faite par Bureau de La Rivière aux religieux de l'Epeau de la terre et seigneurie de Chassin, en la paroisse de Treigny, par lui achetée de Nicolas Braque, chvr, quitte de toutes charges, et obtenue par ledit Bureau à ses coûts et dépens* ».

Sa tombe qui comprenait une statue en bronze ayant disparu, la seule image de lui qui nous est offerte aujourd'hui est la statue adossée au « *Beau pilier* » de la tour nord de la cathédrale d'Amiens. Elle le représente enveloppé dans une longue robe, coiffé d'un modeste chaperon à la mode du temps, aux côtés du cardinal Jean de La Grange⁶⁴, évêque d'Amiens, et de l'amiral Jean de Vienne⁶⁵. Son visage reflète la sagesse et la bienveillance, traits reconnus de sa personnalité.



Bureau de la Rivière, entre Jean de Vienne et Jean de La Grange

Il avait épousé l'héritière d'une vieille famille du Perche, Marguerite d'Auneau, issue de la lignée des Le Riche connue depuis le IXème siècle. Elle était la fille de Guy, seigneur d'Auneau, et de Marguerite de Pontchevron. Cette dernière est parfois considérée comme une fille de Gibaud de Saint-Verain, sgr de La Celle-sur-Loire, et de Jeanne de Pontchevron, dont elle aurait pris le nom. Cette dernière était la fille d'Olivier, chevalier croisé avec Saint-Louis et d'une princesse mamelouke d'Egypte.

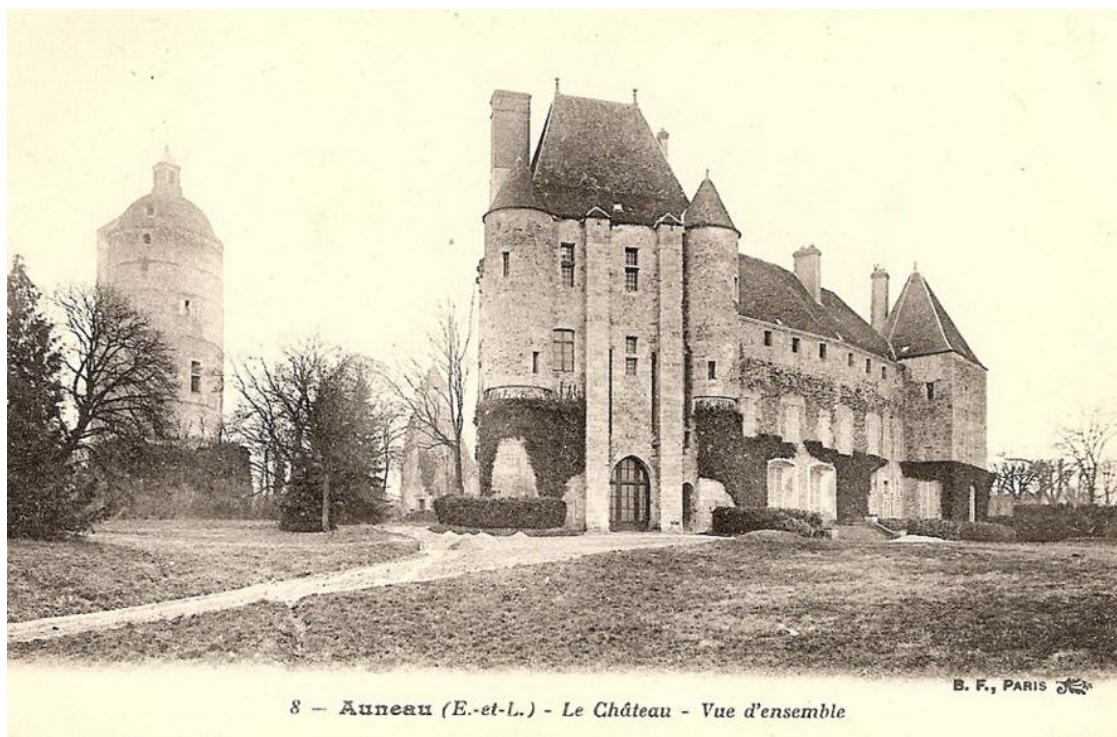


Au Perche-Gouët : « De gueules à la bande d'argent »

⁶⁴ *Jean de La Grange* (1325-1402), moine bénédictin, procureur de l'Ordre de Cluny, abbé de Fécamp, puis membre du Conseil du Roi et Président de la Cour des Aides, il fut ensuite évêque d'Amiens et cardinal, proche conseiller du Pape Grégoire XI. Il resta très attaché au diocèse d'Amiens et finança la construction, vers 1375, du Beau Pilier de la cathédrale, avec un message politique explicite sur le pouvoir sacré du roi servi par ses conseillers.

⁶⁵ *Jean de Vienne* (1325-1396, à la bataille de Nicopolis), était issu des comtes de Vienne possessionnés en Franche-Comté. Il fut un remarquable organisateur de la Marine royale et un grand stratège naval, nommé Amiral de France par Charles V. Plusieurs bâtiments de la Royale ont porté son nom.

Olivier de Pontchevron, seigneur de Chenevières, fut fait prisonnier à la Mansourah par les émissaires du miramolin⁶⁶ d’Egypte, qui le garda prisonnier. Il gagna la confiance de son maître, qui lui donna le soin de ses faucons et rencontra la belle Isménia, fille du miramolin. Avec son aide il acheta une barque avec laquelle il put revenir en France. À son retour il fut nommé Commandeur de Montbouy, en Gâtinais, et déguisa Isménia en écuyer. Il mourut à la chasse et Isménia s’enferma dans la grosse tour de la commanderie. Elle vécut longtemps et ne raconta son histoire qu’à la fin de sa vie.⁶⁷



Les restes du château d’Auneau, au Perche-Gouët (28)

Les chroniqueurs ont vanté les mérites de Marguerite d’Auneau, qui, avec le même zèle et la même rigueur que son époux, remplit parfaitement sa charge de première dame d’honneur auprès de la jeune reine Isabeau de Bavière. Peut-être est-elle l’une des dames qui figurent aux côtés de la reine sur la miniature qui la représente recevant de Christine de Pisan « *La Cité des Dames* » ? Jusqu’à sa mort, vers 1430, elle vécut retirée au château d’Auneau que Bureau avait fait reconstruire.

⁶⁶ Francisation de Amir al-Mu’minin, « *prince ou commandeur des croyants* » et par extension grand chef musulman

⁶⁷ Source : Les légendes du Gâtinais : Montbouy



Isabeau de Bavière (manuscrit enluminé, v. 1405)

Le roi l'avait incluse dans ses directives de sépulture à Saint-Denis, ce qui ne laisse pas de surprendre et confirme le rôle qu'elle tint aux côtés de son époux et auprès de la reine. Elle lui avait survécu pendant au moins deux décennies, mais elle ne vint pas le rejoindre dans l'abbatiale devenue basilique. Ayant anticipé des difficultés, elle avait exprimé dans ses dernières volontés le souhait, au cas où elle ne pourrait être placée à ses côtés, d'être inhumée en l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés où les enfants qu'elle avait perdus reposaient auprès de leur aïeule Isabeau d'Angerant. Mais elle fut finalement inhumée dans l'église d'Auneau, auprès de son père.

Bureau et Marguerite eurent quatre enfants : Charles, comte de Dammartin, que nous verrons ensuite, Jacques, et deux filles brillamment mariées. Par un testament de 1397⁶⁸, ils firent le partage de leurs biens.

« **A Charles**, tant pour son droit d'aînesse que comme son partage :

- *Le Chastel de Croissy, avec 2000 livres de terre alentour assises au plus près d'iceluy, en ce compris le Poids de Paris, selon son assiette ;*
- *Les Châteaux et terres de Soupy, Aillebaudière, acquis moyennant 21000 livres, mis en dépôt lors du traité concernant le mariage de Charles ;*
- *Et en outre les Châteaux et terres de la Rivière, Massy (Ndlr : Marcy), Courneau le Dombnard (Corvol-d'Embernard), les Granges-Bernière, Burcy (Lurcy) et de Druy.*

A Jacques, les chasteaux d'Aunel (Auneau), de Rochefort, la terre du Perche, de Césy, Charny, Saint-Morice en Tirouaille (St-Maurice-Thizouaille), Vermenton, Grancy, Vincelles et les terres de Champagne et de Puisaye.

A Jehanne, femme du sire de Dampierre, la chastellenie d'Yerre, indépendamment de celle de Beauval en Picardie, qui lui avait été assurée lors de son mariage.

⁶⁸ A. Lefebvre, ouvrage précité

A Burelle (Perrette), la chastellenie de Gournay-sur-Marne, l'hostel et terre de Combeault, La Borde, Grapin, Le Perreux et l'étang neuf de Croissy à l'exception des 2000 L. de revenu en terre baillés à Charles. »

Marguerite, avait aussi exprimé ses volontés dans ce testament conjoint. Elle avait fondé une chapelle en l'église d'Auneau ; cinq lits aux Quinze-Vingt et à l'Hotel-Dieu de Paris ; fait don de 100 francs aux « *pauvres pucelles d'Aunel et d'environ* » pour les aider à se marier ; donné à sa sœur, l'abbesse de Jouarre, « *une patenostre de gest, à signet d'or, que sa très redoutée et très amée Dame, Madame la Reyne Jehanne, lui donna et bailla de ses mains* »...etc.

Leur fils cadet *Jacques*, seigneur d'Auneau, Rochefort, et autres lieux en Puisaye et en Champagne, Chambellan de Louis duc d'Orléans puis du Dauphin Louis de Guyenne, mourut en 1413 dans des conditions dramatiques. Fait prisonnier par les Bourguignons en raison de sa fidélité au Dauphin, il fut assassiné par les Ecorcheurs et son corps pendu aux Halles. Il aurait été marié, mais sans postérité. Les biens dont il avait hérité en Bourgogne et en Champagne, passèrent pour l'essentiel à son frère Charles.

Perrette (ou Burelle) (+ ap. 1463) fut dame d'honneur de la reine Isabeau de Bavière, puis première dame d'honneur de la reine Marie d'Anjou (1445).



Marie d'Anjou, reine de France (Charles VII)

Elle épousa le sire de La Roche-Guyon : Guy VI (v.1370 – 1415), conseiller et Chambellan du roi et du Dauphin Louis, capitaine de la ville d'Harfleur (1407). Il descendait des sires de la Roche connus depuis le XIème siècle. Le roi Philippe-Auguste qui séjournait au château avait récompensé la fidélité du premier Guy en lui accordant le bénéfice du droit de péage sur le trafic fluvial sur la Seine, ainsi qu'un droit de chasse partagé avec lui en forêt d'Arthies. Ce Guy avait été présent à Bouvines en 1214 à ses côtés. Deux cents ans plus tard, Guy VI fut tué à Azincourt.



Le château de La Roche-Guyon (gravure du XVIIème s.)

Devenue veuve, Perrette, qui n'était pas fille de Bureau pour rien, resta fidèle au Dauphin Charles. Elle est renommée pour la résistance opiniâtre qu'elle opposa à l'ennemi Anglais dans sa forteresse des bords de la Seine. Au début de 1419, Rouen, puis Vernon et Mantes tombent aux mains des Anglais. Un détachement dirigé par le comte de Warwick, est envoyé devant La Roche-Guyon, mais le château se révèle imprenable. Après un siège de six mois, Henri V d'Angleterre, qui séjourne à Mantes, demande une entrevue à la dame : le 20 juin, il la contraint à capituler, sa troupe menaçant de saper les caves de l'impressionnant édifice.

Les chroniqueurs Juvénal des Ursins et Monstrelet rapportent : « *Lors, lui dit le sire roi, si elle voulait pour elle et ses enfants qui étaient jeunes, lui prêter serment, il les laisserait, à elle et à sesdits enfants, ses meubles terres et seigneuries ; sinon il aurait sa place et ses biens ; mais elle, mue d'un noble courage, aima mieux perdre tout et s'en aller, dénuée de tous biens elle et ses enfants que de se mettre avec ses enfants ès mains des ennemis de ce royaume et de laisser son souverain seigneur ; ainsi elle en partit et ses enfants dénuée de tous ses biens.* »

C'est ainsi que le château est finalement occupé par les Anglais, Perrette rejoignant alors la cour de Bourges. En 1440 : le roi lui donne pour prix de sa fidélité la terre de Saint Maixent, puis en lieu et place la garde de Corbeil.

Jeanne, « *la plus jeune mais la plus accomplie en beauté* » selon Froissart, dame de La Rivière à la suite de la mort de son frère Charles, fut mariée très jeune à Jacques de Châtillon, sgr de Dampierre, Amiral de France (1408), tué lui aussi à Azincourt. Mais elle fut la victime expiatoire de la crise qui minait le gouvernement du royaume, les princes contestant l'administration par les Marmousets, dont Bureau de La Rivière.



Jacques de Châtillon-Dampierre

Le chroniqueur précise : « *Le sire de La Rivière avait une jeune fille, belle Damoiselle et gente en l'aage de dix ans, laquelle avait épousé par conjonction de mariage un jeune fils, qui s'appelait Jacques de Châtillon, fils de messire Hue de Châtillon qui jadis fut ministre des Arbalétriers de France. Il était héritier de son père et tenait de grands héritages et beaux, et était encore taillé d'en plus tenir, et jà chevauchait, et avait jà chevauché avec son grand Seigneur le Seigneur de La Rivière. Mais nonobstant toutes ces choses, et outre la volonté de l'enfant, on le démaria de la fille au Seigneur de La Rivière, et fut remarié ailleurs, là où il plut aux Seigneurs de Berry et de Bourgoigne et à ceux de La Trimouille, qui pour le temps de lors menaient la querelle.* »

L'union avec Jeanne s'accomplit malgré tout et ils eurent deux fils : Jacques II, seigneur de Dampierre, et ce Valéran qui, ayant hérité de La Rivière, revendit cette terre familiale à son cousin de la branche cadette restée en Nivernais ; et deux filles.



Le château de Dampierre (Aube) en 1713 (dessin de Gaignières)

Revenons en Nivernais pour voir ce que furent les acquisitions de Bureau dans son pays d'origine, qu'il n'oublia pas : Corvol-d'Embernard, Marcy et Nannay, Druy.

Il avait acquis *Corvol d'Embernard* en 1378, avec *Saint-Maurice-Thizouaille*, en Auxerrois. C'était un fief mouvant du comté de Nevers, avec droit de haute, moyenne et basse justice, à cause de la châtellenie de Montenoison, doté d'un château-fort dont il ne reste que quelques traces dans le village, dont un colombier.



Ancien colombier à Corvol

L'histoire de cette seigneurie et ses rapports avec la famille éponyme qui tenait Corvol-l'Orgueilleux, restent confus. Dans le cadre d'une dévolution par des alliances difficile à éclaircir, Corvol-d'Embernard était à la fin du XIV^{ème} siècle dans les mains inattendues des vicomtes de Thouars, avec Saint-Maurice-Thizouaille. Jean de Thouars avait épousé une capétienne : Jeanne de Dreux, et en avait eu Simon et Perrenelle. Cette dernière, mariée à Clément Rouault, sgr de Marans, vendit Corvol et Saint-Maurice-Thizouaille après la mort de son frère à Bureau de La Rivière en 1378⁶⁹. Sa belle-sœur veuve, Jeanne d'Artois, une autre capétienne, en conserva l'usufruit à titre de douaire⁷⁰.

Corvol avait été légué à Charles avec La Rivière et les terres nivernaises, et passa *en partie* après sa mort à Perrette. Sa fille Marguerite de La Roche-Guyon, mariée à Jean de Vergy, gouverneur de Bourgogne, en fit hommage en 1469⁷¹.

⁶⁹ Titres...col. 125 – « 2 oct 1378, Noble et p. seigneur Clément Rouaut dit Tristan, vicomte de Thouars et sgr de Marans, et Perrenelle, vctesse de Thouars sa femme, vendent à noble et p. sgr Bureau de la Rivière, premier chambellan du Roi et à Marguerite d'Auneel sa femme, pour le pris de 7000 LT les châteaux et châtellenies de St-Maurice-Thizouaille, au baillage de Sens, et de Corvol-le-Dembernard en la conté de Nevers, sauf l'usufruit desdits châteaux et châtellenies à Jeanne d'Artois, veuve de Simon d'Antoins (Ndlr : Thouars), comte de Dreux, frère de ladite vicomtesse. »

⁷⁰ Titres de la Chambre des Comptes de Nevers, 22 avril 1380

⁷¹ Titres..., col. 125 : 1469 : Hom. de « Noble et puissante dame Marguerite de La Roche-Guyon, femme de Jean de Vergy, chvr, fille de Perrette de La Rivière, pour la terre et seigneurie de Corvol-le-Dambarnard »

Mais la dévolution principale de Corvol (avec Nannay et Marcy) suivit celle du comté de Dammartin (*cf. infra*). Le fief passa donc à Antoine de Chabannes (1408-1488), violent chef des Ecorcheurs, geôlier de Jacques Cœur, puis prisonnier à la Bastille, qui en avait épousé l'héritière, Marguerite de Nanteuil. Repenti, il fut nommé Grand Pannetier de France et Gouverneur de Paris.



Tombeaux d'Antoine de Chabannes (collégiale de Dammartin-en-Goële) ; et de son fils Jean (château de Bourdeilles)

Jean de Chabannes son fils, comte de Dammartin, seigneur de Saint-Fargeau, Maréchal de France (1462-1503), fit hommage pour Corvol au comte de Nevers en 1485 et en 1489, mais ces terres firent peu après retour à la famille de la Rivière par un échange en 1505.

Jean III de La Rivière, de la branche restée en Nivernais, bailli et gouverneur du Nivernais-Donziais, chambellan des rois Charles VII, Louis XI et Charles VIII, que nous retrouverons plus loin, devint donc seigneur de Corvol, qui resta dans sa descendance jusqu'au XVII^{ème} siècle. Le fief fut vendu en 1660 par un cadet, François, à Pierre de Certaines, fils du sgr de Villemolin, passant ensuite dans différentes mains par des cessions.

La terre de *Marcy*, aux confins orientaux de la Châtellenie de Châteauneuf, fut associée à Nannay et à Corvol un temps⁷². Elle appartenait à l'origine aux comtes de Nevers en propre, mais pour des raisons obscures – sans doute par confiscation - Marcy et Nannay passèrent à la Couronne de France en 1332, et furent données par le roi Philippe VI au comte de Luxembourg, Jean l'Aveugle, roi de Bohême, Gouverneur de Guyenne et Languedoc, en récompense de son engagement militaire.

Elles firent retour au Dauphin Charles, futur Charles V, en 1349, qui en fit don à son conseiller, Jean de La Personne, vicomte d'Acy, premier gouverneur de la Bastille⁷³.

⁷² « *Histoire de Marcy avant la Révolution* » par Romain Baron, in « *Bulletin de la Société scientifique et artistique de Clamecy* », n° 27 et 28, 1952

⁷³ Jean II de La Personne (+ 1404), vicomte d'Acy, qui portait "d'or à trois pattes de griffons" fut un « magnifique et riche seigneur, courtois, libéral et cruel ». Chevalier accompli suivant Froissart, qui raconte ses exploits. Il prit part à de nombreuses missions à la demande du roi et suivit les chevauchées des connétables du Guesclin et de Sancerre, où il figurait à la tête des Poitevins. Il



Inauguration de la Bastille par le Roi, Jean est derrière lui...

Il vendit Marcy et Nannay en 1377 à Bureau de La Rivière qui en fit hommage en 1392⁷⁴. Ces terres connurent dès lors le même destin que le comté de Dammartin, mais furent vendues quant à elles par les Chabannes en 1511 à Jacques de la Trémoille, sgr de Mauléon, Bommiers et Château-Renard qui obtint contre la somme de 9 000 livres tournois « *la terre, chastel, chastellenie, justice et seigneurie de Marcy en Nyvernoys et ses appartenances et appendances, soient place, fort, chasteau, justice, fiefs, dismes, censiers, garennes, prez, terres, boys, buissons, rivières, estangs, bourdelages, hommes et femmes, soient francs, serfs ou abonnez et autres droiz et devoirs quelsconques en tout droit de chastellenie, scel aux contractz, patronages et autres droiz et devoirs quelsconques et qui en dépendent.* »⁷⁵. Elles passèrent ensuite de famille en famille par des alliances et des cessions.

On a peine à imaginer en parcourant ce calme village, que ce fief ancien, doté d'un château-fort endommagé par les Anglais au XIV^{ème} siècle et aujourd'hui disparu, fut érigé en comté au XVII^{ème} pour les Saulx-Tavannes. Les Andras en prirent plus tard le nom et le titre.

Bureau dut acquérir vers 1380 la terre et le château de *Druy*, à Druy-Parigny (chât. de Decize), mais on n'a pas trace de cette acquisition et le fief ne resta dans sa famille que sur deux générations.

C'était le siège de la première baronnie des évêques de Nevers, qui la tenaient d'une donation de 966. Ses titulaires devaient porter l'évêque à sa première entrée dans la ville, avec les barons de Poiseux, de Givry et de Cours-les-Barres. Ils y avaient implanté une maison forte, sur un mamelon d'où l'on pouvait surveiller la navigation sur la Loire. Il fut

mérita d'être désigné au nombre des huit chevaliers qui formaient la garde du corps du roi. Il fut le premier Gouverneur de la Bastille.

⁷⁴ Titres..., col.135

⁷⁵ Source : Cahiers du val de Bargis (Marcy)

reconstruit au XIIIe siècle par la famille de Thianges, dont Erard, cité en 1296 : "...*Erardus de Thiangis, seigneur de Druyac, soldat, tient en fief du seigneur évêque de Nivernes le château de Druyac, près, bosquets, vignes, terres, étangs, moulins, hommes pouvant être coupés, berges appartenant au château lui-même, chacune et chacune des redevances, toutes redevances, retrofeods, qui y sont tenues par le seigneur Erardus lui-même, toutes et toutes et toutes sortes d'appartenances dudit château, quelles qu'elles soient et sous quelque nom qu'elles puissent être considéré. Et il doit porter le seigneur évêque de Niverne à sa première arrivée de l'église Saint-Martin de Niverne à l'église du bienheureux Cyric de Niverne*".

Le château connut bien des vicissitudes : après la défaite de Poitiers, il fut pris par les Anglais qui le démolirent en partie (1359). Bureau de la Rivière l'acquît, sans doute de Gaucher V de Nanteuil, fils de Girard et d'Alix de Thianges qui avaient dénombré le fief en 1336. Il le releva en 1388 et en fit "*une belle et ample forteresse bien bastie et bien accomodée*"⁷⁶.

Saccagé à nouveau par les routiers de Jean d'Egreville – l'un des héritiers de la baronnie de Saint-Verain, du parti bourguignon – à la fin de la Guerre de Cent Ans (1434), il fut rebâti par Jean d'Etampes, Garde des Joyaux du duc de Berry (1463), sans qu'on puisse établir de lien de filiation ou d'acquisition, et resta dans cette famille du Berry sur quatre générations. De nouveau pillé pendant les guerres de Religion, il fut remanié au XVIIe par les Marion, juristes de Nevers, dont Simon, avocat général au Parlement de Paris, qui avait acquis la baronnie en 1585. Druy fut érigée en comté en 1658 pour cette famille, connue ensuite sous le nom de Marion de Druy, et le château subit plusieurs transformations au XVIIIème et XIXème siècles.



Château de Druy (Druy-Parigny) (v. 1840, Album Le Nivernois)

Soultrait donne la description suivante du château (1849) : "*Les constructions des diverses époques forment un grand carré, autrefois entouré de forts murs d'enceinte avec chemin de ronde et fossés, dont il ne reste que fort peu de traces ; l'entrée du château se*

⁷⁶ Source : Châteaux et Manoirs du Nivernais, Tome 1 (Camosine, Nevers, 2003)

trouve au milieu du côté sud : c'est une porte voûtée en anse de panier, défendue par deux tours à pans, garnies de meurtrières. Sous la voûte se voient encore les rainures qui servaient à faire tomber la herse. A droite de cette façade une grosse tour renfermant les anciennes prisons pourrait bien avoir fait partie de la construction primitive. Le côté ouest n'offre que quelques fragments de mur d'enceinte qui avait à peu près deux mètres d'épaisseur. A l'est se trouve la chapelle ; on a construit dessus. Enfin tout le côté nord est occupé par un grand bâtiment carré, flanqué de deux tours à ses angles ; ce corps de logis fut bâti en dernier lieu, au XVIII^e siècle, à la place d'anciens bâtiments d'habitation dont il reste encore les deux tours et une tourelle renfermant l'escalier. Le bâtiment est tout à fait ruiné". Le château décrit par Souhait, fut incendié en 1945. L'édifice actuel conserve des éléments de toutes ces époques.

Voyons maintenant ce que fut l'itinéraire de Charles, fils aîné de Bureau, ce comte de Dammartin avec qui se termina, faute de descendance, la branche aînée de la famille de La Rivière.

A5 – Charles, sgr de La Rivière, cte de Dammartin

Charles de La Rivière (+ 1429), écuyer d'honneur et chambellan du duc d'Orléans, puis chambellan du roi Charles VI, capitaine de Melun, Grand Maître des Eaux et Forêts, fut tenu sur les fonts baptismaux par le roi Charles V et armé chevalier en 1416. Il hérita des terres de son père et en fit hommage en 1409⁷⁷. La Rivière lui fut confisquée en 1418 par la reine Isabeau de Bavière, avec Druy et Marcy, et rendues au comte de Nevers⁷⁸. En ces temps troublés, il avait dû se rendre coupable de quelque trahison vis-à-vis de la couronne.

En épousant en 1404 Blanche de Trie, fille de Charles et de Jeanne d'Amboise, il devint comte de Dammartin-en-Göele. Il fit hommage cette même année pour d'autres terres venues de sa femme⁷⁹. La détention de ce comté ancien, situé près de Meaux, est repérée depuis le X^e siècle chez les comtes de Montdidier, puis il passa aux sires de Trie, issus des comtes de Beaumont-sur-Oise et alliés aux plus grandes familles du royaume, vers 1190. *Dammartin* - la maison d'un seigneur Martin (*dominus martinus*) – un nom sur lequel plusieurs légendes ont été brodées -, était un fief très étendu et une place forte considérable, mais il ne reste rien de l'ancien château.

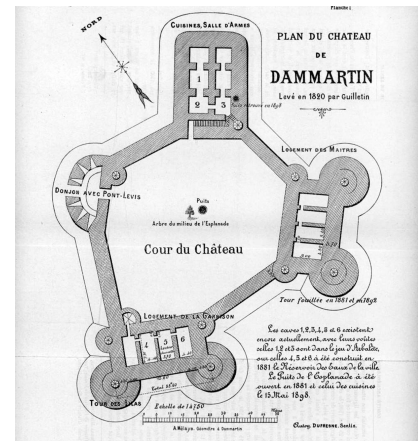
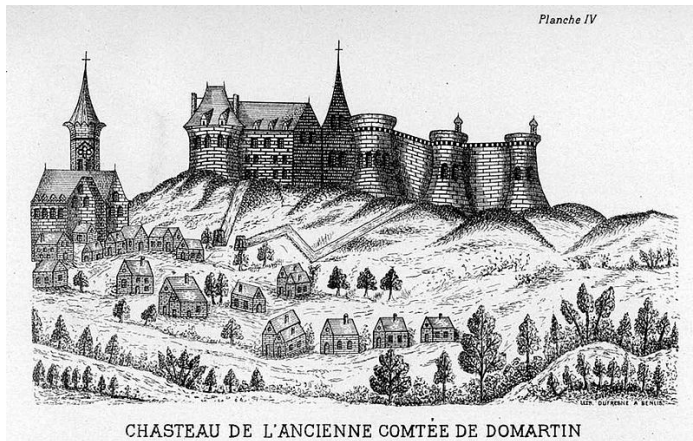


En Ile-de-France : « D'or à la bande d'azur »

⁷⁷ Titres..., col. 136

⁷⁸ Cité par H. de Flamare in « *Le Nivernais pendant la Guerre de Cent ans* », op. cité.

⁷⁹ 7 juin 1404 : "*Hommage lige des terres de Neelle, Beaulieu, Fréniches, Cappy et Athies, mouvant du comté de Vermandois, rendu au roi par Charles [Bureau] sire de La Rivière et comte de Dammartin, écuyer d'honneur et chambellan du duc d'Orléans, à cause de Blanche de Dammartin sa femme* » (AN P//15, numéro 103)



Le château de Dammartin (reconstitution et plan, 1899⁸⁰)

Charles et Blanche n'eurent pas d'enfant et le comté revint plus tard à un héritier de la famille de Trie : Antoine de Vergy, sgr de Fouvent et de Champlitte, en Bourgogne, chevalier de la Toison d'Or.

Charles épousa en secondes noces vers 1419, la fille d'un autre très puissant seigneur, Isabeau de La Trémouille, fille de Guy VI, comte de Guînes, Grand-Chambellan héréditaire de Bourgogne, et de Marie, dame de Sully, Craon, Mareuil, et Boisbelle, dont il n'eut pas non plus d'enfant. Elle était veuve de Pierre de Tourzel, sgr d'Allègre, et se remaria ensuite au sire de Chateaufvillain.



En Bourgogne : « D'or, au chevron de gueules, accompagné de trois aiglettes d'azur becquées et membrées de gueules »

Il mourut à Issoudun en 1429, dépossédé en partie de ses biens. A. Lefebvre⁸¹ cite ses dispositions testamentaires : il ordonne d'abord que sa sépulture demeure « en l'église de l'abbaye de Cappau en Pays Douvoyr au milieu de ladite abbaye » (Ndlr : erreur de transcription : il s'agit bien sûr de l'Epeau, en Pays Donziais). Puis il fait des fondations de messes commémoratives, à l'Epeau, à la chapelle du roi Charles V à Saint-Denis à la mémoire de son père, et à N.-D. de Chartres, à celle de son grand-oncle d'Angerant. Il souhaite ensuite que le corps de son frère Jacques, inhumé aux Cordeliers de Paris après son assassinat, soit transféré à Auneau. Il énumère les 7 châteaux lui appartenant : Auneau, Croissy, Charny, Cézy, Druy, Saint-Maurice-Thizouaille, et Aillebaudière (Champagne,

⁸⁰ In : « Comité Archéologique de Senlis, Comptes-rendus et Mémoires », année 1899, planche IV après p. 192

⁸¹ Op. cité

auj. Allibaudières), et en laisse deux de son choix à sa femme Isabelle de La Trémouille et celui d'Aillebaudière à son neveu de Châtillon-Dampierre.

Il laissait pour héritiers sa sœur Perrette et ce neveu. Mais sa succession était lourdement grevée, car son attachement indéfectible au parti du Dauphin lui avait valu d'être fait prisonnier plusieurs fois, astreint à verser des rançons. Perrette fut néanmoins déclarée attributaire des châteaux d'Auneau et de Charny, pour lesquels elle rendit hommage au roi à Montils-les-Tours en 1446, et de celui de Cézy, qui fut reconstruit peu après par Jacques Cœur. La tombe de la dame de La Roche-Guyon dans l'église de Cézy a disparu à la Révolution, comme celle de Jacques de Harlay de Champvallon (1552-1630), sgr de Cézy, l'un des amants de la Reine Margot.

Avec la mort de Charles s'achevait la branche aînée des sires de La Rivière. La suite de leur histoire va nous ramener en Nivernais.

TROISIEME PARTIE - BRANCHE CADETTE DE CHAMPLEMY ET LA RIVIERE

Nous allons suivre ici les dix générations de seigneurs de La Rivière de la branche cadette restée en Nivernais et Donziais, marquée par une rapide expansion territoriale et répartie en sous-branches.



La Rivière

Ils prirent la suite des premiers échelons comme seigneurs de Perchin ; puis acquirent la terre des Granges à Suilly-la-Tour (chât. de Donzy) ; celle de Champlemy (chât. de Châteauneuf-Val-de-Bargis) dont le nom leur est souvent associé ; les vicomtés de Tonnerre et de Quincy, en Bourgogne ; le fief de La Garde à Perroy (chât. de Donzy) ; Giry et Corvol-d'Embernard (chât. de Montenoison, *cf. supra*).

Des sous-branches s'en détachèrent donc que nous examinerons dans la partie suivante : celles de Giry, de Cheney (au comté de Joigny), de Tonnerre et Quincy (en Bourgogne), de La Garde (en Donziais). Nous terminerons par la branche bâtarde de La Borde, en Auxerrois, dans la dernière partie.

1 – PERCHIN ET CHAMPLEMY

B3 – Bureau II, sgr de Perchin

Bureau II de La Rivière, seigneur de Perchin, des Granges et du Puy-Nodé - fils cadet de Jean et Isabeau de Chassin - fit une riche alliance en épousant vers 1330 une certaine Agnès La Paulmière, dame de Nevoy, près Gien, et du Puy-Nodé en Limousin. Elle était richement possessionnée à Suilly-la-Tour par héritage de son oncle Guillaume Le Paulmier qu'un bel acte nous décrit (1333) : « *Après la Saint Martin d'hiver, lettres où il se voit que Bureau de la Rivière, eyr, et Agnès La Paulmière sa femme, avaient vendu des terres, prés et vignes, situés en la paroisse de Seuilly, à Christophe et à Nicolas Les Paulmiers, frères, à cause qu'ils provenaient de ladite Agnès sa femme. Il a assigné le remploy sur la terre des Granges et appartenances. Il se voit aussi par un partage fait entre Jean et Bureau de la Rivière, frères, en 1380, les qualités et grands biens, terres et seigneuries, que Messire Guillaume de La Paulmière, chvr, leur oncle, leur laissa après son décès* »⁸². L'appellation d'Agnès donne un exemple de féminisation d'un nom, assez courante au moyen-âge pour les *surnoms* qu'on appellera ensuite *patronymes* : Agnès La Paulmière, fille d'un Paulmier...

Bureau fit hommage pour la terre des Granges à Suilly-la-Tour en 1351⁸³ un fief qui aurait été donné à son père par le comte de Nevers – Louis Ier de Flandres dit « *de Crécy* » (1302-1346) – en 1323, qu'il agrandit sans doute par son alliance. Il fut inhumé à l'Epeau auprès de ses ancêtres.

Ce château, ancienne forteresse médiévale de plan barlong, reconvertie à la fin de la Renaissance en une habitation plus confortable et aérée, a conservé tout son charme. « *Serti par ses douves et environné de saules sous lesquels courent les eaux du Nohain, le château des Granges près de Suilly-la-tour, offre l'image de ce que pouvait être, dans un cadre de verdure et d'eau, la douceur de vivre à l'époque de la Renaissance* », écrit Raymond Colas dans son ouvrage sur les châteaux du Nivernais⁸⁴. Son architecture est composite, de la fin du moyen-âge à l'époque de Louis XIII, mais l'ensemble est particulièrement harmonieux dans ce cadre de prairies et d'eaux vives.

Deux fiefs et deux châteaux se joutaient en fait dans le site, qui furent souvent réunis et parfois séparés au rythme des successions. D'abord la « *Rachonnière* », dont le nom qui évoque les « *rachons* » - des souches d'arbustes au bord des rivières - est conservé par la ferme voisine. Ce fief pourrait avoir appartenu aux Le Paulmier. Il est possible que le petit château accosté d'une tour ronde qui borde la route au bord du Nohain en soit un reste, mais il est généralement considéré comme postérieur et appelé du nom de son bâtisseur supposé, Jacques de Forgues, au début du XVII^e siècle. Quoiqu'il en soit, ce fief serait le premier identifié en ce lieu, dont le second : les Granges – parfois appelées « *les Granges* »

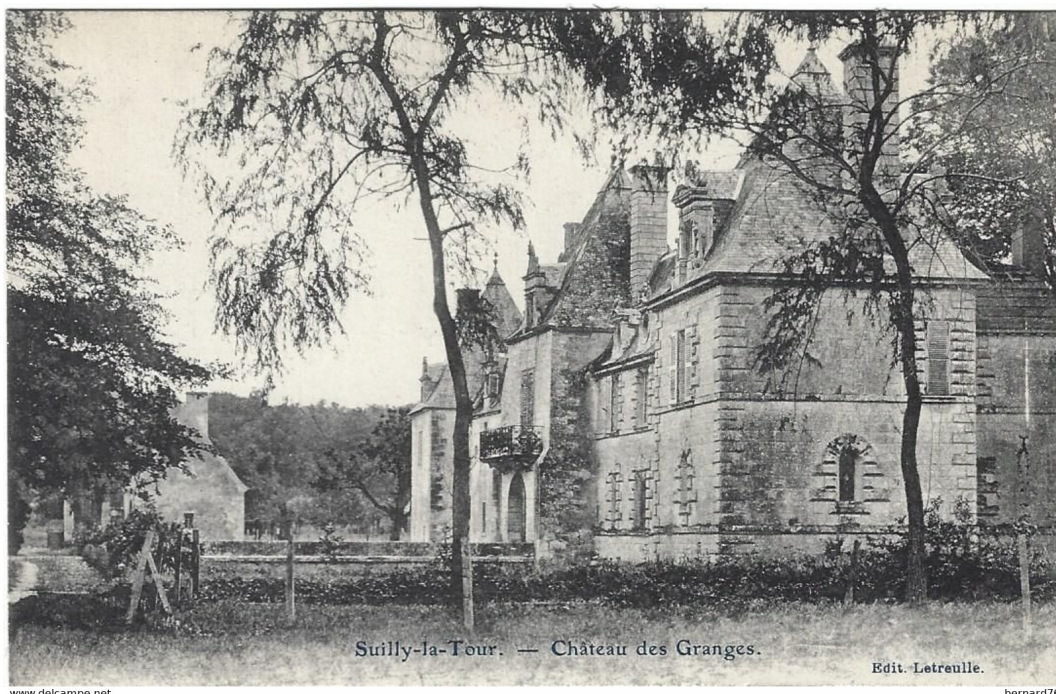
⁸² Titres..., col. 752

⁸³ Titres..., col. 293

⁸⁴ R. Colas, op. cité

de la Rachonnière » dans des actes – fut sans doute détaché. Le nom de Granges s’imposa finalement.

Comme l’indiquent les larges douves alimentées par le Nohain qui entourent encore le château, la maison-forte d’origine était édifiée suivant un plan typique des XIIIème et XIVème siècles, avec des tours carrées aux angles, des courtines et un pavillon d’entrée. Le corps de logis dont ne subsistent que les bases à caractère gothique au sol, était à l’opposé. Ruiné pendant la guerre de Cent ans et abandonné, le château fut en partie reconstruit au XVIème siècle, avec une ornementation plus riche. La façade principale offre, au centre et à chacune de ses extrémités, des pavillons reliés par des corps de logis. Au sud-est, l’élégante aile en retour est bâtie sur l’alignement de l’ancienne muraille. Le pavillon central, sous la voûte duquel s’ouvre l’entrée, est accessible par un pont dormant qui a remplacé l’ancien pont-levis. Un pavillon carré édifié sur les bases d’une ancienne tour d’angle abrite une chapelle voûtée, dont les murs sont décorés de fresques de style italien exécutées vers 1605.



Le château des Granges (Suilly-la-Tour)

L’ensemble est majestueux et simple à la fois. Il est généralement considéré comme ayant été bâti à l’origine par notre Bureau de La Rivière, mais n’appartint à la famille que pendant 150 ans environ, période pendant laquelle il semble d’ailleurs avoir été sous-inféodé avant d’être vendu. Le destin des Granges fut ensuite chaotique, de successions en ventes.

Bureau II de La Rivière et Agnès La Paulmière avaient eu un fils, Jean II, qui suit, et sans doute deux filles, dont Marguerite, qui épousa le seigneur de Blancafort, en Berry. Il testa en 1349⁸⁵.

⁸⁵ Titres..., col. 753 - 1349 : « Testament de Bureau de La Rivière, chvr, sgr de Perchin, lequel élit sa sépulture en l’abbaye N.D. de l’Epeau, du côté de la sépulture de Jean de la Rivière (ndlr :

B4 – Jean II, sgr de Perchin

Jean II de La Rivière, seigneur de Perchin et de Nevoy, capitaine au service de Charles V, n'a guère laissé de trace ; il avait épousé vers 1360 Agnès de Billy⁸⁶, fille de Philippe, seigneur de Mauregard-en-France.



En Ile-de-France : « *Vairé d'or et d'azur, 2 fasces de gueules brochant sur le tout* »

La terre des Granges n'est plus mentionnée pour lui ; elle a pu être sous-inféodée.

Jean et Agnès eurent notamment un fils, Bureau III, qui suit et deux filles brillamment mariées dans la région. Jeanne épousa en 1388 le seigneur de La Motte-Josserand, Jean de Bazoches⁸⁷, puis Guillaume d'Assigny, capitaine de Cognac. Hélène s'unit à Jean de La Grange, sgr de Montigny, en Berry ; leur fils Geoffroy devint seigneur d'Arquian et prit en se mariant le nom et les armes des Guytois qui tenaient ce fief des barons de Saint-Verain. Marie-Casimire de La Grange d'Arquian (1641-1716), reine de Pologne par son mariage avec Jean III Sobieski, était leur descendante.



Marie Casimire de La Grange d'Arquian avec ses enfants et Jean III Sobieski, roi de Pologne, avec son fils

son père) et lègue 100 sous de rente à ladite église, et aussi à l'église de Treigny pour faire prier Dieu pour Agnès La Paulmière, jadis sa femme ».

⁸⁶ Billy-sur-Ourcq, Aisne

⁸⁷ Titres..., col. 754 - Id., 1421 : « *Ratification du contrat de mariage de Jean de Bazoches, par Tristan de La Tournelle, dit de Maisoncomte, eyr, sgr de Treigny, et Jean de Revillon, eyr, sgr d'Aprémont, à cause de Jeanne et Anne de Bazoches leurs femmes* ».

B5 – Bureau III, sgr de Perchin

Bureau III de La Rivière, seigneur de Perchin et de Nevoy, fut Capitaine général, Gouverneur du Nivernais et du Donziais et Chambellan du duc de Bourgogne. Il avait acquis par son mariage avec Philiberte de Champlemy vers 1390⁸⁸ ce grand et ancien fief de la châtellenie de Châteauneuf. Elle était la fille de Guillaume, seigneur de Champlemy et de Rosay⁸⁹, Gouverneur du Nivernais et du Donziais pour le duc de Bourgogne, qui assurait alors le gouvernement du comté au nom de son fils aîné, Charles, comte de Nevers et baron de Donzy⁹⁰. Bureau III mourut à Azincourt dans la troupe de chevaliers conduite par le comte.



Ruines du château de Champlemy

Champlemy était détenu au XII^{ème} siècle par Hugues de Thil, fondateur avec Alix de Montenoison sa femme de l'abbaye cistercienne de Bourras à Saint-Malo-en-Donziais, toute proche. En 1364 le fief était aux mains de Marguerite de Fontenay, femme de Guy de Thianges, qui construisit sans doute le château dont on voit aujourd'hui les ruines. Les descendants de Bureau III le conservèrent jusqu'au début du XVII^{ème}, et cette branche de la famille s'identifia à ce site.

Puis il passa par alliance aux Rabutin et fut vendu à Anne de La Guiche, femme du maréchal de Schomberg dont les descendants le conservèrent jusqu'à la Révolution.

C'est dans son parc que naît la Nièvre de Champlemy qui rejoint à Guérigny la Nièvre d'Arzembouy. On est ici aux limites méridionales de l'ancien Donziais.

⁸⁸ Titres..., col. 754, 1404 : « *Acte dans lequel sont nommées : Philiberte de Champlemy, femme de Bureau de La Rivière, et Amarée de Champlemy, sa sœur, filles de Guillaume de Champlemy* ».

⁸⁹ Auj. un hameau voisin de Champlemy

⁹⁰ Titres..., col. 65 : 1395 : citation en ces qualités

Dans cet ensemble médiéval en ruines, des constructions des XIV^{ème}, XV^{ème} et XVI^{ème} siècles se juxtaposent de façon désordonnée. La façade Est, la plus ancienne, est flanquée de deux tours rondes dont les murs sont percés d'archères et de canonnières, entre lesquelles des restes du donjon carré primitif subsistent.

Bureau et Philiberte eurent au moins trois enfants ⁹¹,:

- *Jean III, qui suit*
- *Jacques qui suivra, branche de Giry*
- *Hélène, prieure de La Fermeté*⁹².

B6 – Jean III, sgr de La Rivière

Jean III de La Rivière, seigneur de Perchin, Champlemy puis La Rivière, avait racheté cette terre familiale à son cousin Valéran de Châtillon en 1451⁹³. Il fut Gouverneur de Montargis, Bailli de Nivernais et Donziais, Capitaine d'Entrains, Conseiller et Premier Chambellan de Charles de Bourgogne (1414-1464), comte de Nevers, en 1444 : « *Lettres par lesquelles Charles, comte de Nevers, donne à Jean de La Rivière, sgr de Champlemy, son conseiller et chambellan, la charge de Premier Chambellan, en considération des notables et loyaux services qu'il avait reçu de lui et de ses enfants ; cette place étant devenue vacante par la démission de Guy de Jaucourt, sgr de Villarnoul* »⁹⁴.

Il avait épousé en 1424 Alix de La Perrière, dame de Verneuil, vicomtesse de Tonnerre et de Quincy, fille et héritière d'Huguenin de La Perrière et de Catherine de Saigny-Saffres. Cette alliance lui apporta des terres en Nivernais, dont Verneuil dans le sud du comté, mais surtout un établissement significatif dans la vallée de l'Armançon, c'est-à-dire en Bourgogne ducale, avec les vicomtés de Tonnerre et Quincy.



En Bourgogne : « *D'argent à une fasce abaissée de gueules accompagnée de trois têtes de léopard allumées et lampassées de gueules, couronnées d'or à l'antique, rangées en chef.* »

⁹¹ Titres..., col. 755, 1452 : « *Partage de divers biens fait entre Jean et Jacques de La Rivière, enfants de feu Bureau et de Gilberte ou Philiberte de Champlemy* »

⁹² Titres..., col. 755, 1456 : Acte passé par Hélène de La Rivière, Prieure de la Fermeté, monastère bénédictin de femmes, fondé en même temps que Crisenon (89), dont il dépendait (bulle de 1145) par Advise, épouse de Renaud, cte de Nevers (Source : R. de Lespinasse « Le Nivernais et les comtes de Nevers », op. cité) (Voir aussi l'histoire du prieuré par V. Gueneau, SNLSA, 1883)

⁹³ Titres..., col. 755 : déjà cité ; même page : « *Hom. de la terre de La Rivière fait au comte de Nevers par Jean de La Rivière, Gouverneur et Bailli du Nivernois* ».

⁹⁴ Titres..., col. 754

Il avait aussi acheté avec son frère Jacques en 1446 la terre de Giry⁹⁵, que nous évoquerons plus loin, et cédé la Rachonnière et les Granges avant 1457 à Germain Trouvé, un bourgeois anobli originaire d'Auxerre, très investi dans les grandes affaires publiques⁹⁶. Les deux frères acquièrent également ensemble les terres de La Garde (« *La Garde-les-Donzy* »), à Perroy, dont nous traiterons avec la branche qui en prit le nom, et de Colméry voisine, « *pour 200 écus d'or* », auprès de Guillaume de Dicy leur cousin, Gouverneur de Nevers et de Donzy, en 1462, étendant significativement le périmètre foncier de leur famille.⁹⁷

Il effectua avec sa femme un pèlerinage à Rome en 1460 où ils obtinrent « *la pleine absolution de leurs péchés* »⁹⁸. Il testa en 1464, mourut en 1468 et fut inhumé à l'Epeau dans la chapelle de La Rivière⁹⁹.

Verneuil, apporté par Alix de la Perrière, était dans cette famille depuis l'origine au XIIIème siècle, dont les membres en rendirent hommage à plusieurs reprises. Ainsi en 1309 : « *Dénombrement et hommages rendus au compte par Guyot de La Perrière, damoiseau, fils de feu Hugues de La Perrière, seigneur de la Boue, pour les maisons de la Boue et de Verneuil* ». Ce Guy est sans doute le constructeur du château primitif. Son petit-fils Philibert fit hommage en 1372 pour « *la maison-fort de Verneuil* » et le fils de celui-ci Huguenin, père d'Alix, en 1410 pour « *la tour de Verneuil* ».



Château de Verneuil (Verneuil, 58)

⁹⁵ Titres..., col. 139, 1446 : « *Vente de la sie de Giry à Jean et Jacques de La Rivière, pour 300 LT, et deux marcs d'argent par Claude de Bichy, eyr, de l'avis de Louis de Vestoret, sgr de Marigny en Charolais* ».

⁹⁶ Titres..., col. 268, 1457 : « *Hom. de Mess. Jean, sire de La Rivière, au nom de mess. Germain Trouvé, licencié es Lois, pour la maison dudit mess. Germain, au nom de Jeanne Criquette, pour la terre de la Rassonnière, à cause de Donzy* ».

⁹⁷ Titres..., col. 290 et 755

⁹⁸ Titres..., col. 755

⁹⁹ Titres..., col. 755

Le château, qui comprend une base médiévale à laquelle des modifications et adjonctions ont été apportées au fil du temps, conserve son aspect de maison-forte. Il repose sur une plate-forme carrée d'environ trente mètres de côté dont les fossés ont été comblés. Des tours ont été érigées dans chaque angle au XV^{ème} siècle, reliées au sud par un corps de logis. La plus grosse, la mieux conservée, porte encore des équipements de défense.

Entré par cette alliance dans la famille de la Rivière en 1424, Verneuil la quitta vingt ans plus tard quand Catherine, fille de Jean et Alix l'apporta à Gui de Digoine, seigneur d'Uxeloup. Il était d'usage courant que les filles soient dotées de terres venues de leurs mères, pour réserver les sites ancestraux aux fils. On peut voir la dalle funéraire de Guy et Catherine, avec leurs effigies gravées de façon un peu fruste - mais gracieuse s'agissant d'elle -, conservée dans l'église de Luthenay-Uxeloup malgré les habituelles atteintes révolutionnaires sur les blasons. Verneuil passera ensuite de famille en famille par des alliances.



Dalle funéraire de Guy de Digoine et Catherine de La Rivière

(Eglise de Luthenay-Uxeloup, 58)

Le titre de vicomte de Tonnerre et de Quincy, apporté également par Alix de La Perrière, sera conservé pendant de plusieurs générations dans la famille de La Rivière. Une sous-branche que nous retrouverons plus loin s'y identifiera même à la fin du XVI^{ème} siècle.

Le vicomte était à l'origine un délégué du comte chargé d'administrer en ses lieux et place le comté. Il semble qu'il y ait eu des vicomtes de Tonnerre dès le XI^{ème} siècle. Le titre devint comme tous les autres héréditaire et quitta progressivement son statut de fonction de commandement pour devenir un simple fief. On le trouve au XII^{ème} dans la

famille de Rougemont – tout proche - considérée comme issue d'un cadet de la maison comtale de Tonnerre.



Ruines de Rougemont (21)

Quincy-le-Vicomte, dans la haute vallée de l'Armançon – c'est-à-dire assez loin de Tonnerre -, était une terre associée à la possession du titre, qualifiée de *vicomtale* par extension, relevant du comté de Tonnerre. Les vicomtes résidaient au château de Quincy.



Château de Quincy-le-vicomte (21)

Le titre et les terres étaient passés par des alliances des Rougemont aux Bierry, et des Saigny-Saffres aux La Perrière. Ils restèrent dans la branche principale de Champlemy jusqu'à Hubert de La Rivière au XVIème siècle, et dans la famille jusqu'à la veille de la Révolution par une sous-branche que nous retrouverons.



Buffon

Profitant des déboires financiers des ultimes représentants de la famille, le célèbre naturaliste Georges Louis Leclerc de Buffon (1707-1788), Intendant du Jardin du roi, acquit Quincy en 1784, qui comprenait des bois proches de sa forge de Buffon, ainsi qu'un domaine agricole important. Ce faisant, il accédait au titre de vicomte de Tonnerre, ancien et prestigieux en ces temps d'*ultimes vanités* suivant l'expression de Chateaubriand. Il ne le fut que 4 ans et son fils perdit comté et vicomté un an plus tard dans la tourmente révolutionnaire. Lors de l'acquisition, Buffon avait été informé que la plupart des terres « *relevaient en plein fief, foi et hommage de Monsieur le marquis de Louvois, à cause de son comté de Tonnerre* ». Il s'agissait alors de Charles François Le Tellier, marquis de Louvois et de Courtanvaux, arrière-petit-fils du grand ministre, qui avait acquis le comté des Clermont-Tonnerre, fortement endettés, en 1684.

La seigneurie et le château de *Quincerot*, en face de Quincy sur la rive droite de l'Armançon, étaient associés à ces possessions. Tenue en fief au début du XIV^{ème} siècle par Othenon de Baalon, cette maison forte avait suivi la même dévolution. En 1593, M. de Cypierre en délogea les ligueurs et démantela le fort.



Château de Quincerot

Il est probable que cette terre quitta alors le patrimoine des vicomtes de Quincy de la maison de La Rivière puisqu'on ne le trouve plus mentionné dans leurs titulatures. Le château fut rebâti au début du XVII^{ème} siècle, mais il conserve de nombreux éléments d'origine. Les Harangier, seigneurs de Chassey, tenaient le fief depuis 1595, par acquisition.

Entre ces lignées de la vieille chevalerie bourguignonne et le grand savant naturaliste, les sires de La Rivière nivernais avaient tenu la vicomté et Quincy, pourtant assez loin de leurs bases, pendant quatre siècles. Les membres de la sous-branche de Quincy ont sans doute résidé au château, mais celui-ci, qui existe toujours en bordure du village, transformé au fil du temps, a perdu de sa superbe médiévale. Il conserve cependant son ancien donjon carré, enserré dans une reconstruction du XVII^{ème} siècle.

La terre de *Colméry*, achetée par Jean et Jacques de La Rivière en 1462 à Guillaume de Dicy leur cousin, en même temps que La Garde, resta longtemps dans la famille. On ne sait rien de ce Guillaume, qui appartenait sans doute à une famille originaire du Gâtinais qui donna des baillis de Sens.

Il n'y a pas trace à Colméry du *château* cité dans certains actes. La belle église Saint Aignan, de style gothique tardif, a dû succéder à un édifice primitif puisque la paroisse est citée dès le VI^{ème} siècle. Le fief de Colméry comprenait des arrière-fiefs comme Savigny, avec son moulin sur la Talvanne, vendu par Hubert de La Rivière (*cf. infra*) à un bourgeois de Donzy en 1596, ce dont la veuve atteste quelques années plus tard en déclarant : « ...qu'elle tient audit nom et qualité le fief de Savigny assiz en la paroisse de Coulemery faisant partie de la terre et justice dudit lieu de Coulemery, ledit fief se consistant en tous droitz de justice et que à cause de ce elle a droit de prendre et percevoir par chascun an sur ses sujetz dudit Savigny qui sont en petit nombre huit livres quatorze solz huit deniers tournois et un boisseau d'avoine mesure de Coulemery tant cens que rentes et que ledit deffunct Maignen son mary a iceluy fief acquis de messire Hubert de La Riviere chevallier seigneur de La Riviere et Coulemery, duquel elle tient ledit fief en foy et hommaige. »¹⁰⁰.



Eglise Saint-Aignan de Colméry (1536)

¹⁰⁰ Source : Cahiers du Val de Bargis

Il comprenait aussi plusieurs moulins, à grain comme celui du Poinçon, ou à forge, dans cette vallée dont chaque *watt* hydraulique était exploité.

Colméry resta dans la famille jusqu'au début du XVII^{ème} siècle. On le voit cité dans le testament de Jean IV de La Rivière en 1510, associé à La Garde¹⁰¹, et dans l'acte de partage des biens d'Hubert de La Rivière, en 1613, qui en conservait l'usufruit¹⁰². Le fief passa en 1626, sans doute par acquisition, à François de Menou, époux de Marie Brisson, dame de Nanvignes, Ménestreau et Villers, dont le fils, titré marquis de Menou grâce à la constitution d'un véritable *majorat*, construisit le grand château Louis XIII parfaitement conservé.

Nous reviendrons sur les autres acquisitions de Jean et Jacques de La Rivière : *Giry et La Garde*, dans la suite de cette histoire en évoquant les sous-branches qui les conservèrent.

Jean et Alix avaient eu au moins quatre enfants :

- *Jean IV qui suit* ;
- *Catherine qui avait eu Verneuil en partage, mariée à Guy de Digoine* ;
- *Anne, mariée à Guy de Chassy* ;
- *Guyotte*¹⁰³

B7 – Jean IV, sgr de La Rivière

Jean IV de La Rivière fut un puissant seigneur de son temps, cumulant terres et charges, alternant séjours à la Cour, responsabilités locales, et administration de ses grands biens en Donziais, en Nivernais et en Bourgogne.

Il fut d'abord seigneur de La Rivière, de Perchin et de Champlemy, dont il fit hommage « à cause de Donzy » en 1472, avec des fiefs de moindre importance de la châtellenie de Montenoison : « ...mess. Jean de La Rivière, chvr, sgr dudit lieu et de Champlemy, pour ses terres et seigneuries de La Rivière, à cause de Donzy, Rouzay, Vacy, Ars-en-Bouy, Souffin et Authiou, à cause de Montenoison, seigneuries à lui échues par le trépas de Jean, son père, et pour les seigneuries de Lurcy-le-Chatel, Lurcy-le-Bourg, Boulon en Marcy, châ. de Montenoison, lui appartenant à cause de Marguerite Damas, sa femme »¹⁰⁴.

Il tenait Lurcy-le-Châtel et Lurcy-le-Bourg, de sa femme. Il conservait la vicomté de Tonnerre et de Quincy, avec Quincerot, venus de sa mère. Il fut aussi seigneur de Giry à la suite de son cousin Claude (*cf. infra*), et de « Beauvoir, par. de Lin, en Donzinois » (en fait

¹⁰¹ Titres...col. 755

¹⁰² Titres... col. 761

¹⁰³ Titres..., col. 755, 1453 : « Acte dans lequel figure Guyotte de La Rivière, fille de Jean de La Rivière, sgr de Champlemy »

¹⁰⁴ Titres..., col. 140

Beauvais), dont il fit hommage en 1485¹⁰⁵ mais dont la dévolution reste confuse et qui ne resta pas dans la famille.

Il fit hommage en 1489 pour Frasnay-les-Chanoines¹⁰⁶, qu'il avait sans doute acquis ou que le comte lui avait attribué, où se trouvait une collégiale et un château, dont une tour ronde du XIII^e siècle subsiste. C'est aujourd'hui un hameau de St-Aubin-les-Forges, dans la vallée de la Nièvre. Cette détention fut brève car le fief, auréolé du titre de « *baronnie avec haute justice* » attribué aux Chanoines de Frasnay par Mahaut de Courtenay en 1231, fut acquis peu après par Philibert de La Platière et resta dans cette famille jusqu'au XVIII^e siècle.



Frasnay-les-Chanoines, vers 1840 (in Le Nivernois)¹⁰⁷

Jean IV fut chambellan des rois Charles VII, Louis XI et Charles VIII ; premier chambellan du duc de Bourgogne ; bailli de Montargis, bailli de Donziais¹⁰⁸, cité en 1473 et en 1481 comme jouissant des faveurs du comte Jean, duc de Brabant qui érigea en 1481 « *...le château de La Rivière en château châtelain, avec ses dépendances* »¹⁰⁹ ; et capitaine du château de Montenoison en 1486, à la suite de son cousin Claude, seigneur de Giry¹¹⁰.

¹⁰⁵ Titres..., col. 280

¹⁰⁶ Titres..., col. 66-67

¹⁰⁷ « *Le Nivernois, Album historique et pittoresque* », par MM. Morellet, Barat et Bussière (Nevers, E. Bussière, Imp. Ed., 1838)

¹⁰⁸ Titres..., col. 41

¹⁰⁹ Titres..., col. 756

¹¹⁰ Titres..., col. 757

Il échangea la terre de Corvol d'Embernard à Jean de Chabannes en 1505, payant « *le quint denier de l'acquisition par lui faite* »¹¹¹ (*cf. supra*) et testa en 1510¹¹².



Jean de Bourgogne, duc de Brabant, comte de Nevers et baron de Donzy (1415-1491), en habit de Chevalier de la Toison d'Or

En épousant en 1446 Marguerite Damas, dame de Lurcy-le-Val et d'Anlezy, le sire de La Rivière s'unissait à la plus ancienne noblesse de Bourgogne.



En Bourgogne : « d'or à la croix ancrée de gueules, une cotice en bande d'argent sur le tout. »

Le père de celle-ci, Erard Damas, sgr de Marcilly, de Montigny-aux-Amognes et de Crux, vicomte de Chalon, était chambellan du roi et du duc de Bourgogne, écuyer tranchant du comte de Nevers, et lieutenant pour le roi aux pays de Mâconnais et Auxerrois. Il était issu de la branche nivernaise de la grande lignée des Damas, de même souche que les barons de Donzy de la Maison de Semur. Leur nom évoquait les Dalmatii leurs ancêtres, vicomtes de Brioude de souche gallo-romaine, connus avant le Xème siècle.

Les terres de Lurcy dont Marguerite hérita avaient été apportées par sa mère Isabeau d'Avenièrès, qui les tenait de ses aïeux maternels d'Anlezy et eux-mêmes des comtes de

¹¹¹ Titres..., col. 757

¹¹² Titres..., col. 757

Nevers. On les retrouve chez les générations suivantes de la branche de Champlemy jusqu'à leur transmission aux Charry.

Le *chastel* de Lurcy - qu'il ne faut pas confondre avec le donjon ou « *logis du Prieur* » à Lurcy-le-Bourg – était situé à Ligny¹¹³ et fut détruit par un incendie pendant les guerres de religion. Le fief fut acquis par la famille de Charry à la fin du XVIIème siècle. La maison-forte, réduite à quelques pierres, a complètement disparu sous la végétation.

Jean et Marguerite eurent quatre enfants :

- *Anne, dame de Perchin, mariée à Jean de La Ferté-Meung, sgr de Boisjardin à Ciez ;*
- *François, qui suit ;*
- *Jacquette, dame de Giry, mariée à William Stuart, sgr d'Aubigny, puis à Jacques de Veilhan, qui transmet Giry ;*
- *Marie, mariée à Philibert de Varigny, sgr de Chassy ;*

Jean avait eu par ailleurs des enfants naturels d'une certaine *Marguerite de Minières*, non identifiée :

- *Jacques, sgr de Bèze¹¹⁴, marié en 1525 avec Blanche David¹¹⁵, d'où Claude, mariée en 1547¹¹⁶, Adrien de Loron, sgr des Courtils, sp*
- *Guillaume, qui fonda la branche légitimée de la Borde, à Leugny, en Auxerrois, que nous verrons à la fin*
- *Edmée, mariée en 1525 avec Guy Boisselet, sgr de la Cour-les-Mailly*
- *Jeanne, mariée en 1541 avec Jean d'Angeliers*

B8 – François, sgr de La Rivière

Avec la génération suivante, à cheval sur les XVème et XVIème siècles, c'est-à-dire sur le Moyen-Âge qui s'achève et la Renaissance qui s'annonce, la famille de La Rivière est à son apogée en Nivernais-Donziais. Un patrimoine élargi et une descendance masculine plurielle vont lui permettre de se déployer en plusieurs branches.

¹¹³ Hameau de Saint-Benin-des-Bois

¹¹⁴ A Lucy-sur-Yonne (89) en bordure de la rivière canalisée ; fief de la châtellenie de Chatel-Censoir, qui aurait été légué à Jacques par son père, ou lui aurait été apporté par son mariage...

¹¹⁵ Titres, col. 731 : 1525, 2 févr. : « *Contrat de mariage de Jacques de la Rivière, écuyer, fils de Jean de la Rivière, écr, sgr de Besze, et de Marguerite de Minières, et de Jeanne David, fille de Blanchet David, écr, sgr du Mesnil, et de Barbe de Lanvaux. Assistent au contrat : Guillaume de la Rivière, écr, sgr de la Borde, Gui Boisselet, écr, sgr de la Cour, frère et beau-frère du futur époux, Loup de Saint-Quentin, écyr, et Antoine de Saint-Quentin, écyr, sgr de Fouronne* »

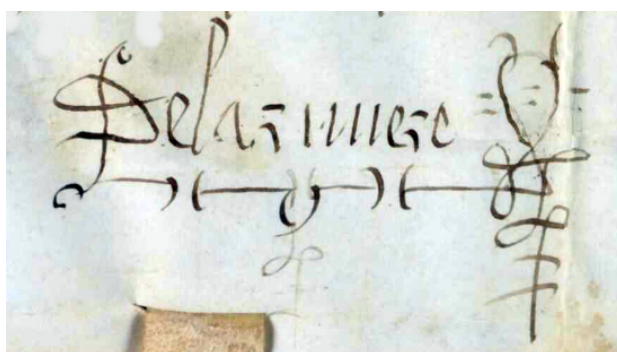
¹¹⁶ Titres, id. 1547, 11 févr. : « *Contrat de mariage d'Adrien de Loron, écr, fils de feu Pierre de Loron, écr, sgr de Domecy, et d'Hippolyte de Gamache, et de Claudine de la Rivière, fille de feu Jacques de la Rivière, écr, sgr de Besze, et de Jeanne David. Le futur époux étant assisté de Jacques de Loron, son frère et curateur, et de noble h. Jean de Lanvaux, son beau-frère ; et la future épouse assistée de noble h. Blanchet David, écr, sgr du Mesnil, son aïeul et curateur, et de Guillaume David, sgr de la Brullerie, son oncle* ».

Le comté de Nevers est érigé en duché en 1538 pour François de Clèves, et conserve avec lui la baronnie de Donzy, associée mais différente puisque relevant des évêques d'Auxerre. Cet ensemble deviendra le « *duché de Nivernois et Donzinois* » en 1553, sans que cette mouvance duale en soit affectée. La Bourgogne ducale quant à elle avait pris fin avec la défaite du Téméraire en 1477 ; les terres qui en relevaient devaient maintenant hommage au roi. Le petit comté de Tonnerre poursuivait son destin autonome aux mains de différentes familles.

François de La Rivière, fils de Jean IV, hérita des terres de son père, pour lesquelles on le voit faire hommage en 1510¹¹⁷. Il fut au premier chef seigneur de La Rivière et de Champlemy, ainsi que de Corvol-d'Embernard, La Garde et Colméry. Mais il est aussi cité en 1503 comme seigneur Lurcy-le-Chatel, Marin, Bouloy, Fontenay et Escailly-en-Puisaye, et vicomte de Quincy¹¹⁸, des terres acquises aux générations précédentes.

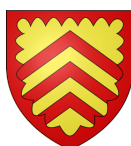
Il testa en 1536 et fut inhumé en l'église de Couloutre¹¹⁹.

On ne trouve pas trace de fonctions exercées auprès des comtes de Nevers, comme si la famille se repliait sur un statut plus privé, et consacrait son énergie à l'administration de ses nombreuses terres, que le mariage de François va étendre encore vers le nord-est.



Sa signature sur un acte de 1532 (cf. infra)

Il épousa en 1502 Madeleine de Savoisy, dame de Cheny, Beaumont, Bonnard, et Bassou, fille de Claude, seigneur de Seignelay, qui lui apporta ce vaste ensemble foncier dans la vallée de l'Yonne en amont de Joigny. Nous y reviendrons en étudiant la branche dite de Cheny.



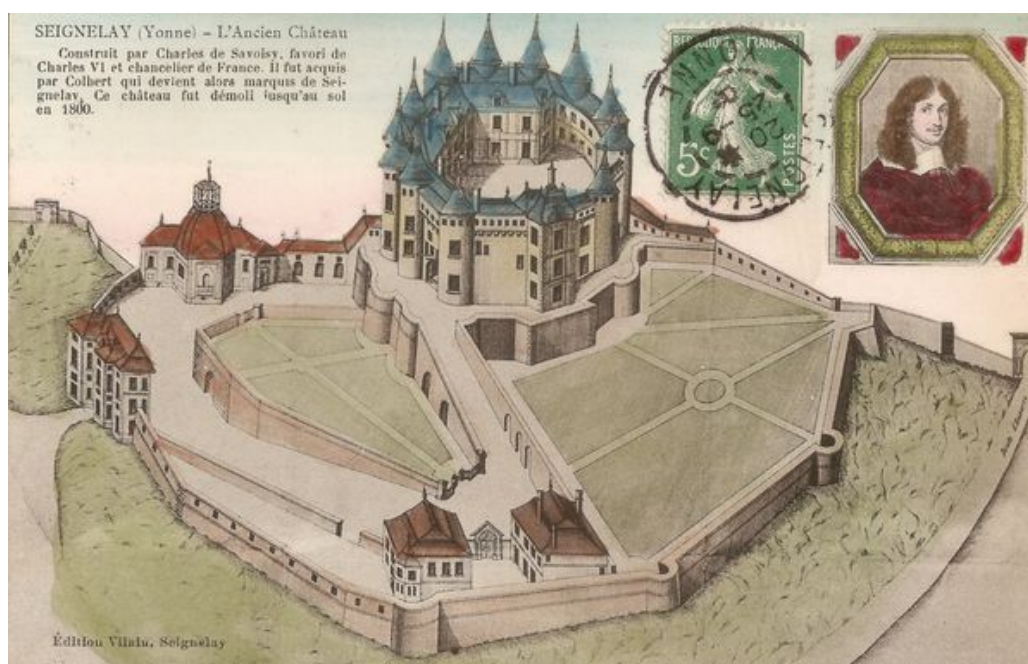
En Auxerrois : « D'or, à trois chevrons de gueules, à la bordure engrêlée du même. »

¹¹⁷ Titres..., col. 132

¹¹⁸ Titres..., col. 757

¹¹⁹ Titres..., col. 758

Entre Serein et Armançon, ces terres alluviales étaient certainement plus riches que les prairies nivernaises auxquelles ils étaient accoutumés. Elles étaient associées de longue date à la baronnie de Seignelay, passée de ses anciens seigneurs aux Savoisy en 1372, à l'extinction de leur lignée connue depuis le XI^{ème} siècle. Le grand château dominait la région au nord d'Auxerre. Il fut finalement acquis par Colbert et devint le nom distinguant son fils, le marquis de Seignelay.



Représentation du château de Seignelay

François et Madeleine eurent une postérité nombreuse, dont plusieurs fils qui furent à l'origine de plusieurs branches et plusieurs filles, dont certaines alliées à de vieilles familles de la région :

- Jean, qui suit, continue la branche principale, sans postérité masculine
- Adrien, fonde la branche de Cheny et Champlemy (cf. infra)
- Charlotte, mariée à Jean de Saint-Belin, sgr de Thivets (52)
- Marie, mariée à Jean de Pernay, sgr du Magny et de Suilly (Suilly-la-Tour, 58)¹²⁰
- François, qui suivra, poursuit la branche de La Rivière, Champlemy, Tonnerre et Quincy, à la suite de Jean
- Françoise, mariée à Erard de Roffignac, sgr de Meauce (Saincaize, 58)
- Marguerite, mariée en 1532, à Jean de Crux, vcte de Druyes¹²¹ (Druyes-les-Belles-Fontaines, 89)
- Jacques, qui suivra, fonde la branche de La Garde (à Perroy, cf. infra)

¹²⁰ Titres..., col. 757

¹²¹ Titres..., col. 757

B9 – Jean V, sgr de La Rivière

Jean V de La Rivière, né vers 1500, fils aîné de François, hérita des terres et titres familiaux : La Rivière, Champlemy, Tonnerre et Quincy. Il exerça les charges de Lieutenant au Gouvernement de Bresse, Bugey et Valromey (1555), et de Capitaine des Gardes du Duc d'Anjou, ce qui est relativement modeste et confirme un certain effacement de la famille au XVI^{ème} siècle. Il aurait été blessé à la bataille de Jarnac et « ...mourut à Paris, le 6 juillet 1568 ; il fut mis dans un cercueil de plomb et rapporté dans l'église de Saint Germain de Couloutre, où il fut mis dans la chapelle de ses prédécesseurs ». ¹²²

En Donziais il put acquérir en 1555 une part de la terre de Nanvignes et des fiefs voisins de Ménestreau et Villiers, de la duchesse de Nevers¹²³. Au contact même de la base originelle de sa famille à Couloutre, cette acquisition aurait pu déboucher sur une extension considérable de l'emprise territoriale des seigneurs de La Rivière, s'ils avaient pu réunifier ces fiefs et s'ils les avaient conservés durablement. Cette part de Nanvignes avait été rachetée par le comte de Nevers à certains des héritiers en 1297. Mais l'ensemble avait été divisé et d'autres parts cheminaient de successions en alliances dans d'autres familles.

Les trois fiefs réunis en entier représentaient un vaste espace de forêts sur les hauteurs et de prairies dans les vallons, à cheval sur les bassins de l'Yonne et de la Loire, que des collines séparent insensiblement. En contrebas du château de Menou le ruisseau alimente ensuite les douves de Corbelin, rejoint le Sauzay à la Chapelle-Saint-André, puis Corvol et l'Yonne. Les fossés du petit château de Villiers quant à eux sont emplis par le ruisseau de Presle et Ménestreau est traversé par un ruisseau qui porte son nom ; tous deux se jettent dans le Nohain qui descend vers Donzy et la Loire. Cette vaste seigneurie était bordée à l'ouest et au sud par celles de La Rivière et de Colméry, au nord par Réveillon à Entrains, à l'est par Corbelin.

Il est probable qu'à cette époque une maison-forte, déjà aérée par les ouvertures de la Renaissance, était le siège de la seigneurie dans le village appelé ensuite Menou, mais on ne dispose d'aucune représentation de cet édifice et on ne sait dans quelle part du fief indivis il figurait.

Quoiqu'il en soit l'implication de la famille de La Rivière dans le site fut brève, puisque leur part de Nanvignes fut apporté en dot par Claude, fille aînée de Jean V, à Claude de Rochefort-Luçay, seigneur de Réveillon à Entrains, dès 1574. Ils en firent hommage l'année suivante : « *Hom de Claude de La Rivière, femme de noble seigneur Claude de Rochefort, baron de Sigy, et à cause d'elle sgr de Ménestreau et de Villiers, lesdites terres advenues à ladite demoiselle par partage des biens et succession de feu noble seigneur Jean de La Rivière, baron de Seignelay et d'Isabeau de Dinteville, ses père et mère, fait avec noble seigneur Hubert de La Rivière, sgr de Corvol et de Quincy, vicomte de Tonnerre, Madeleine de La Rivière sa femme, mess. Edme de Fontenay, chvr de l'Ordre, l'un des gentilshommes de sa majesté, Françoise de La Rivière sa femme, demoiselles*

¹²² Titres..., col. 759

¹²³ Titres..., col. 282

Barbe, Marguerite et Charlotte de La Rivière, ses sœurs, pour les terres de Ménestreau et de Villiers. »¹²⁴.

Mais ils revendirent ce fief dès 1607 aux Tenon, de Nevers, dont la stratégie de réunification l'emporta.

En 1625, François de Menou, sgr de Charnisay en Touraine, Gentilhomme de la Chambre du roi, épousa Marie Brisson, héritière d'une partie du fief, fille d'un médecin du Roi d'origine neversoise, *inventeur* des eaux de Pougues. Le premier mariage de Marie avec Guillaume IV Tenon avait réuni l'ensemble Nanvignes, Ménestreau, Villiers. Elle n'en avait pas eu de postérité et il passa aux Menou. Armand-François, leur fils, fut le reconstruteur du château et grâce à cette réunification fit ériger cette terre en « *marquisat de Menou* ». L'usage donna dès lors ce nom au lieu et plus tard à la commune, connue depuis pour son grand château Louis XIII parfaitement conservé. Ses descendants se le transmirent et une alliance apporta Menou aux Damas-Crux qui le conservèrent bien au-delà de la Révolution.



Château de Menou

Ce grand fief comprenait un autre château à Villiers, près de Ménestreau, qui est toujours là sous nos yeux, malheureusement modifié au fil du temps et quelque peu abandonné. Il conserve toutefois des allures médiévales avec ses tours d'angle, ses fossés et sa chapelle de style gothique tardif.

Le fief avait eu une existence autonome jusqu'au XVI^{ème} siècle, connue depuis Jeanne Grasset, dame de Villiers ¹²⁵, mariée en 1439 à Guillaume de Rodon, écuyer d'écurie du comte de Nevers, d'origine bouronnaise. Il passa par alliance aux Blosset d'origine

¹²⁴ Titres..., col. 272

¹²⁵ Source : Villenaut art. Rodon (pp. 396 et 397)

normande vers 1530, à qui il fut peut-être confisqué pour cause d'adhésion active à la Réforme. Jean V de La Rivière l'aurait alors acquis et il connut ensuite le même destin que Nanvignes.



Le château de Villiers à Ménestreau

Jean V avait épousé en 1533 Isabeau de Dinteville¹²⁶, d'une vieille famille de Champagne qui donna deux évêques d'Auxerre à cette même époque : François de Dinteville (1513-1530) et son neveu François II (1530-1554) qui avait quasiment hérité du diocèse suivant les mauvaises habitudes de l'époque.



Saint François avec F. de Dinteville, évêque d'Auxerre (vitrail de la cathédrale, ép. Renaissance)

En Champagne : « De sable à deux léopards d'or armés et lampassés de gueules. »

¹²⁶ Titres..., col. 758

Jean et Isabeau eurent six filles, héritières chacune pour un sixième des possessions de leurs parents. Nous avons vu que *Claude*, qui passe pour l'aînée, apporta leur part de Nanvignes à Claude de Rochefort. *Madeleine*, dame du palais de la reine Louise de Lorraine apporta la terre ancestrale de La Rivière à son cousin germain Hubert, épousé en 1573, que nous verrons plus loin, la conservant ainsi dans la famille.



Louise de Lorraine-Vaudémont (1553-1601), reine de France (par Rabel, v. 1575)

Les quatre autres sœurs se marièrent mais n'eurent pas de postérité, ce qui ramena leurs parts d'héritage aux seigneurs de La Rivière :

- *Françoise, avec Edme de Fontenay, sgr de la Tour-de-Vesvres, puis avec Jean de Sommyèvre, sgr de Neuilly-en-Bassigny ;*
- *Charlotte, dame de La Rivière en pie, Pilles et Dame-Thomasse-au-Bourg, Dyen le Chaumeau, et la Motte-Sauger¹²⁷, avec Olivier de La Roère, sgr de Chamoy et de Villacerf, dont le château de Chamoy fut le refuge des ligueurs opposés au roi Henri IV (cf. infra) ;*
- *Marguerite, dame de La Rivière et dame Thomasse¹²⁸, avec Claude de La Chambre, sp*
- *Barbe, avec Antoine de Bus, sgr de Rougemont*

¹²⁷ Titres..., col. 272 ; situé à Couloutre sur la rive droite du Nohain, Pilles – aujourd'hui un hameau où aucune trace castrale n'est visible - était un arrière-fief de La Rivière. Il revint plus tard à Hubert et resta ensuite associé au fief principal. Il aurait donné son nom à la famille de Roger de Piles (1636-1709), diplomate du roi Louis XIV, peintre et théoricien de l'art.

¹²⁸ Titres..., col. 291, 1575

2 – LA RIVIÈRE ET CHAMPLEMY

B9bis – François, sgr de Champlemy

François de La Rivière, seigneur de Champlemy, vicomte de Tonnerre et de Quincy, sgr de Corvol-d'Embernard, avec ses arrière-fiefs de Latrault et de Chazeuil ¹²⁹, frère de Jean V né vers 1510, fut écuyer d'écurie du Roi, bailli de Donziais, capitaine et gouverneur de Bresse, et capitaine de 400 h. à pied. Il paraît s'être établi à Bourg-en-Bresse du fait de sa charge, où il testa en 1558¹³⁰.

Il avait épousé en 1546 à Chamoy (Aube), Marguerite de La Roère ¹³¹, dame de Fontaine-les-Saint-Georges¹³², d'une famille d'édiles troyens réputée d'origine italienne. Elle était fille de François, seigneur de Chamoy,¹³³ Vaussemain, Sommeval¹³⁴, Saint-Sépulcre¹³⁵, et autres lieux en Champagne ; Lieutenant général du maître des Eaux et Forêts du bailliage de Troyes, dont le père, Jacques, était notaire et secrétaire du roi Louis XI.



En Auvergne et Velay : « De sinople, à deux joncs d'argent posés en sautoir, accompagné de quatre trèfle du même. »

¹²⁹ Titres..., col. 547, 1532 : « Foi et hommage de Jean Odeneaul, eyr, sgr de Latrau, pour lad. Sgrie, à cause de Corvol-d'E., rendus à mess. François de La Rivière, Champlemy et Corvol, Bailli de Donziais »...col. 548, 1557 « Reconnaissance des fief et terre de Latrau, acquis par Jean de Saint-Père, sgr de Vero en Nivernois, et Anne de La Tournelle sa femme, de noble mademoiselle Marguerite de La Roère, veuve de noble seigneur François de La Rivière, sgr de Corvol de Dambarnard, dont ledit fief de Latrau est mouvant. » ; 1532 : Hom. de Jean du Gué à François de La Rivière pour Chazeuil ; dénombrement en 1575 à Marguerite de La Roère, veuve...

¹³⁰ Titres..., col. 759

¹³¹ Titres..., col. 758

¹³² Aujourd'hui : Fontaine-les-Grès (Aube), près Méry, au nord de Troyes dans la vallée de la Seine

¹³³ Acquisée en 1475 par son père Jacques de La Roère, Secrétaire du roi Louis XI : « Vente par Guillaume de Tancarville à Jacques de la Roere de la seigneurie de Chemay (Ndlr : Chamoy) en Champagne... ». (Source : R. Poupardin, Collection Duchesne et Brétigny, BNF, p. 64, Fol. 358)

¹³⁴ Seigneuries champenoises provenant de la famille de Vaucemain, mentionnée ci-dessus dans l'ascendance d'Isabeau d'Angerant

¹³⁵ Du nom du prieuré clunisien de Villacerf dans l'Aube ; fief acheté par François de La Roère à Philbert de Beaujeu, qui l'avait acquis des Jovenel des Ursins comme La Motte-Josserand (cf. *supra*) pour 7 000 livres tournois et cent écus d'or d'épingles. Devenu le château de Villacerf (XVIIème, Colbert), et détruit à la Révolution

Sa mère était Hilaire Raguier, nièce de l'évêque de Troyes et sœur de Louise, femme de son cousin Adrien de La Rivière, seigneur de Champlemy et de Cheny (*cf. infra*). Ils eurent Hubert, qui suit. Olivier de La Roère, sgr de Chamoy, neveu de Marguerite, avait épousé Charlotte de La Rivière, nièce de François (*cf. supra*).



ABSIDE DE L'ÉGLISE DE LA CONCEPTION.

*Eglise de Chamoy (XVIème-XIXème)*¹³⁶



*Poterne de l'ancien château de Chamoy (détruite en 1828)*¹³⁷

¹³⁶ Chamoy : La construction de l'église entre 1516 et 1521 est due à François de La Roère, dont la chapelle particulière (côté sud du chœur) a été terminée en 1539....Dans les verrières, on peut voir la représentation des armoiries de la famille de La Roere, fondatrice...Des fonts baptismaux du XVIème portent le blason de Louise de Roffey, mère de François, donatrice de la cuve.

¹³⁷ Chamoy a conservé en partie son vieux château féodal, reconstruit vers la fin du XVème siècle par les La Roère, originaires d'Italie, seigneurs de Chamoy, Sommeval, Vaucemain. Jacques de La Roère fut probablement celui qui commença la construction du château dont nous voyons encore les restes. Il épousa Louise de Roffey, fille de Jacques de Roffey, seigneur de Souleaux, et de Guillemette de Chamgaray ; leur tombe existe encore au seuil de la porte sud de l'église Sainte-Madeleine de Troyes. François de La Roère, fils de Jacques, épousa Hilaire Raguier, sans doute nièce de Louis Raguier, évêque de Troyes (1450 à 1483), et sœur de Jacques Raguier, qui succéda à cet évêque et mourut en 1518.



Vitraux de l'église de Saint-Florentin (89)¹³⁸

Sur ces vitraux de l'église paroissiale Saint Martin de Saint Florentin, les portraits des donateurs et leurs armes ont été représentés. François de La Roère, à genoux en costume de chevalier, avec, près de lui, saint François debout, et, derrière lui, ses trois fils agenouillés ; sur son prie-Dieu se trouvent ses armoiries timbrées d'un casque taré de profil « d'argent à la croix de sable, ancrée en chef et en pointe, patée en flancs, et vidée en cœur ». Dans le deuxième tableau, Hilaire Raguier, agenouillée devant un prie-Dieu décoré d'un écusson à ses armes « d'argent, au sautoir de sable, cantonné de quatre perdrix au naturel, et à la bordure de gueules », a saint Hilaire debout à ses côtés, et ses trois filles à genoux derrière elle.

B10 – Hubert, sgr de La Rivière

Hubert de La Rivière, fils de François, réalisa par son mariage avec sa cousine germaine la réunification des terres de la branche de La Rivière.

Il fut donc seigneur de La Rivière dont il fit hommage en 1575¹³⁹, Couloutre, Colméry, Corvol-d'Embernard, Lurcy-le-Bourg, Lurcy-le-Châtel, Ormoy, Pilles et Dame-Thomasse, dont hommage en 1587¹⁴⁰, vicomte de Tonnerre et de Quincy, seigneur de Beine et Beaumont par transaction avec un cousin¹⁴¹.

¹³⁸ « *Damoiselle Loyse de Roffey, dame de Chamoy, veuve de feu Jacques de La Roère, en son vivant seigneur de Chamoy ; François de La Roère, escuyez, filz unique desditz Jacques de La Roère et de Roffey, seigneurs dudit Chamoy, et damoiselle Hylaïre Raguier, femme dudit François de La Roère, dame de Fontaines-lez-Saint-George...ont donné ceste verrière, en l'honneur de Dieu et de Monsieur saint Martin, l'an 1528* ». [BSSHNY, 1911]

¹³⁹ Titres..., col. 268

¹⁴⁰ Titres..., col. 374

¹⁴¹ Titres..., col. 760, 1595 : « *Transaction entre Hubert de la Rivière, se faisant fort pour Madeleine de La Rivière sa femme, d'une part ; Olivier de la Rouère, sgr de Chamoy, se faisant fort pour Charlotte de La Rivière sa femme, et François de Chenu, eyr, sgr de Seignelay et de Bassou, se faisant fort pour Marguerite de La Rivière sa femme, touchant la vente et le retrait*

Il fut aussi, nous dit Moreri dans son dictionnaire : « ...chambellan du duc d'Alençon, frère du roi Henri III, auprès duquel il avoit été élevé. Il fit le voyage de Turquie, & servit en Flandre, où il commanda cent chevaux-légers au service du duc d'Alençon. En 1588, il étoit enseigne de cent hommes d'armes, sous la charge de M. le duc de Nevers. La même année, il assista aux états généraux tenus à Blois, en qualité de député de la noblesse. Depuis il fut fait chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes & de cent arquebusiers à cheval, bailli & gouverneur d'Auxerre & de l'Auxerrois.... ».



François, duc d'Alençon Ludovico Gonzagua, duc de Nevers

Il participa à la campagne au Levant de 1571, comme en atteste cette « ...procuration au seigneur de Charry, avant de partir pour son voyage du Levant et Turquie avec le seigneur du Maine » (peut-être Charles de Lorraine, duc de Mayenne, Amiral de France, 1554-1611), et à la victoire de *Lepante* contre les Ottomans.¹⁴²



lignager de la terre de Beaumont, délaissée par led. Chenu aud. sgr de La Rivière, quoiqu'il se prévalut d'être de lignage à cause de sa femme, fille de Jacques de La Rivière, eyr, sgr de La Garde. »

¹⁴² Titres..., col. 759

Hubert avait épousé – avec dispense papale – Madeleine, dame de La Rivière, sa cousine germaine¹⁴³, fille de Jean V et Isabeau de Dinteville (*cf. supra*) et par cette alliance nous dit Moreri : « ... *la baronnie de la Riviere rentra dans sa branche* ».

On a des traces de lui comme seigneur de Colméry car il vendit la terre de Savigny en 1596 (*cf. supra*).

Il partagea ses biens en 1613 : «...entre Claude, Jacques et François ses enfants, des biens laissés à eux par Madelaine de La Rivière sa femme ; Hubert se réservant l'usufruit des terres de Colméry, Ormoy, Rue-du-Pré et Beaumont ; Claude a Arcue, La Rivière, Pel et Sciez et appartenances ; il est chargé des pouvoirs de Louis et Jean de La Rivière, chevaliers de Malte ; Jacques a Quincy et Besne, il doit payer les pensions de Marie et Louise ses sœurs, religieuses à Nevers ; François a Courvol, Chevannes, Saint-Martin des Vaux et Lurcy ». ¹⁴⁴. Il mourut en 1615 et fut inhumé à Couloutre¹⁴⁵.

Hubert et Madeleine eurent trois fils et cinq filles, dont :

- Claude, qui suit, poursuivit la branche de La Rivière ;
- Jacques, qui suivra, fonda celle de Tonnerre et Quincy ;
- François, sgr de Corvol-d'Embernard et de Chevannes-sous-Montenoison, Saint-Martin-des-Vaux et Lurcy, marié à une Madeleine de La Roère, non identifiée¹⁴⁶ ; leurs enfants n'eurent pas de postérité ;
- Françoise, mariée à Nicolas des Lyons, sgr d'Espaux
- Léonore, mariée à Charles de Nargonne, baron de Mareuil

La fille de cette Léonore et de Charles de Nargonne, Françoise de Nargonne (1621-1713) épousa à 20 ans Charles de Valois, bâtard du Roi Charles IX et de Marie Touchet, qui en avait plus de 70.



Charles IX - Marie Touchet - Charles d'Angoulême

¹⁴³ Titres..., col. 759, 1573

¹⁴⁴ Titres..., col. 760

¹⁴⁵ Titres..., col. 760

¹⁴⁶ Peut-être une fille d'un Jacques de La Roère, lui-même fils d'Olivier et de Charlotte de La Rivière (*cf. supra*), dans ce cas sa cousine...

Charles de Valois, comte d'Auvergne, duc d'Angoulême, comte de Ponthieu, de Lauragais et d'Alet, fut notamment Grand Prieur de France de l'Ordre de Malte et Pair de France. Il fut légitimé par lettres du mois de janvier 1620. Ses armes étaient "*de France au bâton de gueules péri en barre*". Il grandit à la Cour où il jouit des faveurs d'Henri III son oncle. En 1586, il devint abbé de La Chaise-Dieu. Le 3 juin 1589, il hérita de sa grand-mère Catherine de Médicis du comté d'Auvergne.

Entraîné en 1604 dans une conspiration contre Henri IV montée par sa demi-sœur, Catherine d'Enragues, ancienne maîtresse du roi, il fut condamné à avoir la tête tranchée. Mais sa peine commuée il fut emprisonné à la Bastille jusqu'en 1616. Il combattit alors vaillamment en Languedoc, en Allemagne, en Lorraine et en Flandre. Il devint duc d'Angoulême, comte de Ponthieu et seigneur de Cognac en 1619, colonel général de la cavalerie légère de France et général de l'armée durant le siège de la Rochelle. En 1623, il acheta le château de Grosbois à Nicolas de Harlay.

On représente traditionnellement le duc d'Angoulême comme un homme brave, aimable, spirituel, mais intrigant, brouillon, dépensier, sans scrupules. On conserve de lui des "*Mémoires sur les règnes de Henri III et Henri IV*" (Paris, 1662).

Ce remariage invraisemblable ne passa pas inaperçu des chroniqueurs et mémorialistes. Ainsi Tallemant des Réaux : « ... *Après avoir été veuf quelque temps, Charles d'Angoulême voulut épouser madame d'Hautefort, qui a depuis épousé M. de Schomberg ; elle n'en voulut point. Il trouva pourtant à se marier à quelques années de là. Il avait soixante-dix ans, étoit tout courbé et tout estropié de goutte. En ce bel état il épousa une fille de vingt ans, bien faite et bien agréable ; son père s'appeloit Nargonne : c'étoit un gentilhomme de Champagne* ».

Ou encore Saint-Simon : « ... *Ce fut une chose très rare de voir encore une belle-fille de Charles IX bâtarde vivre jusqu'en cette année, dans laquelle elle mourut en ce temps-ci, de vieillesse et de misère. Elle s'appelait Fr. de Nargonne. Elle était fille du baron de Mareuil, et avait eu un frère page du duc d'Angoulême, bâtard de Charles IX. Il avait épousé, en 1591, la fille aînée du dernier connétable de Montmorency à Pézénas, dont il ne lui resta qu'un fils qui ne le survécut que de trois ans, qui a été le dernier duc d'Angoulême. Le père, veuf de la Montmorency en 1636, devint amoureux de la sœur de son page, et l'épousa en février 1644. C'était une grande femme parfaitement belle et bien faite encore quand je l'ai vue, qui avait quelque chose de doux, mais de majestueux. Elle représentait la dignité et la vertu, qui fut chez elle sans tache et sans ride en tout genre toute sa vie. M. d'Angoulême la laissa veuve sans enfants et fort mal pourvue, en 1650. Il avait près de soixante-dix-huit ans.* »

Ces mésaventures étonnent aujourd'hui. Comment les parents de Françoise ont-ils pu accepter la proposition de ce vieillard goûteux ? Avait-elle donné son accord ? Le statut de ce bâtard royal était certes riche de sa naissance, du prestige et des revenus des titres et charges qu'il avait obtenus, mais était-ce suffisant pour qu'on lui livra cette pauvre jeune femme ?

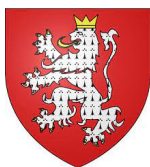
Nous ne saurons jamais ce que pensaient les nivernais des aventures parisiennes de leur cousine. En contrepoint de ce destin particulier, deux de ses sœurs, Marie et Louise, étaient devenues religieuses à l'abbaye bénédictine Notre-Dame de Nevers en 1601. On voit leur

mère, Madeleine de La Rivière, s'engager à verser pour elles une pension annuelle de 20 écus.¹⁴⁷ La branche de La Rivière en tout cas se poursuivait avec son oncle Claude.

B11 – Claude, sgr de La Rivière

Claude de La Rivière, né vers 1585, est le premier de sa lignée à être intitulé dans des actes « *baron de La Rivière* ». On ne sait dans quelles circonstances ce titre lui fut octroyé, ni par qui. Peut-être s'agissait-il seulement d'un usage familial fondé sur l'ancienneté.

Il se maria deux fois. En 1612 il épousa Gilberte de Chabannes¹⁴⁸, fille du seigneur de Vergers et de Sainte-Colombe à Suilly-la-Tour : François, comte de Saignes, qui avait épousé l'héritière de Vergers, Valentine d'Armes. Il était issu d'une branche cadette de la grande maison angoumoise de ce nom, établie en Bourbonnais, qui descendait disait-on des anciens sires de Chabonais et des comtes d'Angoulême. Son grand-père était un puissant seigneur : Joachim de Chabannes, baron de Curton, Gentilhomme de la chambre d'Henri II, chevalier d'honneur de Catherine de Médicis, capitaine de 50 hommes d'armes, sénéchal de Toulouse et d'Albigeois, qui avait pour fière devise : « *Je ne le cède à nul autre* », trois fois veuf et remarié. Autant vaut dire une alliance très brillante, entre voisins de la vallée du Nohain puisque les deux châteaux n'étaient pas éloignés de plus de deux lieues.



En Angoumois : « *De gueules au lion d'hermine, armé, couronné et lampassé d'or.* »



Château de Vergers (Suilly-la-Tour), vers 1845 (Le Nivernois)

¹⁴⁷ Titres..., col. 760

¹⁴⁸ Titres..., col. 760

Gilberte mourut à la naissance de son deuxième enfant en 1614, à peine âgée de 20 ans et fut inhumée en l'église de Couloutre. Il en avait eu : Hubert, qui suit et Françoise, mariée en 1639 à Ravan de Vieilbourg, sgr de Myennes¹⁴⁹, un ancien fief de Saint-Verain, aux confins ligériens de la baronnie de Donzy.



Château de Myennes

Claude épousa en secondes noces en 1623 à Bouconville, Catherine de Roucy¹⁵⁰, fille de Charles, sgr de Châtel-en-Rethois, Chambellan du duc de Lorraine, colonel d'un régiment d'infanterie, et de Philippe du Hautoy. Ces Roucy étaient issus d'une branche cadette des très anciens comtes de Roucy connus depuis le Xème siècle, qui portaient « *d'or au lion d'azur, armé et lampassé de gueules* ».

Sa fille d'un premier mariage avec Christophe de Pradines, sgr de Bouconville (Ardennes), Anne de Pradines, épousera son fils Hubert, conformément aux intentions testamentaires qu'elle avait formulées¹⁵¹. Ces unions entre enfants de parents remariés, facilitées par une éducation partagée et qui évitaient la dispersion des patrimoines, étaient courantes...sans qu'on puisse savoir ce qu'en pensaient les impétrants.

B12 – Hubert, sgr de La Rivière

Hubert, baron de La Rivière, né en 1613, fut le dernier seigneur de La Rivière de sa famille, puisqu'il n'eut qu'une fille. On pense qu'il fut le reconstruteur du château.

¹⁴⁹ Titres..., col. 762, Id., 1645 : « *Testament de Françoise de La Rivière, qui veut être enterrée à Couloutre* »

¹⁵⁰ Titres..., col. 761

¹⁵¹ Titres..., col. 761

Il avait donc épousé en 1629, à Bagnaux (Donzy), Anne de Pradines¹⁵², fille de Christophe, seigneur de Bouconville, Gentilhomme de La Chambre, Gouverneur de Sainte-Menehould¹⁵³, et de sa belle-mère Catherine de Roucy, (*cf. supra*).



En Quercy et en Lorraine : « D'azur au lion d'argent »

Leur fille unique et héritière, Paule, née en 1640, épousa à Couloutre en 1665 François de Choiseul, baron de Chevigny et de Lux, aide-major au régiment des Gardes françaises, fils de Jacques et de Madeleine de Malain, baronne de Lux, tous deux issus de puissantes lignées bourguignonnes.

Elle lui apporta La Rivière et les autres biens de son père. Cette succession féminine mettait fin à cinq siècles de présence de la famille de ce nom à Couloutre. Leurs descendants, qui s'étaient engagés, conformément au souhait d'Hubert, à associer le nom de La Rivière au leur, oublièrent vite cette promesse et devinrent ducs de Praslin. Ils conservèrent cependant La Rivière, qui passa par eux aux Talleyrand-Périgord puis aux Bearn au XIX^e siècle.



César Gabriel, Renaud César et Antoine César de Choiseul, ducs de Praslin

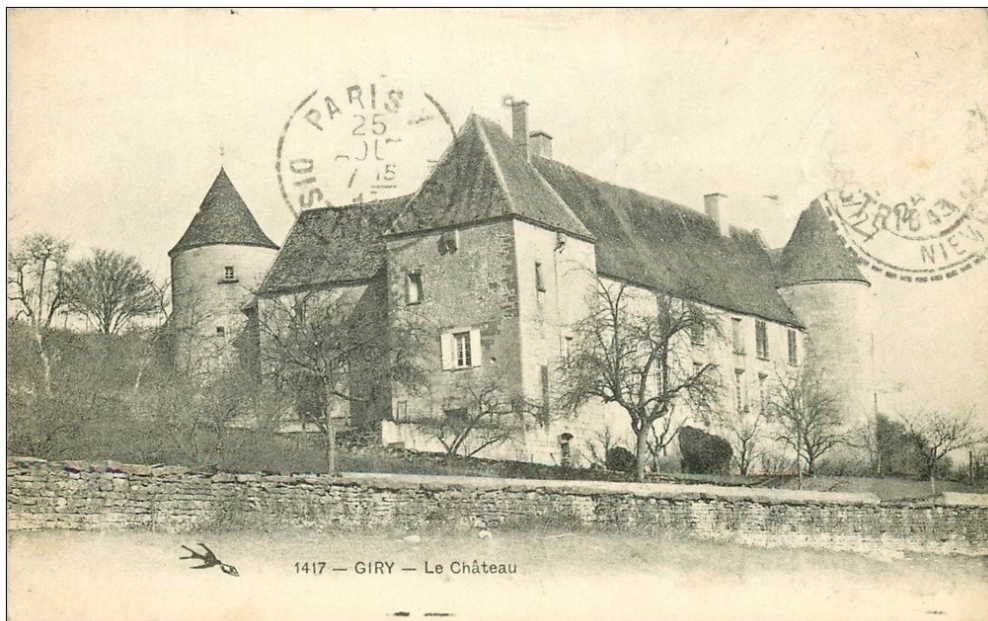
¹⁵² Titres..., col. 761

¹⁵³ Cf. le « *Journal inédit* » d'Arnaud d'Andilly, qui relate le siège de Ste-Menehould pendant la guerre de la Ligue, dont il voulait conserver le poste de Gouverneur.

QUATRIEME PARTIE - SOUS-BRANCHES

1 – GIRY

Les frères Jean et Jacques de La Rivière, fils de Bureau III et de Philiberte de Champlemy élargirent leur surface féodale en acquérant et en se partageant la terre et le château de Giry, avec ses arrière-fiefs, en 1446, de « ...*Claude de Bichy, eyr, de l'avis de Louis de Vestoret, sgr de Marigny en Charolais* »¹⁵⁴. L'équipe de l'abbé de Marolles n'a pas déchiffré les milliers de titres manuscrits du comté de Nevers sans de nombreuses erreurs de transcription des noms de personnes et de lieux. Les originaux ont disparu qui auraient permis aux chercheurs modernes de s'y replonger. Il s'agit en fait ici de Claude de Vichy, sgr de Châtelus et de Bussières, et de Louis de Verizet, sans doute son beau-frère, sgr de Marigny en Charollais.



¹⁵⁴ Titres..., col. 139, déjà cité ; col. suivante : 1467, « *hom. de Jacques pour Montigny et la moitié des chastels de Guipy et Giry.* »

Giry ne resta chez les sires de La Rivière que sur deux générations après Jean et Jacques, et passa dès 1513 aux Veilhan par alliance.

C'est l'une des belles forteresses conservées du Nivernais, dans la haute vallée de la Nièvre d'Arzembouy. Le fief relevait de Montenoison et des seigneurs de ce nom sont cités depuis les temps les plus reculés de la féodalité. Il avait des arrière-fiefs dans le voisinage, dont Montigny dans la même paroisse.

Le seigneur de Giry étant entré au monastère de Seyr (La Charité) le fief revint aux comtes de Nevers au XI^{ème} siècle. Le comte Guillaume II le donna à Hugues de Thil, son sénéchal, compagnon de ses expéditions en Terre Sainte, en 1146. René de Lespinasse dans sa somme « *Le Nivernais et les Comtes de Nevers* »¹⁵⁵ en résume les origines, illustrant le fonctionnement du système féodal dans sa pureté initiale : « *Parmi les barons nivernais on remarque Hugues de Til et Seguin de La Tournelle, continuant au fils (Ndlr : Guillaume III) l'appui qu'ils avaient prêté au père (Guillaume II). On les voit passer de l'un à l'autre avec l'attachement le plus sincère. Hugues de Til a été l'un des plus fidèles chevaliers des comtes de Nevers, compagnon d'armes dans les combats, témoin dans les actes de donation. Il va nous dire comment sa fortune fut établie. La terre de Giry et le château de Lurcy avaient appartenu à un baron fréquemment cité dans les chartes de la fin du IX^{ème} siècle qui mourut sans enfant, moine à la Charité. Ses possessions revinrent au seigneur suzerain Guillaume Ier qui en jouit directement pendant plusieurs années et les transmit avec le comté à son petit-fils Guillaume II, en 1100. Celui-ci les garda jusqu'au moment où, par affection et en reconnaissance de services, il s'en défit à perpétuité en faveur d'Hugues de Til. Il s'arrondit autour du château par diverses acquisitions et lorsqu'il voulut partager ses terres entre sa femme et ses enfants, afin qu'il n'y eût aucune contestation sur leur origine, il exposa publiquement devant des témoins d'importance la manière dont il les avait reçues. Avant les lois de transmission et d'héritage, ce procédé montre combien le témoignage avait de force chez les seigneurs.* »

On trouve ensuite Giry au début du XIII^{ème} siècle aux mains des puissants sires de Thianges qui détenaient également Rosemont et bien d'autres fiefs, pendant plusieurs générations. Il passe par acquisition aux sires de la Rivière en 1446 pour 300 livres tournois, divisé alors en deux parts, puis par alliance aux Veilhan, par le mariage de Jacqueline, petite-fille de Jean, avec Jacques de Veilhan, seigneur de Brinay et Avrigny, chambellan du Roi Charles VIII, et Gouverneur de Puisaye. Cette famille s'identifiera au site pendant 200 ans avant de le vendre aux Choiseul-Chevigny, devenus seigneurs de La Rivière à Couloutre (*cf. supra*), réunissant à nouveau ces deux ensembles pourtant un peu éloignés.

Le château, des XIV^{ème}, XV^{ème} et XVI^{ème} siècles, est un monument imposant, qui surplombe la vallée depuis un escarpement, avec des éléments architecturaux originaux. De plan barlong il était entouré de quatre tours rondes, dont seules deux subsistent, avec un porche fortifié, dont le pont levis a été remplacé par un pont dormant. Le corps de logis du XVI^{ème} siècle dû aux Veilhan est remarquable, avec sa tourelle hexagonale gothique et une superbe galerie couverte en encorbellement d'où les dames de Giry pouvaient observer les mouvements de chevalerie dans la cour.

¹⁵⁵ Chez H. Champion, Paris, 1909, Tome I pp. 312-313



Château de Giry – Logis, tourelle et galerie (Album Nivernois)

C6 – Jacques, sgr de Giry

Le premier seigneur de Giry de la famille, par acquisition avec son frère Jean en 1446, fut Jacques de La Rivière, sgr de Perchin. Il fut Chambellan de Charles de Bourgogne, comte de Nevers. Sa vie nous plonge dans la sanglante et interminable Guerre de cent ans, qui fit des ravages dans notre région. Ses deux mariages le relient en effet au camp bourguignon, dont pourtant les comtes de Nevers, Jean puis Charles de Bourgogne, fils de Philippe le Hardi, se tenaient à une prudente distance, restant fidèles au roi.

Par sa première union avec Jeanne Brotier, appelée aussi « *Jehannette Brotière* », en 1437 à La Motte-Josserand¹⁵⁶, il entre dans le cercle du fameux routier Perrinet Gressart, dont elle est la nièce. Elle est en effet la fille de Jehan Brotier, Fermier des aides royales à Sauve en Poitou, assassiné en 1391, et d'une sœur de Perrinet dont le nom reste inconnu. Ils n'eurent pas de postérité.

Gressart, célèbre capitaine du parti anglo-bourguignon aux origines poitevines quelque peu mystérieuses, fut écuyer d'écurie, puis panetier du duc de Bourgogne (1419), capitaine de cent hommes d'armes ; capitaine de La Charité (1422), puis des principales place-fortes du Nivernais. Il acheta la Motte-Josserand en 1426. Il avait pris une telle position dans le dispositif guerrier du comté qu'il traita presque d'égal à égal avec le duc de Bourgogne, son maître, pour la remise des sites qu'il occupait à la fin du conflit.¹⁵⁷

¹⁵⁶ H. de Flamare « *Le Nivernais pendant la Guerre de Cent Ans* », op. cité (Original sur parchemin, scellé autrefois d'un sceau sur double queues. Archives de la Nièvre, E : Archives du château de Chassy)

¹⁵⁷ Voir « *Perrinet Gressart* » par Jacques Faugeras (Terroir Editions, Sury-en-Vaux, 1997)

Jacques se remaria quelques années plus tard avec Jeanne de Longueville, dame de Champlain, une nièce de sa première épouse puisque sa mère, Marguerite de Surienne, était la fille de François de Surienne et d'Etienne de Grésille, autre nièce de Perrinet Gressart. Elle est inhumée dans l'église de Giry.

François de Surienne (1398 - 1462), dit l'Aragonais, était un artilleur et un ingénieur renommé. Il fut seigneur de Pisy en Avallonnais et de bien d'autres lieux, bailli de Chartres et de Saint Pierre-le-Moustier, capitaine de Montargis et de Saint-Germain-en-Laye, gouverneur du Mans, constable de Porchester et gouverneur de la basse Normandie, chevalier de la Jarretière, conseiller du roi d'Angleterre et du duc de Bourgogne, et grand-maître de l'artillerie ducale.

L'Aragonais fut qualifié « *d'aventurier à la solde des Anglais* », et surnommé « *Polyorcète* » ou « *preneur de villes* ». Il renforça dans un sens moderne les fortifications en plaçant des ouvrages en avant, protégeant ainsi les anciennes murailles. Renommé parmi les plus vaillants hommes de guerre de son temps, après vingt années passées au service de roi d'Angleterre, l'Aragonais était entré au service du duc Philippe III de Bourgogne, et l'avait accompagné en qualité de gouverneur pendant la campagne contre les Gantois. Les années de paix durant lesquelles il eut la haute direction de l'artillerie lui permirent d'apporter au matériel les améliorations que l'expérience des guerres passées lui suggérait. Il mourut en 1462.

Jacques de La Rivière mourut entre 1441 et 1445. Il avait eu au moins deux fils de Jeanne de Longueville : Claude, qui suit, et Philibert, prêtre, inhumé dans l'église de Giry aux côtés de sa mère¹⁵⁸.



Eglise Saint-Germain de Giry

¹⁵⁸ Eglise Saint Germain de Giry : une tombe dans le bras sud figure un prêtre en chasuble, coiffé d'un chapeau de protonotaire et tenant un calice, sous une arcade en accolade, deux anges près de la tête du défunt ; l'inscription, en lettres minuscules gothiques, donne le nom de ce personnage, Philibert de la Rivière, protonotaire, mort en 1472 ; dans le même bras, l'épithaphe, gravée en lettres minuscules gothiques sur une dalle incrustée dans le mur sud, de noble damoiselle Johanne de Longueville dame de Giry, vesve de feu noble homme Jacques de la Rivière, morte en 1480 ; sur la même dalle, deux écussons à une bande (La Rivière), tenus par un ange.

C7 – Claude, sgr de Giry

Claude de La Rivière, fils de Jacques, n'a guère laissé de traces. Il fut nommé Chambellan du comte de Nevers en 1470¹⁵⁹ et est cité comme seigneur de Perchin et de Giry en 1471¹⁶⁰. Il fut aussi capitaine et bailli de Montenoison, dont Giry relevait. On ne lui connaît pas d'alliance. A sa mort, son cousin Jean IV de La Rivière, seigneur de Champlemy (*cf. supra*) hérita de ses biens et de la charge de capitaine qui y était associée. Giry passa aux Veilhan par une de ses filles.

¹⁵⁹ Titres..., col. 756

¹⁶⁰ Titres..., col. 754, 1421, et 756, 1471 ? : « *Acte de foi et hom. fait par noble homme Claude de La Rivière, eyr, sgr de Siry (Ndlr : Giry) au comte de Dammartin (Ndlr : Jean de Chabannes), sgr de Corvol, d'une maison à lui échue par le décès de Jacques de La Rivière sgr de Giry et autres lieux, son père.* » (deux actes de formulation presque identique ; la date de 1471 est plus vraisemblable...)

2 – CHAMPLEMY ET CHENY

Adrien de La Rivière (1510-1568), second fils de François et Madeleine de Savoisy, fonda une branche qui porta Champlemy sur trois générations ainsi que les terres apportées par sa mère dans la basse vallée de l'Yonne autour de Cheny.

Les descendants d'Adrien conserveront Cheny jusqu'au tout début du XVII^{ème} siècle. Le fief est alors vendu à un certain Pierre de Hannicques, écuyer du roi¹⁶¹, dont la femme Louise de Lambert, est inhumée en l'église Saint-Pierre-ès-Liens de Cheny. Il sera revendu à Colbert par leurs descendants en 1666. Le ministre avait acquis dix ans auparavant la baronnie de Seignelay, érigée en marquisat pour son fils grâce au majorat qu'il avait constitué. Ces terres et ce titre passèrent aux Montmorency-Luxembourg par le mariage de Marie Colbert, arrière-petite-fille du ministre, en 1724.

La présence d'un château à Cheny est évoquée dans divers actes comme très ancienne, au sud-ouest du village non loin de l'Armançon. « *L'Histoire des Communes de l'Yonne* »¹⁶², mentionne sa reconstruction au début du XVII^{ème} siècle, comme l'indique une inscription sur la façade : « *le 6 juin 1616, cette pierre a été mise par Charles de Hannicques, fils de Benjamin, seigneur de Cheny* ». Les sires de La Rivière ne l'ont donc pas connu. Il a été transformé pour différents usages depuis.



Château de Cheny (XVII^{ème})

¹⁶¹ La famille de Hannicques serait originaire des Flandres. Le château de Looze près de Migennes, fut construit vers 1640 par Roger de Hanniques, fils de Pierre, Écuyer à l'Écurie du Roi Louis XIII, qui tenait comme son père une Académie équestre à Paris.

¹⁶² « *Histoire des communes de l'Yonne* » (par Maurice Pignard-Péguet, Editions de la Tour Gile, 1998)

Les terres de Bonnard et de Bassou quant à elles quittèrent la famille dès 1597, données en dot à Marguerite de La Rivière, fille de Jean et Charlotte de Harlay (*cf. infra*) qui les apporta à Jacques de Lenfernat, sgr de Pruniers à Branches (89).

D9 – Adrien, sgr de Champlemy

Adrien de La Rivière fut seigneur de Champlemy, au moins en partie, et de Cheny, ainsi que de petites terres nivernaises qu'il avait eues en partage : Authiou et Soffin (chât. de Montenoison), où subsiste un colombier dans un domaine ancien.

On sait peu de choses de lui, sauf par quelques actes qui attestent de sa présence, comme le contrat de mariage de sa nièce Françoise avec Edme de Fontenay (1558)¹⁶³.

Il est cité comme capitaine d'une compagnie d'Ordonnances¹⁶⁴, et on dit qu'il fut à la bataille de Moncontour (1569) près de Poitiers, remportée par le duc d'Anjou, futur Henri III, sur l'armée protestante de l'Amiral de Coligny, sans préciser ...dans quel camp.



Anjou



Coligny



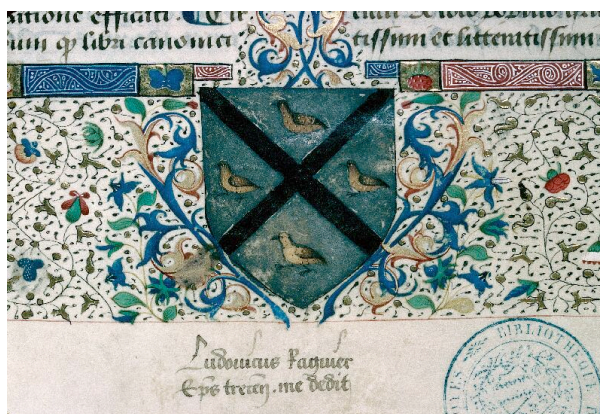
Bataille de Moncontour

(Manuscrit « Carmen de tristibus Galliae », 1577, BM Lyon)

¹⁶³ Monographie de la famille du Verne (Pièces justificatives, p. 437)

¹⁶⁴ René de Lespinasse « *Les compagnies d'ordonnances et leurs officiers nivernais au XVIème siècle* » (in BSNLSA, 1910)

Il avait épousé vers 1540 Louise Raguier, d'une famille de la bourgeoisie d'affaires de Paris, titulaire de grandes charges et richement possessionnée. Elle reçut en héritage des terres en Champagne : Romilly, Pars et le Mesnil-les-Pars (Aube), mouvant de Pont-sur-Seine, venues d'un oncle, influent évêque de Troyes : Louis Raguier (1450-1488), auparavant chanoine de Notre-Dame, puis d'Auxerre.



Troyes, manuscrit sur parchemin décoré aux armes de Louis Raguier (1480)

En Brie : » *D'argent au sautoir engrêlé de sable accompagné de quatre perdrix au naturel.* »

Son mari Adrien est cité comme seigneur de Pars au rôle du ban et arrière-ban de Champagne en 1558¹⁶⁵. Ces fiefs furent vendus en 1633, par Louise de La Rivière, dernière représentante de cette branche¹⁶⁶ (*cf. infra*).

Son père Dreux Raguier, baron de Pousse¹⁶⁷, sgr de Thionville et de Charenton, fut Maître des Eaux et Forêts du Comté de Champagne où sa famille était implantée, Echanson du Roi et Prévot des Marchands de Paris (1504-1506)¹⁶⁸. Il détenait également la terre de Migennes, voisine de Cheny, ce qui peut expliquer cette union. On trouve Migennes - connu aujourd'hui comme un nœud ferroviaire - aux mains des Colbert, marquis de

¹⁶⁵ Société académique de l'Aube, mémoires (1890)

¹⁶⁶ Romilly-sur-Seine...Société académique de l'Aube, Annuaire... (1900)

¹⁶⁷ Com. de Maizières-la-Grande-Paroisse (10)

¹⁶⁸ On a prétendu que cette famille était venue d'Allemagne avec la reine Isabeau de Bavière, mais l'abbé Jean Le Laboureur, dans ses « Additions aux Mémoires de Michel de Castelnau » (Lib. Léonard — Bruxelles, 1731) écrit (tome I, p. 773) : "Cette Maison des Raguier... estoit établie dans Paris dès le règne du Roy Charles V, et par conséquent ceux qui la veulent faire venir d'un Allemand Officier d'Elisabeth de Bavière, Reine de France, qui la suivit en France, sont malfondéz en leurs opinions"...D'autre part, Jean Blanchard, dans ses « Généalogies des Maîtres des Requestes ordinaires de l'Hostel du Roy » (Paris, 1670) rappelle que Raymon Raguier († Bourges, 1421) était maître de la Chambre aux deniers du roi Charles VI en 1380, soit 5 ans avant son mariage avec Isabeau de Bavière.

Seignelay, ce qui suggère qu'elle fut apportée en dot par Louise Raguier et cédée le moment venu avec Cheny.

Son grand-père, Antoine Raguier, Trésorier des Guerres du roi Charles VII, fut le commanditaire d'un célèbre livre d'heures peint par Jean Fouquet et Jean Colombe, appelé ensuite le « *Livre d'Heures de Jean Robertet* »¹⁶⁹. Sa mère Martine Hennequin était issue d'une famille de parlementaires parisiens.



Livre d'heures d'A. Raguier et J. Robertet

Miniature de Saint-Luc, attribuée à Jean Fouquet

Jacqueline Raguier, une cousine proche de Louise, avait épousé Antoine Le Viste, président à mortier au Parlement de Paris (1523), Prévôt des Marchands, et ambassadeur en Angleterre, qui avait commandité la fameuse tapisserie de « *la Dame à la Licorne* », conservée au Musée de Cluny à Paris.

¹⁶⁹ Le Heures dites de Jean Robertet sont un livre manuscrit enluminé peint vers 1465 par Jean Fouquet à Tours puis vers 1470 par l'enlumineur Jean Colombe à Bourges. Il est conservé à la Pierpont Morgan Library de New York. Ce manuscrit a peut-être été commandé par Antoine Raguier (mort vers 1468), trésorier des guerres du roi Charles VII.



C'était une alliance d'un type nouveau pour nos vieux sires de La Rivière, qui les inscrivaient dans l'air du temps, celui d'une bourgeoisie d'affaires dont la puissance politique s'affirmait, qui rivalisait avec celle de l'ancienne noblesse en termes de pouvoirs et de détention de terres.

Adrien et Louise eurent au moins trois fils :

- *François qui suit, poursuivit la branche de Champlemy ;*
- *Jean, qui suivra, eut Cheney ;*
- *Hubert, qui mourut sans alliance.*

Elle épousa en secondes noces Antoine de Veilhan, seigneur de Giry, un cousin de son premier mari, fils de Jacquette de La Rivière (*cf. supra, Giry*) dont elle n'eut pas d'enfant.

D10 – François, sgr de Champlemy

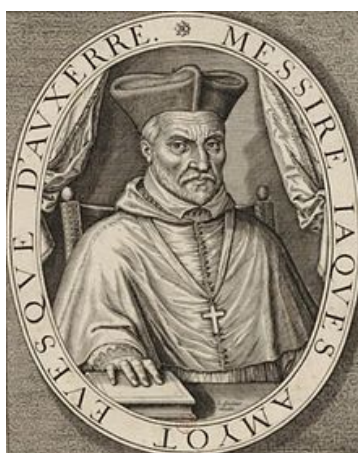
François de La Rivière, né en 1523, fils aîné d'Adrien, fut à son tour seigneur de Champlemy. Il est connu comme Lieutenant général et Bailli du Nivernais, capitaine de 50 hommes d'armes et chevalier de l'ordre du Roi.

Il avait épousé en 1573 Anne de Veilhan, dame de Mouffy, près de Courson, en Auxerrois. Elle était la fille du second mari de sa mère, Antoine de Veilhan et de Marie de Jaucourt, d'une famille protestante du Morvan.



En Bourbonnais et en Nivernais : « D'azur à l'escarboucle à huit rais percée, pommetée et fleurdelysée d'or. »

Les époux étaient par ailleurs parents au quatrième degré, ayant pour aïeux commun Jean de La Rivière et Marguerite Damas. Lebeuf¹⁷⁰ signale que Jacques Amyot, le célèbre évêque d'Auxerre « reçut et exécuta, en 1584, un bref de Grégoire XIII, qui donnoit absolution et validoit le mariage de nobles personnes François de la Rivière et d'Anne de Veilhan, lesquels, sans être informés des décrets du concile qui n'étoient pas encore publiés en France, s'étoient mariés en degré prohibé », soit 11 ans après leur mariage. Cet acte nous rappelle s'il en était besoin l'appartenance du Donziais à ce diocèse.



Jacques Amyot, 96^{ème} évêque d'Auxerre (1570-1593)

François et Anne eurent au moins quatre enfants :

- Ludovic, dernier seigneur de Champlemy de sa famille, qui suit ;
- Adrien, chevalier de Malte ;
- Françoise, mariée à Jacques de Jaucourt, lui aussi un parent ;
- Edme, mort sans alliance.

A chaque génération la famille nous réserve des situations contrastées. Adrien, engagé dans l'Ordre de Malte en 1629, y exerça la charge de Commandeur d'Eterpigny.



Restes de la Commanderie d'Eterpigny (80)

¹⁷⁰ Abbé Jean Lebeuf, op. cité, chapitre consacré à J. Amyot

Son frère Edme quant à lui n'a pas laissé un bon souvenir, étant « *homme de mauvaise vue, prévenu de plusieurs assassinats et volleryes et autres crimes...* ». Cité comme « *seigneur de Champlemy* » - ce qui donne à supposer qu'il était l'aîné - il connut une fin tragique en 1624. L'érudit nivernais contemporain Romain Baron l'a racontée, grâce à des archives privées¹⁷¹.

Il avait eu un litige avec son cousin François de La Rivière, seigneur de Corvol-d'Embernard, qui avait fait saisir Champlemy en raison d'une dette non réglée. Ils en étaient venus aux mains sous les yeux même du duc Charles de Gonzague, au cœur du Palais ducal de Nevers. Ils s'étaient réconciliés à sa demande.



Charles de Gonzague, duc de Nevers (1580-1637)

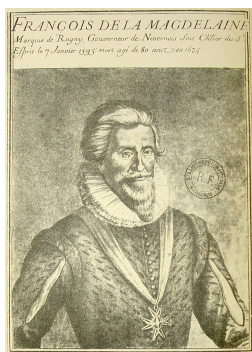
Ils voyageaient ensemble en Champagne. La dispute avait alors repris car Edme était querelleur. Il mourut dans des circonstances obscures, peut-être tué par son cousin en duel alors qu'ils se disputaient les faveurs d'une jeune personne de la contrée. L'affaire fut étouffée par la famille, grâce à la complaisance de la maréchassée et du Parlement de Lorraine, qui ne jugèrent pas souhaitable d'accabler celui qui avait délivré la société de ce cousin malfaisant. Son frère Ludovic fut donc le seul héritier de Champlemy.

D11 – Ludovic, sgr de Champlemy

Ludovic de La Rivière, fils de François, fut le dernier seigneur de Champlemy de sa lignée, car il n'eut pas de descendance. Il exerça la charge de Lieutenant général au Gouvernement de Nivernais, sorte de bras-droit du puissant chef militaire à qui la surveillance de la province était confiée, qui était justement son beau-père.

Il avait en effet épousé Marguerite de La Magdelaine, fille du marquis de Ragny, gouverneur du Nivernais, lieutenant du roi en pays de Bresse et Charolais, maréchal de camp, et capitaine de 50 hommes d'armes.

¹⁷¹ Romain Baron (1898-1985), agrégé de lettres, né à Marcy, auteur de nombreuses études dont : « *La mort tragique d'Edme de La Rivière, seigneur de Champlemy, en 1624* » (in Bulletin de la Société scientifique et artistique de Clamecy, n°44, 1970)



Le marquis de Ragny (1543-1626)

En Bourgogne : « *D'hermine, à trois bandes de gueules, celle du milieu chargée de cinq coquilles d'or et les deux autres de trois de même.* »

Ce grand chef bourguignon, ardent catholique mais serviteur zélé du roi Henri IV, qui l'appelait « *son fidèle Ragny* », lui avait offert une alliance de grand prestige. Le grand château de Ragny, en Terre-Plaine, parvenu jusqu'à nous, en atteste.

Ludovic et Marguerite n'eurent pas de postérité. Elle avait acquis le fief des Couez, près de Champlemy, en 1618¹⁷², restituant ainsi au fief principal la jouissance d'un arrière-fief démembré deux siècles auparavant. La ferme-manoir subsiste dans ce hameau.

Elle se remaria à François de Rabutin, sgr d'Epiry, dont elle n'eut pas davantage de descendance¹⁷³. Dans ces conditions Champlemy et ses arrière-fiefs passèrent aux Rabutin, par Léonor – son beau-frère et père du fameux Bussy-Rabutin – mais fut revendu dès 1640 (*cf. supra*).



Léonor de Rabutin, cte de Bussy (1587-1645), sgr de Champlemy

¹⁷² 1666, 24 avril. « *Transaction entre Roger de Rabutin, en son nom et comme fils et héritier de Diane de Cugnac-Dampierre...et Marguerite Du Chaffault, fille majeure.....au sujet du paiement des arrérages non réglés d'une rente de 375 livres au principal de 6 000 livres, moyennant laquelle Jean Du Chaffault avait vendu, le 3 novembre 1618, la terre d'Escouez à Marguerite de La Magdelaine, lors épouse de Ludovic de La Rivière, remariée à François de Rabustin, qui fit cession de la dite terre à Léonor de Rabustin, comte de Bussy* ».

¹⁷³ Titres..., col. 755, 1645 : « *Acte dans lequel figurent : Diane de Cugnac, veuve de Léonor de Rabutin, chevalier, sgr de Bussy, Lieutenant au Gouvernement de Nivernois et Donzinois, mestre de camp d'un régiment d'infanterie ; Roger de Rabutin (NDLR : Bussy-Rabutin), son fils aîné ; Marguerite de la Magdelaine, veuve en premières noces de Ludovic de La Rivière, et en secondes noces de François de Rabutin* ».

Ainsi s’achevait l’histoire partagée pendant six générations de Champlemy et des sires de la Rivière. Ils avaient marqué ce site, y bâtissant et occupant ce grand château dont les ruines disparaissent maintenant sous les ronces, en bordure du village. Il reste identifié à cette famille.

La possession de Cheny, en Auxerrois, qui incombait à cette même branche, ne fut pas plus longue.

D10^{bis} – Jean, sgr de Cheny

Second fils d’Adrien et de Louise Raguier, Jean de La Rivière, né vers 1545, fut seigneur de Cheny et de Bonnard, capitaine et bailli de Sens¹⁷⁴, exempté à ce titre de certaines contributions. Il avait agrandi son domaine en rachetant une part de l’ancien fief qui avait été donnée aux moines de Saint Rémy de Sens¹⁷⁵. L’ancien château de Cheny - reconstruit au XVII^e siècle (*cf. supra*) - fut la seule résidence dont il disposait.



Abbaye St-Rémy de Sens – sceau (1292) (AD89)

Il avait épousé en 1563 Charlotte de Harlay, dame de Saint-Quentin-le-Verger, en Champagne, fille de Louis, sgr de Beaumont, et de Louise Carr (+1581). Par son père elle était l’arrière-petite-fille du grand Jacques Cœur, seigneur de Saint-Fargeau, maître des Monnaies et Grand-argentier du roi Charles VII. Par sa mère elle était issue d’une famille d’archers de la Garde écossaise du roi, et descendait de John Stuart, lord Darnley, seigneur d’Aubigny-sur-Nère, Connétable des Ecossais en France.

¹⁷⁴ Le Bailliage royal de Sens, ancienne circonscription territoriale et judiciaire qui appliquait la Coutume de Sens, correspondant à l’ancienne cité des Sénons et à l’archidiocèse de Sens, était le plus ancien (1194) et un des plus étendus de France ; il ressortissait en appel du Parlement de Paris. La fonction de Bailli, réservée en principe à des membres de la noblesse, était très prestigieuse et témoignait de la confiance du Roi.

¹⁷⁵ Vers l’an 830, dame Rotlaus, épouse de Mainier II comte de Sens, fit une donation aux Bénédictins de Saint-Rémy de Sens d’un terrain pour y construire une abbaye. Le 6 novembre 835, Saint Aldric, archevêque de Sens, décide le transfert du monastère de Saint-Rémy à Vareilles. Le 1^{er} novembre 847 a lieu la consécration de l’abbaye Saint-Rémy de Vareilles par l’abbé Rainlandus. Le 7 novembre 886, le monastère est détruit par les Normands ; les moines se réfugient à Sens. Il ne reste plus rien de ce dernier site, dont la localisation reste incertaine.



En Champagne : « d'argent à deux pals de sable. »



Jacques Cœur (v.1400-1456) - John Stuart (v1420 – 1482)

Jean et Charlotte eurent :

- *Antoine, qui suit ;*
- *Marguerite, dame de Bonnard et Bassou, qu'elle apporta à Jacques de Lenfernat, baron de Treigny.*

Mais l'existence de Charlotte de Harlay ne fut pas tout à fait rangée, car elle eut aussi une fille de François des Essarts, écuyer d'écurie du Roi et son Lieutenant en Champagne, sans avoir été semble-t-il mariée avec lui. Redoutable chef de bandes royalistes en guerre contre les troupes de la Ligue, il s'était emparé, avec le comte de Tonnerre, de la ville de Noyers (1589) ; avait ravagé les vignes autour d'Auxerre et de Chablis, pillé les environs de Joigny, de Sens, de Villeneuve et été tué près de Troyes. Ce grand capitaine avait-il séduit Charlotte en passant par Cheny durant l'une de ses expéditions ? Son mari était-il toujours du monde ?

Cette fille, Charlotte des Essarts (v.1585 – 1651), eut l'existence bien remplie d'une jolie jeune femme peu farouche. Elle fut d'abord la maîtresse de Christophe de Harlay, comte de Beaumont, un parent de sa mère, qu'elle quitta pour répondre aux instances du roi Henri IV, auxquelles il était difficile de résister. Elle eut de lui deux filles jumelles légitimées : Jeanne-Baptiste de Bourbon, qui fut abbesse de Fontevault, et Marie-Henriette de Bourbon, abbesse de Chelles. Charlotte fut alors titrée « *comtesse de Romorantin* ».



Christophe de Harlay - Charlotte des Essarts - Henri IV



Jeanne-Baptiste de Bourbon

Son parcours amoureux se poursuivit puisqu'elle se maria – secrètement - en 1611 avec Louis de Lorraine (1575-1621), le « *cardinal de Guise* », archevêque-duc de Reims, abbé de Saint-Denis, de Cluny...etc., fils du Balafre, dont elle eut six enfants en dix ans¹⁷⁶.



Cardinal de Guise - François de L'Hôpital

¹⁷⁶ Châtelet de Paris - 1613 - fol. 224 : Louis de Lorraine, archevêque et duc de Reims, abbé de Saint-Denis en France, se trouvant actuellement à Paris en son hôtel rue des Haudriettes : déclaration conçue en ces termes : "*Je reconnois, confesse Louis Charles de Guyse est mon filz naturel et légitime issu de moy et de Madame des Essars auquel j'ay donné la présente reconnoissance pour me succeder en tous mes biens sans que j'en puisse disposer à son préjudice ... comme aussi je prometz tenir l'enfant dont elle est grosse en mesme rang*". Au bas de l'acte se trouve l'acceptation de ladite donation par Charlotte des Essartz, dame de Romorantin, demeurant à Paris rue Sainte-Avoie, tutrice dudit Louis-Charles de Guise, son fils.

Enfin, âgée de près de 50 ans et peu faite pour la solitude, elle épousa en 1630, François de l'Hôpital, duc de Rosnay, seigneur du Hallier, capitaine des Gardes du Corps, Maréchal de France, Gouverneur de Paris et de Champagne. Il était le frère du maréchal-duc de Vitry, seigneur de la Motte-Josserand en Donziais (*cf. supra*).

Mais laissons ces aventures ecclésiastiques et militaires pour revenir à Cheny avec son dernier seigneur.

D11bis – Antoine, sgr de Cheny

Antoine de La Rivière, seigneur de Cheny, Bonnard et Pars, Chevalier de l'Ordre du Roi et gentilhomme de sa Chambre, s'exila en Allemagne pour échapper à des poursuites.

Le texte qui suit, où il est question d'un *faux testament*, trace un portrait peu flatteur du dernier seigneur de Cheny de sa famille.

« C'est un curieux récit effectué devant son confrère Edme Menu, notaire royal à Villeneuve-sur-Yonne, que Me Germain Boulois, lieutenant et notaire au bailliage et châtellenie de Cheny, effectue « pour vérité en sa conscience ». Il y a environ deux ans, ayant vaqué « pour affaire de justice » à Beaumont, où il est aussi juge, sa femme vient l'avertir qu'un « nommé Monplaisir », serviteur domestique du sieur de Cheny était venu quérir le notaire « cinq ou six fois » pour se rendre au château de Cheny.

Aussitôt alerté, il s'empresse de se transporter « pour éviter la fureur dudit sieur de Cheny ». Encadré par un nommé La Varenne « ayant espee et pistolet » il est mené jusqu'à la chambre d'Antoine de la Rivière, redoutable seigneur, connu pour sa violence. Là, il découvre Me Valerian Bondoux, « aussy notaire audit cheney qui tenait en ses mains un papier écrit et signé de luy », que le sieur de Cheny « commande audit Boulois de signer aussy comme notaire ». Mais « voulant ledit Boulois en faire lecture pour en connaître le contenu, le Sieur de Cheny s'emporte en ces termes : « Ventre Dieu a quoy vous voulez vous amuser ! Ne connoissez vous pas bien l'escripture et signature de Bondoux ? » et, retournant en son cabinet, « d'où sortant de furie », il le menaça « d'un pistolet qu'il banda » et dit « Est-ce fait ? ».

Germain Boulois s'empressa alors de signer l'acte « pour éviter le péril de sa vie » sans savoir « ce qui estoit escript ». Après quoi le seigneur les renvoya. Interrogeant Bondoux pour « luy dire quel acte c'estoit que ledit Sieur de Cheny luy avoir ainsy fait signer », celui-ci lui répondit que c'était un testament « de défunt Monsieur Jean de la Rivière, vivant sieur dudit Cheny père dudit sieur de Cheny ». Alors Boulois « luy replicqua et dist en ces motz : vous scavez bien que défunt monsieur est mort sans faire testament ni parler à personne ! ». Bondoux le savait mais espérait que l'affaire ne s'ébruitât pas.

Sur ces faits « Boulois n'a jamais osé faire la moindre déclaration pour la crainte qu'il a toujours eu et a encore de présent dudit sieur de Cheny, à cause des grandes violences, voies de fait et autres maux qu'il a et ses suppotz commis et perpetrez sur ceux qu'il pouvoit luy avoir fait ou pouvoir faire desplaisir. » Hanté par le remord d'avoir cédé à la pression du seigneur et d'en être « accusé de crime de faux », Germain Boulois tente de se préserver ainsi des foudres de la justice en dénonçant cette falsification forcée

Ce triste sire avait épousé le 15 sept 1594, la fille d'un honnête homme : Marie Hurault de l'Hospital¹⁷⁷, fille de Michel, sgr de Belesbat, et d'Olympe du Faur de Pibrac, qui mourut très jeune et dont il n'eut pas de postérité.

¹⁷⁷ 14 oct.1594 – « Contrat de mariage par lequel il est établi que Marie Hurault de L'Hospital apporte, outre les biens à elle appartenant, des bagues et bijoux pour une somme de 1000 écus



En Ile-de-France : « D'or à la croix d'azur cantonnée de quatre soleils non figurés de gueules. »

Michel Hurault de l'Hospital fut en effet célèbre en son temps, comme fidèle serviteur du Béarnais puis du Roi. Conseiller au Parlement de Paris, il avait été envoyé en Guyenne pour rendre la justice. Il devint chancelier du roi de Navarre, qui le fit plus tard maître des requêtes de l'Hôtel, puis ambassadeur en Hollande. Il embrassa finalement la carrière militaire pour mieux servir son maître. Lors du siège de Rouen contre la Ligue (1592), le roi lui donna le commandement d'une escadre, et le gouvernement de la place de Quillebeuf, où il mourut la même année.



Michel Hurault de l'Hospital et son château de Belesbat (78)

Antoine épousa en secondes noces, le 1^{er} mars 1598, Marguerite Spifame, fille de Jean, sgr des Granges-en-Brie, conseiller éminent au Parlement, Président-Trésorier, et d'Anne Gardy. Il était issu d'une famille italienne venue de Lucques à Paris au XIV^{ème} siècle comme marchands, changeurs de monnaie, puis bourgeois de Paris, et parlementaires, anoblis. L'un d'eux, Gaillard Spifame, fut Prévôt des Marchands. Un grand-oncle de Marguerite, Jacques Spifame de Brou, avait été évêque de Nevers.

soleil environ, et qu'Antoine de La Rivière assigne le douaire de sa future épouse sur la terre et seigneurie de Cheny, au bailliage du Sens » (AN, Chatelet de Paris, Insinuations, Y//134, fol. 165 V°)



Vitrail aux armes de Gaillard Spifame : « De gueules à l'aigle au vol abaissé d'argent, becquée et onglée d'or. », Prévôt des Marchands (Hôtel de Ville de Paris)

Ils eurent une fille unique : Louise de La Rivière (1599 – 1680), héritière de Cheny, dame d'Honneur de la reine, qui épousa Roger d'Esparbès, comte de Lussan (v. 1598-1648), fils aîné du maréchal d'Aubeterre. Elle demeurait rue Taranne, paroisse Saint-Sulpice, et est citée pour une donation en 1678¹⁷⁸.



Rue Taranne, intégrée au bd. Saint-Germain

Cheny avait été vendu après la mort d'Antoine, qui fut donc le dernier d'une suite de quatre générations à avoir tenu ce fief, demeurant dans l'ancien château au bord de l'Yonne, sur une période de 150 ans.

¹⁷⁸ Louise de La Rivière, comtesse de Lussan, femme de Roger d'Esparbès, chevalier, comte de Lussan, demeurant à Saint-Germain des Prés-lez-Paris, rue Tarannes, paroisse Saint-Sulpice : donation...d'une maison à Paris (AN - Châtelet de Paris, Insinuations, 1678)

3 – LA GARDE

Parmi les fils de François de La Rivière et Madeleine de Savoisy, l'un, Jacques, fonda la branche de La Garde, à Perroy, tout près de leur base d'origine.



Château de la Garde (Perroy) (toile d'Anchald, XIXème)

On ne connaît pas avec précision les premiers détenteurs de ce fief, qui figurait dans la liste des dépendances de Saint-Verain lors du partage de la baronnie en 1461, comme d'autres terres aux environs immédiats de Donzy. Le château est situé sur une colline avancée qui domine la vallée du Nohain. Les vestiges d'une digue et la vallée marécageuse constituaient ses défenses naturelles. Une vaste gentilhommière du XIXème siècle, a remplacé l'édifice ancien, dont subsistent une chapelle gothique, avec une tour accolée et un pigeonnier. Malgré les transformations opérées le site conserve sa majesté. La branche fondée par Jacques conserva le fief jusqu'au XVIIIème.



La Garde : chapelle et pigeonnier

E9 – Jacques, sgr de La Garde

Jacques de La Rivière (1530-1615), quatrième et dernier fils de François et Madeleine de Savoisy, seigneur de la Garde, dont hommage en 1571¹⁷⁹, Bassou et Beaumont, fut d'abord un moine cistercien de l'abbaye de Pontigny, l'une des filles aînées de Cîteaux, dans la vallée du Serein. Il demanda l'annulation de ses vœux au Parlement, dans le contexte des conflits religieux, et fut rendu à l'état laïc. Sans doute avait-il embrassé la foi protestante.



L'abbatiale de Pontigny rénovée

Cette décision ne faisait pas l'affaire de son frère Adrien et de sa mère, sans doute pour des raisons de succession sans doute, ou peut-être religieuses, et elle fut portée devant la justice.

*« Renvoi devant le bailli d'Auxerre de la cause d'entre Jacques de La Rivière, prétendu religieux profès de l'abbaye de Pontigny, et Adrien de La Rivière, écuyer, seigneur de Champlemy. Adrien de La Rivière et la veuve de François de La Rivière, seigneur de Corvol, réclamaient la réintégration, au monastère de Pontigny, de Jacques de La Rivière qui avait contracté mariage »*¹⁸⁰.

Il quitta cependant la bure et se maria ensuite trois fois. Les alliances qu'il contracta n'ont pas le même prestige que celles qui précèdent, peut-être parce qu'il était en rupture et évoluait dans les milieux réformés, voués par l'intolérance de ce temps à une certaine clandestinité.

Il épousa en 1548 Suzanne de La Haye, fille de Jean et de Jeanne de La Fontaine, d'une famille implantée en Vexin et alliée aux Billy, que nous avons déjà rencontrés¹⁸¹. Il en eut une fille, Marguerite, mariée à François Chenu, sgr de Souleaux, en Berry.

¹⁷⁹ Titres..., col. 759

¹⁸⁰ Arch, nation., X2a 114, 3 août 1553. (in BSHNY 1905)

¹⁸¹ Jeanne de la Fontaine était la fille de Pierre de la Fontaine – premier connu - sgr de Brégy (Oise) et de Marie de Champluisant, dame de Domont ; elle-même fille de Charles, sgr de Domont et de

Il se maria en secondes noces vers 1570, avec une certaine Jeanne de Marcilly, peut-être issue des seigneurs de Marcilly de la puissante lignée des Damas en Bourgogne, mais elle n'est pas répertoriée dans leurs généalogies. Ils eurent deux enfants : Jossay et Edme.

Sa troisième union en 1576 avec Léonarde de Loron¹⁸² (+1616 à Perroy), d'une famille protestante du Morvan, nous ramène en pays de connaissance. Elle était la fille du seigneur d'Argoulais, huguenot farouche, et de Marguerite de Lanvault. Il en eut :

- *Adrien, qui suivra ;*
- *Françoise (1586-1606), mariée à François, chvr, vcte de Reugny, seigneur de Favray, à Saint-Martin-sur-Nohain.*

Cette Françoise fut *dame d'honneur* de Marguerite de Valois (1553-1615), fille d'Henri II et première femme d'Henri de Navarre, futur Henri IV : la Reine Margot.

L'image de cette jeune dame d'honneur morte à vingt ans est parvenue jusqu'à nous grâce à sa belle dalle funéraire conservée dans la petite église romane Saint-Martin-du-Pré, à Donzy. Aujourd'hui scellée verticalement contre un mur, brisée en deux morceaux, cette pierre a failli disparaître : en 1682, le Curé avait entrepris de détruire ce tombeau, mais on y trouva le corps de la dame « *sain et entier* ». L'évêque d'Auxerre imposa sa préservation.



Jeanne de Billy, dame de Domont ; cette dernière fille d'Antoine de Billy, sgr de Mauregard et de Perrenelle de Villiers de l'Isle-Adam ; arrière-petite-nièce d'Agnès de Billy (*cf. supra*)

¹⁸² Titres..., col. 759, 1576 à Dornecy : « *Contrat de mariage de Jacques de La Rivière, eyr, sgr de La Garde, Bassou, Beaumont et La Malmaison, avec Léonarde de Loron. Il est dit dans ce contrat que Jacques avait épousé en secondes noces Jeanne de Marsilly, duquel mariage il avait eu Jossay et Edme de La Rivière.* »

Françoise y apparaît vêtue d'habits de cour du temps d'Henri IV, tête reposant sur un coussin encadré par les armes de Reugny et de La Rivière ; large vertugadin en forme de plateau, mains jointes en prière, visage juvénile et doux mis en valeur par une large collerette de dentelle, cheveux frisés tirés en chignon. Le sculpteur a soigné le portrait de Françoise, qui devait être aimée du commanditaire.

Malgré l'usure du temps, on peut lire sur le pourtour de la pierre : « *DANS . CE . RECANT . TOMBEAV . REPOSE . LE . CORPS . DE . FRANCOISE . DE . LA RIVIERE . DAME . DE . LA . ROYNE . MARGVERITE . ESPOVSE . DE . FRANCOIS . DE . REVGNY . SEIGNEVR . DE . FAVERAY . LAQVELLE . DECEDA . EN LAAGE . DE . 20 . ANS . ESTANT . A . PARIS . AV . SERVICE . DE . LADICTE . ROYNE . LE . 19 . AVRIL . 1606* ».

Son mari, François de Reugny, était issu d'une vieille famille nivernaise, dont plusieurs membres ont été inhumés dans cette même église Saint Martin. Son frère Charles, moine de La Charité, était Prieur de Notre-Dame-du-Pré, petit établissement clunisien tout proche. Leur mère était Catherine de Loron, cousine germaine de Léonarde. Ils étaient donc parents relativement proches et l'environnement familial était marqué par le protestantisme, auquel on ne sait si Françoise adhéra.

On peut supposer qu'elle devint dame d'honneur de la Reine Marguerite de Valois après son mariage, vers 1602. Elle avait pu lui être présentée par la duchesse de Nevers, Henriette de Clèves, sa contemporaine - dont elle était vassale - très liée à Margot pour le meilleur et pour le pire.



Marguerite de Valois, reine de France (1553-1615) : la « reine Margot »

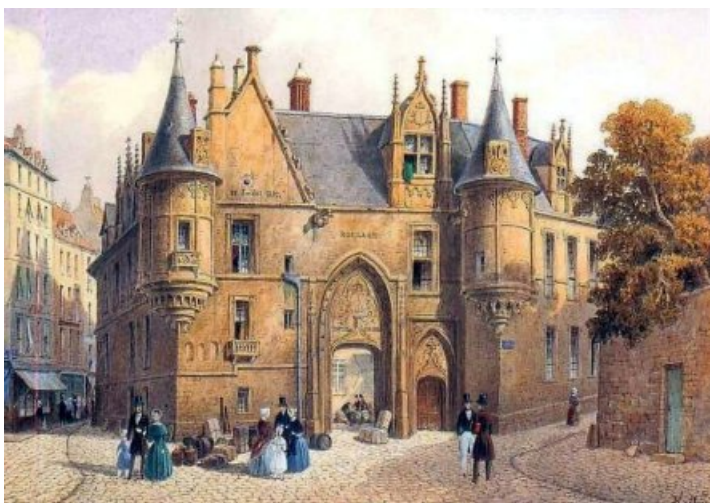
Cette reine, ultime représentante des Valois, d'une beauté relevée par ses contemporains, cultivée et libre, immortalisée par Alexandre Dumas et Isabelle Adjani, était alors au déclin de sa vie aventureuse. Son mariage forcé avec Henri de Navarre, infécond et malheureux – ils étaient tous deux d'inlassables conquérants - avait été annulé en 1599 par le Pape. Ayant choisi le parti de la Ligue et collectionnant les amants – dont le fameux La Mole - elle avait été assignée à résidence par le roi Henri III son frère au château d'Usson, au cœur de son apanage, « *parmy les déserts, rochers et montagnes d'Auvergne* » selon son ami Brantôme. Elle y passa 19 ans puisque son époux l'y maintint à son avènement au trône pour des raisons autant personnelles que politiques. Il ne l'autorisa à revenir à Paris qu'en 1605 pour soutenir un procès. Elle y mourut en 1615.



Château d'Usson (dessin du XVème siècle)

Françoise ne connut donc la reine que dans un âge avancé, la débauche ayant laissé place à la dévotion. Elle a certainement fait partie de sa petite cour à Usson. Cette forteresse médiévale, l'une des principales d'Auvergne, renforcée par Louis XI, dût être une résidence bien froide et austère pour ces dames de la Renaissance, mais Margot y réunissait quelques beaux esprits. On ne peut en voir de nos jours que les ruines, puisqu'elle a été abattue sur ordre de Richelieu en 1634, comme tant d'autres.

Françoise a sans doute accompagné Margot à son retour à Paris et résidé avec elle à l'Hôtel de Sens, mis à la disposition de la reine par Renaud de Beaune, archevêque de Sens, Grand-Aumonier de France et fidèle soutien du roi contre la Ligue, où elle a dû mourir. Mais elle n'a pu connaître le nouvel « *Hôtel de la Reine* », face au Louvre sur la rive gauche, dont le parc bordait le Quai Malaquais - entre l'Institut et l'École des Beaux-Arts aujourd'hui -, construit à partir de 1606 et disparu.



L'Hôtel de Sens (gravure, XIXème)



Renaud de Beaune

Françoise n'aura sans doute pas beaucoup vécu à Favray, la terre de son époux, avec qui elle n'eut que trois ou quatre ans de vie commune, à supposer que leurs obligations respectives ne les aient pas constamment éloignés l'un de l'autre. Il se remaria en 1609 et eut une postérité.

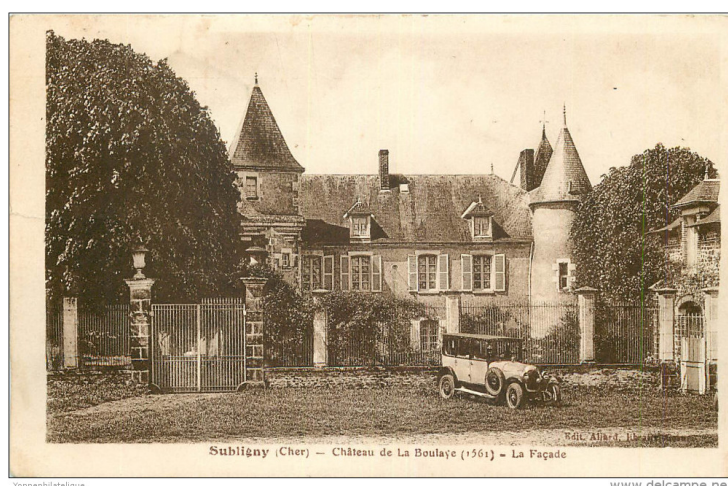


Le petit manoir de Favray (St-Martin-sur-Nohain)

Adrien, son frère, poursuit la branche de La Garde, mais les générations suivantes sont moins connues et réservent moins de surprises...

E10 – Adrien, sgr de La Garde

Adrien de La Rivière, chevalier, seigneur de La Garde épousa en 1615 à Perroy, Henriette de Rivauldes, dame de La Boulaye, fille d'Edme, sgr de Soulange et La Boulaye (à Subligny, 18) et de Louise de Bar-Baugy.



Le château de La Boulaye, à Subligny (Cher)

Ils eurent au moins trois enfants, dont :

- *François qui suit et transmet la terre de La Garde ;*
- *Gabrielle, dame de La Boulaye, mariée à François de Boisselet ;*
- *Edmée, mariée à Claude Anjorant, sgr de La Croix.*

E11 - François II, sgr de La Garde

François II de La Rivière (v. 1630 – 18 juillet 1681, à Perroy), seigneur de La Garde, épousa en 1676 au château de Réveillon à Entrains, Louise du Roux, fille d'Antoine, sgr de Réveillon et de Sigy (77) et de Catherine de Véelu, dame de Passy-Aube, d'où Jean-Baptiste, qui suit. Cette dernière se remaria à René de Cullon, fils de François – ci-dessous – et de sa première femme, Marie de Bar.



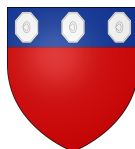
En Champagne : « *D'azur à trois têtes de léopard d'or* ».

L'ancien château de Réveillon, sur les coteaux au sud d'Entrains, à la tête d'une importante seigneurie dans la haute vallée du Nohain, a été remplacé au XIX^{ème} siècle par l'imposante construction néo-Louis XIII qu'on peut toujours voir aujourd'hui.

E12 - Jean-Baptiste, sgr de La Garde

Jean-Baptiste de La Rivière, né en 1678, fut à son tour seigneur de La Garde. On ne sait rien d'autre de lui. Il mourut en 1703.

Il avait épousé le 22 avril 1699, à Chassy, en Berry, Françoise de Cullon, reçue demoiselle de Saint-Cyr en 1686 - ce qui indique un certain dénuement de sa famille -. Elle était la fille de François, sgr du Creux (à Villiers-sur-Yonne) et de la Charnaye (en Berry, près La Charité), dont la famille était connue en Berry depuis le XV^{ème} siècle ; et de Catherine Vaillant de Guélis, d'une vieille famille de la région de Cosne, investie dans le trafic fluvial sur la Loire.



En Berry : « *De gueules au chef cousu d'azur, chargé de trois targes ou boucliers antiques d'argent.* »



Les demoiselles de Saint-Cyr

Il fut le dernier seigneur de La Garde de sa famille, puisque son fils mourut jeune ; il eut également deux filles :

- *Catherine (1700-1783), dame de Sanisy, mariée en 1727 avec François de Lavenne (fils de Jean, sgr des Perriers, et de Marguerite de Courvol) ;*
- *Jeanne, dame de La Garde, mariée en 1736 avec Jacques Léon de Montagu, dit « le chevalier de La Garde », sans postérité connue ; la détention de La Garde à la fin du XVIIIème siècle reste dans l'ombre ;*

4 – TONNERRE ET QUINCY

Après Hubert et Madeleine de La Rivière, la détention de la vicomté de Tonnerre et de Quincy s'incarna dans une branche particulière de la famille, fondée par leur fils Jacques, qui s'installa au château de Quincy-le-Vicomte.



Nous avons présenté ces titres et terres lors de leur arrivée dans la branche de Champlemy au début du XV^{ème} siècle. Elles étaient détenues auparavant par de grandes familles bourguignonnes jusqu'à Alix de La Perrière. Leurs titulaires rendaient hommage aux comtes de Tonnerre.

A la fin du XVI^{ème} siècle ce comté ancien appartenait aux Clermont-Tonnerre, très ancienne famille du Dauphiné¹⁸³ dont les origines remontent au XI^{ème} siècle. Le mariage de Bernardin de Clermont en 1496 avec Anne de Husson, comtesse de Tonnerre, lui avait apporté ses possessions en Bourgogne, dont le fameux château d'Ancy-le-Franc. La dignité de duc de Clermont et de Tonnerre fut offerte en 1571 à Henri, fils du Connétable Antoine de Clermont. Redevenu comté, Tonnerre passa par acquisition un siècle plus tard aux Le Tellier, marquis de Louvois et de Courtanvaux, qui le conservèrent jusqu'à la Révolution.

¹⁸³ Comtes de Clermont en Viennois ; donjon pentagonal de Clermont (XI^{ème}-XIII^{ème} siècles) (à Chirens, 38)

Cette branche de La Rivière, par ses titres et par ses alliances, prit rapidement un caractère bourguignon, avec une position marquante à Auxerre, dans la vallée de l'Armançon, et plus tard en Auxois et en Morvan. Elle se prolongea en ligne masculine jusqu'au-delà de la Révolution, s'achevant par Charles de La Rivière, seigneur de Saint-Brisson en Morvan (1784), fils du dernier vicomte de Tonnerre et de Quincy, mort vers 1815 sans postérité.



Tonnerre, Hôtel-Dieu, mise au tombeau (1454)

par Georges et Michel de la Sonnette, de l'atelier de Claus Sluter,

F11^{bis} – Jacques, vcte de Tonnerre

Jacques de la Rivière (1580-1635), fils cadet d'Hubert, fut donc vicomte de Tonnerre et de Quincy, surnommé le « *vicomte de La Rivière* » sans doute par extension. Il fut aussi Gentilhomme de la Maison du Roi, *Bailli et Gouverneur d'Auxerre et de l'Auxerrois (1618-1623)*.

L'ancienneté de sa famille, son origine donziais aux confins du grand diocèse d'Auxerre, la détention de la vicomté, constituaient autant de titres que le roi Henri IV et Sully reconnurent en le nommant à cette fonction prestigieuse. Le bailliage royal d'Auxerre avait été créé par démembrement de celui de Sens en 1371, ses limites correspondant au comté d'Auxerre et aux territoires compris entre la Loire, la Cure et l'Yonne, incluant les baronnies de Donzy, Toucy et Saint-Verain. Devenu Siège présidial en 1558, il fut supprimé en 1771 puis rétabli en 1776. Il était l'un des trois bailliages principaux du gouvernement général de Bourgogne qui sont du ressort du parlement de Paris et non de celui de Dijon.

Jacques épousa Madeleine Spifame, sensiblement plus jeune que lui et qui lui survécut longtemps (1601 – 13 oct 1693, Vincelottes), dame de Passy (sur-Yonne), fille d'Isaac, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, et de Marie d'Armes, elle-même fille de Louis, seigneur de Busseaux, Lieutenant du roi en Nivernais, frère du seigneur de Vergers à Suilly-la-Tour. Ils eurent Charles, qui suit.

F12 – Charles, vcte de Tonnerre

Charles de La Rivière (+ v. 1710), fut vicomte de Tonnerre et de Quincy, seigneur de Quincerot, à la suite de son père ; il fut également *Bailli et Gouverneur de l'Auxerrois* en 1658, à la suite de Georges Filsjean. Il est également cité comme seigneur de Beine, en Chablisien – une terre apportée peut-être par son mariage -, mouvant de Maligny. A Beine, l'ancien château, au centre du village, a disparu.

Par son mariage avec Marie Bastonneau il s'établit dans la vallée de l'Yonne en amont d'Auxerre. Elle était la fille d'André, sgr de Vincelottes, Sauvegenou (à Vincelles), et Pommard (à Chichée), écuyer de la Grande écurie, Conseiller et Maître d'Hôtel du Roi en 1640, et de Marguerite Chrétien. La tombe d'André Bastonneau se trouve dans une chapelle construite au XVIIème siècle dans l'église St-Martin de Vincelottes. Après avoir acquis en 1634 cette terre, il restaura l'église endommagée par les guerres de religion et s'y fit enterrer en 1658. Son château et son domaine furent vendus en 1715 par sa fille à la Maison Saint Lazare de Paris. La gentilhommière du XIXème siècle, qui se trouve près de l'église, a sans doute remplacé l'ancien château.

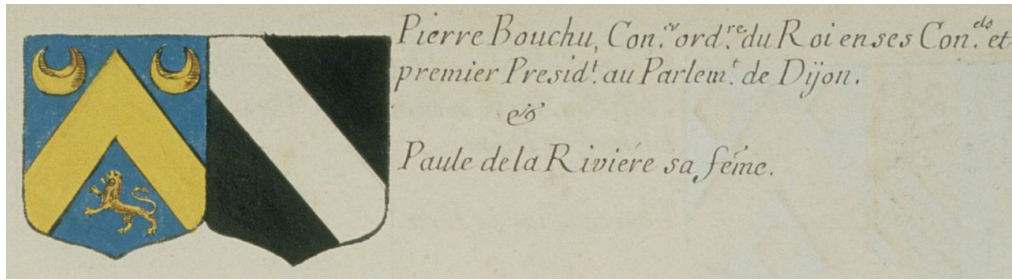


Vincelottes – Eglise Saint-Martin

Ils eurent deux fils et une fille :

- *Bureau André, qui suit*
- *Pierre-Eléonor, qui suivra ;*
- *Paule (+1714), mariée en 1680 à Dijon – Saint-Jean¹⁸⁴ à Pierre Bouchu, Conseiller du roi, Premier Président au Parlement de Bourgogne, frère de Claude Bouchu, Intendant de Bourgogne, sp.*

¹⁸⁴ Table des mariages de la paroisse de Saint-Jean



F13 – André, vcte de Tonnerre

André de La Rivière, né en 1654 à Vincelottes, vicomte de Tonnerre et de Quincy, seigneur de Beine et autres lieux, capitaine de cavalerie dans le régiment du roi, *Grand Bailli et Gouverneur de l'Auxerrois*, à la suite de son père de 1675 à 1693, date de son remplacement dans cette fonction par Pierre Paul Coignet de la Thuilerie, comte de Courson. Il fut aussi *Lieutenant au Gouvernement de Bourgogne*, une fonction également prestigieuse, confiée à de grandes familles ; à ce titre il commandait à la noblesse de la province.

Il épousa en décembre 1680 à Dijon¹⁸⁵, Marie-Angélique de Mauroy, fille de René, Conseiller, Grand-Maitre des Eaux et Forêts de Bourgogne, qui participa à l'œuvre de réformation des forêts ordonnée par Colbert ; et de Marie Langlois, dont il n'eut pas de postérité. Il mourut en 1715 à Quincy.



En Bourgogne : « d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois couronnes duciales du même. »

F13bis – Eleonor, vcte de Tonnerre

Pierre Eléonor de La Rivière, vicomte de Tonnerre et de Quincy et seigneur de Vincelottes à la suite de son père, mourut jeune en 1709.

Il épousa en 1705, à Cry (89)¹⁸⁶ Charlotte Damoiseau, d'une vieille et riche famille de Bourgogne¹⁸⁷ implantée dans la vallée de l'Armançon. Elle était la fille de Claude-René

¹⁸⁵ Même table

¹⁸⁶ RP Cry, AD 89, il est appelé Eléonor Bureau dans l'acte

¹⁸⁷ La famille Damoiseau appartenait à la noblesse de Bourgogne et de Champagne. La Chesnaye Desbois en donne la filiation depuis Guillaume Damoiseau, écuyer, qui rendit un hommage au seigneur de Rochefort, le 14 avril 1490, pour Rougemont, sur l'Armançon. Il avait épousé en 1488, Perrette Daubenton, fille d'un marchand de Semur en Auxois qui avait acquis cette terre. Charles,

(1629-1695), seigneur de Villesablon et de Rougemont, capitaine au Régiment de Vendonne, et de Marie de Bellangers, dame de Villeneuve sur Buchain¹⁸⁸, demeurant à Rougemont¹⁸⁹. Elle était veuve de Pierre du Val¹⁹⁰.



En Bourgogne : « D'azur à l'aigle d'or becquée et membrée de gueules. »



Crypte de l'église Saint Julien de Cry (XIème siècle)

F14 - Charles Paul, vcte de Tonnerre

Charles Paul de La Rivière, né le 21 janvier 1706 à Cry¹⁹¹ où la famille de sa mère demeurait, fut à son tour vicomte de Tonnerre et de Quincy. Par sa brillante alliance il redora considérablement le blason de cette ultime branche de la famille, acquérant des fiefs considérables en Morvan et en Bourgogne. Il fut connu sous le titre de « *Comte de La Rivière* ».

seigneur de Villesablon, demeurant à Rougemont, fut « maintenu dans sa noblesse » en 1698. Il portait : « *D'azur, à l'aigle d'or.* »

¹⁸⁸ Château de Buchin à Venouse, près de Pontigny

¹⁸⁹ Rougemont, en Côte d'Or, haute vallée de l'Armançon, proche de Quincy ; ruines d'une importante forteresse médiévale comprenant un donjon comparable à celui de la Marche (près La Charité)

¹⁹⁰ Pierre du Val, chevalier, seigneur de Rivière et de Mornay, épousa, le 15 juin 1692, Charlotte Damoiseau, sa cousine, fille de Claude-René Damoiseau seigneur de Villesablon, capitaine au régiment de Vandonne, et de Marie de Bellanger, dont un fils et une fille morts jeunes, sans postérité.

¹⁹¹ RP Cry, AD 89

Il avait en effet épousé en 1736 Anne Marie de Montsaunin, fille de Charles, comte du Montal, Lieutenant général des Armées du Roi ; et d'Anne-Marie Colbert, fille du marquis de Villacerf.



En Bourgogne : « De gueules à trois léopards d'or couronnés l'un sur l'autre. »

Par ce mariage il devint seigneur de Thoste, Ménétreux-le-Pitois, Gouloux¹⁹², Island, Saint-Brisson, et autres lieux en Bourgogne et en Morvan. Il eut aussi la baronnie de Courcelles-les-Semur. Les époux vendirent Ménétreux en 1767 pour la somme de 79.200 livres et se retirèrent au château de Thostes où le Charles Paul de la Rivière resta longtemps paralysé avant de mourir en 1778.

Ce patrimoine considérable avait été réuni par Charles de Montsaunin, bisaïeul d'Anne Marie, comte du Montal, Lieutenant général des armées du Roi, surnommé par Vauban son compatriote le « héros du Morvan », par des héritages et des acquisitions.

Louis XIV avait oublié, malgré ses brillants états de service, de le faire maréchal de France. Saint-Simon en brosse un portrait flatteur : « ...Montal était un grand vieillard de 80 ans qui avait perdu un œil à la guerre, où il avait été couvert de coups. Il s'y était infiniment distingué et souvent en des commandements en chef considérables. Il avait acquis beaucoup d'honneur à la bataille de Fleurus, et encore plus de gloire au combat de Steinkerque qu'il avait rétabli. Tout cria pour lui, hors lui-même. Sa modestie et sa sagesse le firent admirer. Le roi même en fut touché et lui promit de réparer ce tort qu'il lui avait fait. Il s'en alla quelque peu chez lui, puis revint et servit par les espérances qui lui avaient été données, et qui furent trompeuses jusqu'à sa mort... ». Il avait été inhumé en l'église de Saint-Brisson le 18 octobre 1696.¹⁹³

Voyons de plus près ce qu'étaient ces apports d'Anne Marie de Montsaunin.

Thoste, proche de Semur, dont le premier président Fremyot, aïeul de Mme de Sévigné, était seigneur, avait servi de retraite au parlement royaliste pendant la Ligue en 1588. Le fief était passé aux Montsaunin par le mariage d'Adrien avec Gabrielle de Rabutin.

¹⁹² Un terrier de 1780 de la seigneurie de Gouloux, Nataloux et Montsauche en partie, axée sur la vallée de la Cure, est conservé aux Archives départementales.

¹⁹³ AD58 – Inv. de la série E - Saint-Brisson - 1696, 18 octobre : « A esté inhumé en cette église de Saint-Brisson le corps de feu messire Charles de Montsaunin, comte du Montal, seigneur dud. Saint-Brisson, estant mort à Dunquerque le 28 septembre dernier après avoir reçu les sacrements, et ayant demandé que son corps fust apporté audit Saint-Brisson pour estre enterré dans l'église dud. lieu. Ont assistez à cette cérémonie funèbre, Messieurs les Abbez de Druy, Messieurs du chapitre de la ville de Saulieu, Messieurs les curez du voisinage, plusieurs gentilshommes et autres personnes de qualité. »



Château de Thoste (21)

La cour d'honneur était décorée de quatre pièces de canon prises sur l'ennemi, données par le Roi. Charles-Gabriel de La Rivière, le fils, les transporta à Quincy. Buffon, acquéreur du château et de la vicomté (*cf. supra*), les transporta à son tour à Montbard, où elles ont été reprises par la ville à la Révolution.

Courcelles-les-Semur était une imposante forteresse, de forme barlongue légèrement arrondie, sur une hauteur à l'écart du village, bâtie au début du XIV^{ème} siècle, telle une défense avancée de la citadelle de Semur au sud-ouest. Elle n'a pas été épargnée par le temps et par les guerres, au point d'avoir été ravalée au rang de simple ferme au milieu des prés.



Château de Courcelles-les-Semur (21)

Une visite de 1468 décrivait ainsi le château : "*Lequel Courcelles est un bel chastel seigneurieux, bien entretenu et maintenu pour la pluspart, mais touteffois en aucuns lieux des maisonemens a bon besoing de recouvrir et reparer, ou brief il viendra en desolacion. Et y a plus de trente tant sales que chambres, grandes et moyennes, à cheminées, garde robe et retrais ; et à l'entour dud. chastel, beaulx fozes à eaue, murez du costé des champs, du bas en hault, au rez des terres, et en aucuns lieux sont effondrez*". Courcelles passa des La Trémouille aux Saulx-Tavannes, puis aux Montsaulnin. Le titre de baron était associé à cette terre, mais le château était inhabitable.

L'héritage des Montsaulnin comprenait également des terres relevant de Montbard au nord-est de Semur, acquises elles aussi par le *Héros du Morvan*.

Ménétreux-le-Pitois, où un premier château avec donjon et fossés avait été construit par Claude de la Trémouille au XVIème siècle, passa successivement à Louis de Jaucourt en 1610 - dont le fils Charles avait épousé Françoise de La Rivière, fille de François, seigneur de Champlemy (cf. supra) – et à ses descendants. Il fut acquis vers 1631, et revendu par Charles-Paul de la Rivière et sa femme vers 1765 à Charles de Vichy, qui fit construire le château actuel.

La terre et le château de Vénarey voisins connurent la même dévolution.



Châteaux de Ménétreux-le-Pitois (XVIIIème) et de Vénarey ((XVIIème)

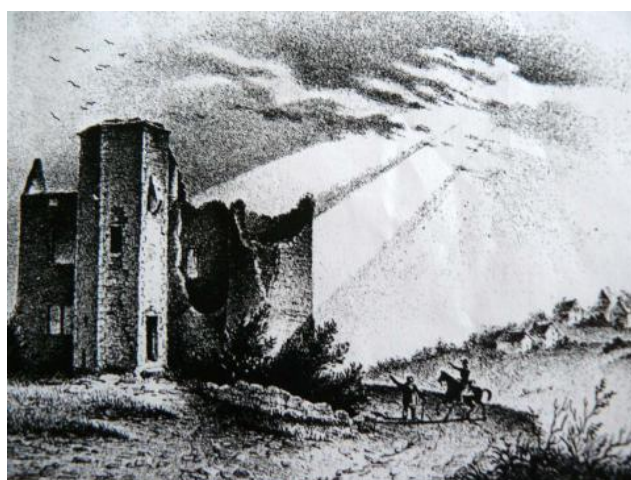
Island, ou la Tour d'Island, dont ne subsiste que quelques pierres dans un pré à Saint-Martin de la Mer, avait appartenu au Chancelier Rolin et était passé par alliances et cessions aux Bourbon-Busset, seigneurs de Vézigneux à Saint-Martin-du-Puy. Il fut acquis par Charles de Montsaulnin en 1675.

Saint-Brisson enfin, dans le Haut-Morvan aux confins du Nivernais, était un ensemble constitué par les Montsaulnin à la fin du XVIIème siècle, par héritage venu des Rabutin et différents rachats. C'était le chef-lieu d'une châtellenie du duché de Nevers.

Une partie de ce grand fief, qui s'appelait la « *Terre Aumaire* » avait suivi le même processus de dévolution des Rabutin aux Montsaulnin. L'abbé Baudiau, historien du Morvan¹⁹⁴, en raconte l'histoire : « *La Terre-Aumaire appartenait en 1468, à Jean de*

¹⁹⁴ Abbé J.-F. Baudiau : « *Le Morvand ou Essai géographique, topographique et historique de cette contrée* » (Nevers, SNLSA, Imp. Paulin Fay, 1866)

Calimus, écuyer, duquel elle passa à Emilien, son fils, seigneur de Glux, des Plats et de Montsauche, en partie. Berthier de Calimus, dit Brisson, acquit en 1546 les droits de Guillaume Roart, de Saulieu, et laissa ses biens à Péronne, sa fille, qui en fit aveu en 1575. Gabrielle de Rabutin porta ces deux fiefs réunis, vers 1610, à Adrien de Monsaulnin, eyr, seigneur des Aubues, dont elle eut Charles, comte du Montal... » (Ndlr : le « héros du Morvan »). Elle fit bâtir le « Château Aumaire », qui fut gravement endommagé à la Révolution et finalement pillé au cours du XIXème siècle.



Ruines du Château Aumaire à Saint-Brisson

Charles de Monsaulnin avait élargi son emprise autour de Saint-Brisson par différents achats : Nataloux et Montsauche en partie, aux Abbesses de Rougemont ; Gouloux, avec Island, aux Bourbon-Busset ; une partie de Saint-Brisson au duc de Nevers. Ce vaste ensemble de terres, composé de prairies et de forêts autour de l'ancien château de Saint-Brisson, devait devenir, supplantant Quincy, l'ultime fief des sires de la Rivière de cette branche.

Charles et Anne-Marie, cités comme parrain et marraine d'une cloche à Saint-Brisson en 1767¹⁹⁵, eurent plusieurs enfants dont :

- *Jeanne Françoise, 1740*
- *Marie Françoise, 1744*
- *Charles Gabriel, 1737, qui suit ;*
- *Paul Louis, capitaine de cavalerie au régiment de Marcillac, seigneur de Ménétreux que son frère aîné reprit à sa mort, sans alliance.*

¹⁹⁵ AD 58, série E - 1767, 27 mai : « *Bénédiction de la grosse cloche fondue par les sieurs Léopold et Joseph Collin et Nicolas Châtelain. Parrain, haut et puissant seigneur messire Charles-Paul comte de La Rivière, chevalier, vicomte de Tonnerre et de Quincy, baron de Courcelles, seigneur de Thostes, Saint-Brisson, Le Montal, Island et autres lieux ; marraine, haute et puissante dame M^{re} Anne-Marie de Monsaulnin du Montal, comtesse de La Rivière, son épouse, représentés par... ».*

F15 - Charles-Gabriel, vcte de Tonnerre

Charles Gabriel de La Rivière (1737-1793, Paris), vicomte de Tonnerre et de Quincy, hérita de Thostes et Saint-Brisson. Il fut officier d'infanterie, puis Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de Flandres et enfin Brigadier des Armées du roi.

Il avait épousé en 1767 Marguerite Chevalier, dame de Rançonnières, en Bassigny (Hte-Marne), fille d'un richissime magistrat : Louis Chevalier, sgr de Montgeroult, Bagnolet, Boissy et Montigny-les-Metz, Conseiller à la Chambre des Enquêtes, puis Président de la Haute-Cour du Parlement de Paris, d'une famille originaire de Reims, et d'Elizabeth Leclerc de Courcelles, dame de Rançonnières.

La sœur de Louis Chevalier avait épousé un Masson, fermier général, qui avait acquis entre autres les terres et seigneuries de Mocques et Villardeau, dans la vallée du Nohain près de Cosne.

Son père, brillant président et fils d'un Fermier général, avait acheté en 1701 le magnifique château de Montgeroult, en Vexin, construit au début du XVIIème siècle par Jean de Donon, contrôleur général des bâtiments du roi Louis XIII, sur l'emplacement d'un ancien Moutier de l'abbaye de Saint-Denis. Il y apporta de nombreuses améliorations et y adjoint une aile. Peu après sa mort le père de Marie-Marguerite vendit cette terre.



Le château de Montgeroult

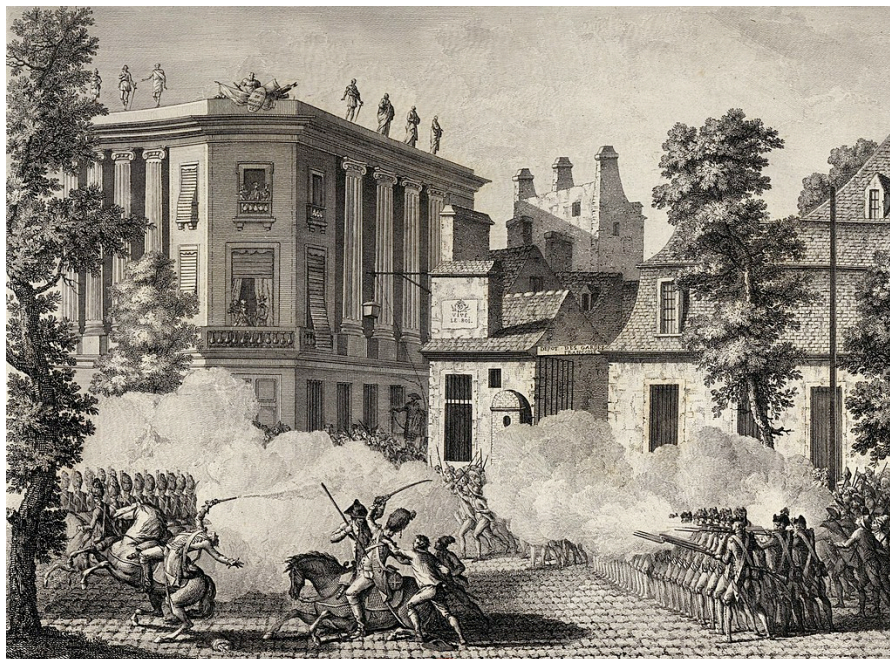
Charles Gabriel et Marguerite eurent :

- *Charles Henry, qui suit ;*
- *Elizabeth-Pauline (22 aout 1771, Quincy – 26 avril 1840, Paris) mariée en 1789 à Charles de Montboissier-Beaufort, Mis de Canillac, contre-amiral, d'où post. ;*
- *Marc Charles...*

F16 – Charles, sgr de Saint-Brisson

Charles de La Rivière, dit « *le comte de La Rivière* », fut le dernier à porter ce nom ancestral, représentant la 16^{ème} génération prouvée, 500 ans après le premier Bureau de La Rivière.

Né en 1769 à Paris, seigneur de Saint-Brisson, Montal et autres lieux¹⁹⁶, il fut officier au régiment des Gardes¹⁹⁷. Il émigra en Angleterre avec sa famille en 1791, mais il récupéra semble-t-il ses biens du Morvan, qui n'avaient pas été saisis et vendus, à son retour d'émigration vers 1800.



Action entre le régiment Royal-Allemand commandé par le prince de Lambesc et un détachement des Gardes françaises, devant leur dépôt, à l'angle du boulevard des Capucines et de la rue de la Chaussée d'Antin, dans la nuit du 12 juillet 1789. (Eau-forte de Duplessis-Bertaux)

Il est cité comme parrain à Saint-Brisson à nouveau en 1807, avec son beau-frère Canillac, et comme maire de Saint-Brisson à partir de 1808 pendant quatre ans ; son beau-frère lui succédant en 1812¹⁹⁸.

Il avait reçu par donation en 1784 le vaste fief de Saint-Brisson, avec les fiefs associés. L'ancien château ayant été détruit, à son retour d'émigration il fit construire par un architecte britannique, dans le voisinage immédiat, une gentilhommière austère, avec un bel ensemble de bâtiments d'exploitation ordonné en fer à cheval : granges, pavillon, chapelle. A sa mort, cette propriété passa à sa sœur de Montboissier-Canillac, dont les

¹⁹⁶ Cité avec ce titre comme parrain en 1787 à Saint-Brisson, sa sœur Elisabeth étant marraine

¹⁹⁷ Sous le maréchal-duc de Biron, Colonel du régiment des Gardes françaises (+1788), demeurant à l'Hôtel de Biron, devenu Musée Rodin ; en 1789, son nouveau chef, le duc du Chatelet, né à Semur-en-Auxois, ne put maintenir le régiment dans sa fidélité au roi, et la troupe pactisa avec le peuple de Paris. Le régiment cessa d'exister le 14 juillet 1789 et se transforma en Garde Nationale...

¹⁹⁸ Source : E.Civil de Saint-Brisson

descendants la conservèrent jusqu'au XXème siècle. C'est aujourd'hui la Maison du Parc Naturel Régional du Morvan.



Manoir de Saint-Brisson (1802)

Ainsi s'achevait, dans les forêts du Morvan qui n'étaient pas restées à l'abri de la tourmente révolutionnaire, la lignée masculine la plus longue des sires de La Rivière.

5 - LA BORDE

G10 – Guillaume, sgr de La Borde

Guillaume de La Rivière, né vers 1480, fils *naturel* de Jean III et d'une mère parfois appelée Marguerite de Miniers mais non identifiée, est l'auteur de la branche bâtarde dite « *de la Borde* ». Il est connu comme seigneur de La Borde (à Leugny) et de Chauminet (à Sougères) et aurait été légitimé. Bien plus tard certaines de ses descendantes directes furent admises à Saint-Cyr, l'école de Madame de Maintenon réservée à des jeunes filles nobles de familles peu argentées, en prouvant qu'il était bien leur lointain aïeul et que celui-ci était « légitime ».

Cette branche portait : « *de sable à la bande d'argent, au croissant d'argent au côté sénestre de l'écu* », ce croissant devant être considéré comme une brisure de bâtardise des armes de La Rivière.



Ses deux unions sont mal documentées. Il avait épousé en premier lieu, par contrat du 18 juillet 1505 passé à Champlemy¹⁹⁹, une certaine Bastienne, dite « *fille de Villegond de La Bresse, eyr, et Marie de Prades* » dans ce document. Ces noms sont cités par Marolles, repris par Anselme, et il est possible qu'ils aient été déformés par le transcripteur de l'acte original, comme on le relève souvent dans cet ouvrage. On ne peut donc identifier l'origine de cette première épouse. Il n'en aurait pas eu de postérité.

Il s'était remarié vers 1519 avec Huguette d'Assue, dite fille d'Ortongue d'Assue - qu'on ne peut relier aux autres membres de cette famille établie à Chastenay (Ouanne), tout proche de Leugny - et de Jeanne de Courvol, cette dernière étant une fille de Philibert de Courvol et d'Agnes de Saint-Julien, ce qui la relie aux sires de Courtenay de la branche de Champignelles que nous retrouverons plus loin. Il en aurait eu trois enfants :

- *Gabriel, qui suit, branche aînée de La Borde ;*
- *Jeanne, mariée à Philbert des Réaulx, eyr, sgr de Bernay, morts sans postérité, fils de Jacques, écuyer d'écurie du duc de Brabant, comte de Nevers, et de Jeanne de Villeneuve²⁰⁰ ;*
- *Gaspard, qui suivra, branche cadette de La Borde*

¹⁹⁹ Titres..., col. 757 : contrat de mariage

²⁰⁰ Des Réaulx : Armes : « *D'or, au lion monstrueux de sable, à la face humaine de carnation, chevelée et barbée de sable* ». Jacques de Réaulx fut pourvu, en 1472, de l'Office d'Ecuyer d'Ecurie près du Duc de Brabant, Comte de Nevers. Prince Souverain : tous les monuments de l'Histoire attestent que cette place étoit honorable, & de la Roque dit qu'elle ne pouvoit être exercée que par des nobles qualifiés. Il avoit épousé, par contrat du 8 Janvier 1458, devant Denis, Notaire en la Prévôté de Sancoins, Jeanne de Villeneuve, fille de noble homme Gouyn de Villeneuve, Ecuyer, Seigneur de Baugetain & Bernay, et de Marie de Murât....

La Borde, à Leugny, était une terre des sires de La Rivière qui lui aurait été léguée par son demi-frère François le 17 août 1532. On ne sait d'où leur venait la détention de cette terre, s'agissant d'un fief de la Puisaye auxerroise étranger au Donziais et a fortiori au Nivernais, mais le catalogue complet des possessions est difficile à dresser, car certaines d'entre elles ne sont citées qu'occasionnellement. Ce bel ensemble castral du XIV^{ème} siècle à l'origine, associant brique et pierre dans un environnement de bocage typique de cette région, a été détruit en partie et modifié, puis magnifiquement restauré à l'époque contemporaine.



Château de La Borde, restauré, à Leugny

A Chauminet, hameau situé au sud de Sougères-en-Puisaye, on ne voit aucune trace d'un ancien château. Pourtant, cette seigneurie est citée dès la fin du XV^{ème} siècle. Elle fut rattachée à celle de Pesselières voisine en 1738, lors de son rachat par Marguerite de Grivel de Grossouvre.

G11 – Gabriel, sgr de La Borde

Gabriel de La Rivière succéda à son père comme seigneur de La Borde et de Chauminet. Il semble qu'il ait embrassé la Réforme.

Il épousa le 4 sept 1550, Bénigne de Vingles²⁰¹, fille de Pierre, sgr de Saint-Broingt et d'Huguette de Clugny, sans doute une fille de Pierre et Marguerite Obbé, d'une famille protestante de l'Avallonnais²⁰². Le manoir de St-Broingt (52) qu'on peut voir face à l'église est certainement postérieur. Sa sœur Jeanne de Vingles épousa son frère Gaspard de La

²⁰¹ St-Broingt-Les-Fosses, 52 ; contrat devant Richard, not. à Saint-Broingt.

²⁰² Quel rapport avec l'imprimeur lyonnais, Pierre de Vingles, associé à Nourry, qui s'exila de Lyon à Neuchatel vers 1530 et qui publia des œuvres de précurseurs de la Réforme ?

Rivière (*cf. infra*)²⁰³, mais rien dans la documentation disponible ne permet de comprendre les tenants et aboutissants de ces unions, si ce n'est une communauté d'appartenance religieuse. Il est à noter que des prénoms bibliques comme Gabriel et Gaspard – porté par le chef de l'armée protestante, l'amiral de Coligny – signent souvent l'appartenance au protestantisme en ce siècle de grande division.



Manoir de Saint-Broingt (XVIIème ?)

Le fief de Saint-Broingt, dans l'actuelle Haute-Marne, était mouvant du comté de Montsaugéon appartenant aux évêques de Langres avec près de quarante autres seigneuries, et relevait du Bailliage de Sens. Jean VIII d'Amboise, évêque-duc de Langres et pair du royaume, frère aîné du fameux cardinal Georges d'Amboise et de Geoffroy, abbé de Cluny, portait en 1496 le titre de *comte de Montsaugéon*. Le château fort de cette cité médiévale fut rasé en 1595, dans le contexte des guerres contre la Ligue, sur ordre du duc de Nevers, Louis de Gonzague, gouverneur de Langres, qui resta fidèle au roi.

Parallèlement un titre de seigneur laïc de Montsaugéon existait, porté par exemple en 1505 par Pierre de Choiseul, baron de Clefmont, chambellan du duc de Bretagne, qui avait épousé Antoinette Jouvenel des Ursins, nièce du Chancelier Guillaume Jouvenel, qui fut seigneur de La Motte-Josserand.

G12 – François, sgr de La Borde

François de La Rivière, né en 1539 à Leugny, succéda à son père comme seigneur de la Borde et de Chauminet. Il fut Capitaine d'Infanterie et Lieutenant du Roi à Liévin, nommé dans le contexte des guerres en Flandres.

²⁰³ Leur frère : François de Vingles, épousa Jeanne de Malain, dame de Villy et Chavannay, fille de Philippe de Malain, sgr de Champvans-les-Gray et de Marguerite Poinceot de Charrigny. Il est convoqué au Ban du Bailliage de Sens pour son fief du four bannal de Chastoillenot au titre du Comté de Montsaugéon.

Il épousa, après contrat du 11 fév 1585, Renée de Chevry²⁰⁴, fille de François, seigneur de Malvoisine près de Chevry-Cossigny, et d'Antoinette de Volland. Le registre paroissial de Leugny atteste qu'ils vivaient à La Borde et eurent de nombreux enfants, dont :

- *Merry, qui suivra*
- *Antoine, qui suit*

G13 – Antoine, sgr de La Borde

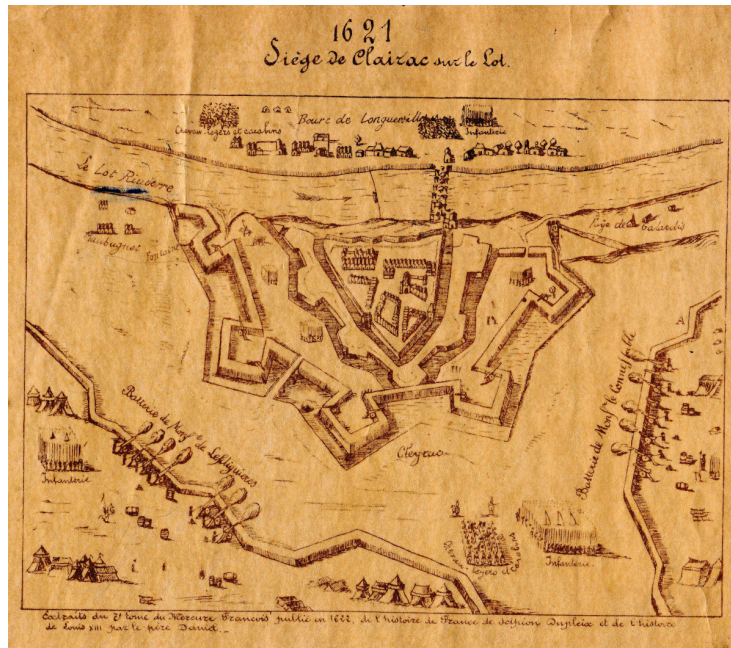
Antoine de La Rivière, né en 1598 à Leugny, fut seigneur de la Borde, Chauminet et la Tour-Mesbertin (? dont hom. en 1629). Il mourut dès 1621 à Clérac, que les protestants tenaient encore sous une implacable devise « *Ville sans roi, soldats sans peur* ». Le jeune roi Louis XIII, présent avec la reine et la cour, avait ordonné au Connétable Charles d'Albert, duc de Luynes, d'assiéger et de réduire la ville. Aucune source ne nous confirme qu'Antoine était parmi les assiégés huguenots, comme la tendance dominante dans sa famille le suggère.

L'écrivain et poète *Tristan l'Hermitte*, page d'Henri de Bourbon, duc de Verneuil, fils naturel d'Henri IV, y prit part dans les troupes royales. Il a évoqué cette rude bataille à la fin de son roman autobiographique « *Le Page disgracié* ».



« *Les ennemis y venaient au combat avec autant de hardiesse que s'ils eussent été en aussi grand nombre que nous. Leurs femmes leur venaient donner à boire en de certaines barricades qu'ils défendaient avec aussi peu de crainte du péril, que si l'on n'eût tiré sur eux qu'avec des sarbacanes chargées de sucre : et c'était le pur effet d'un faux zèle qui les faisait ainsi devenir plus qu'amazones. (...) Il y en eut aussi souvent de punies de cette furieuse témérité ; je sais bien qu'une volée de canon en emporta un jour dix-huit tout à la fois, comme elles nous chantaient injures en lavant des linges sous un pont, et qu'il y en eut beaucoup d'autres qui montrèrent leur nez sur les remparts, à qui l'on apprit à se cacher. »*

²⁰⁴ Chevry-Cossigny, 77, où un manoir et une famille de ce nom ont existé



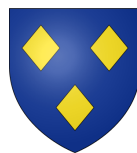
Carte du siège de Clérac, la batterie du Connétable est à droite

Antoine avait épousé une certaine Barbe d'Aucourt, dite parfois « *dame de Trois-Moutiers* »²⁰⁵, dont le nom sonne lorrain, mais dont l'ascendance demeure mystérieuse.

Ils eurent une fille : Marie, mariée à Augustin Fraguier, baron de Batilly, d'une famille de magistrats parisiens. Son frère Merry lui succéda dans ses titres et possessions auxerroises.

G13bis – Merry, sgr de La Borde

Merry de La Rivière, né vers 1590, fut seigneur de la Borde (hom. en 1622) et de Chauminet. Par son alliance il acquit les terres en Auxerrois. Il avait en effet épousé le 81610, Françoise de Lenfernat, fille de Louis, sgr de La Motte-Gurgy, Prenoy et Villiers-sur-Tholon, d'une vieille famille de l'Auxerrois d'origine écossaise, et de Marguerite de (La) Fontaine.



En Auxerrois : « D'azur à trois losanges d'or. »

Il en eut notamment :

- *Claude, qui suit*

²⁰⁵ Peut-être Trois-Moutiers en Loudunois – une petite région entièrement acquise alors au Protestantisme - qui tenait son nom de trois anciens monastères...

- *Esme, marié le 19 oct 1648 à Françoise du Deffand, fille de Gallois et Charlotte du Marais, d'où un autre Esme, né en 1657, et plusieurs enfants qui paraissent ne pas avoir eu de suite.*

G14 – Claude, sgr de La Borde

Claude de La Rivière, seigneur de La Borde et de Chauminet, épousa le 21 fév 1639, à Moigny-sur-Ecole (près Milly-la-Forêt) Anne Baudin de Salonne, fille de Salomon Baudin, dit « de Salonne », originaire de Château-Salins en Lorraine, d'une famille anoblie au XVIème siècle par le Duc, sgr de Bouzonville et Moigny, et d'Esmée d'Ollainville (ou de Lollainville). Il mourut vers 1655.

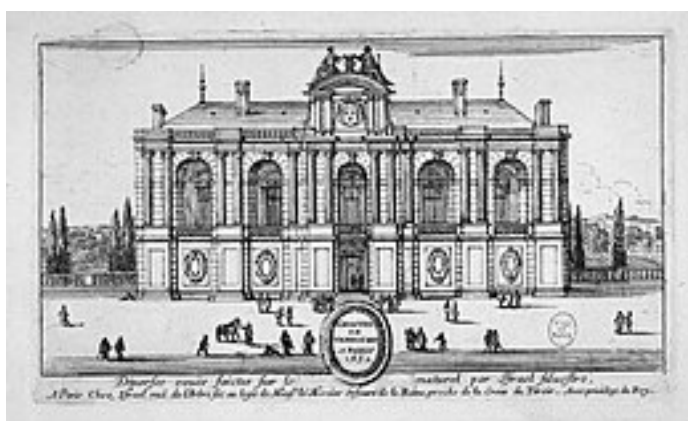
Ils eurent :

- *Louis, qui fait hommage pour Chauminet en 1654, sp ?*
- *Claude, qui suit*
- *Françoise Catherine, mariée en 1687 à Edme de La Hitte, fils de Jean, sgr de Montreparé et La Motte-Chastenay, et de Suzanne du Deffand.*

G15 - Claude II, sgr de La Borde

Claude II de La Rivière, né vers 1645, fit hommage pour La Borde et Chauminet en 1657, sans doute à la mort de son père, et en 1687. Il aurait été ambassadeur à Constantinople - ou peut-être simplement membre de l'ambassade - mais on ne trouve pas de trace d'une telle nomination, peut-être due à l'entregent de son beau-père.

Il avait épousé en 1680 à Saint-Germain-en-Laye, Anne Elian, fille d'Elie Elian, chirurgien du duc de Mercoeur, puis chirurgien ordinaire du Roi (+ 1698) et de Marguerite Blondeau, première femme de chambre du duc, Louis II de Bourbon-Vendôme. Elle naquit probablement à l'Hôtel de Mercoeur ou de Vendôme, rue Neuve-Saint-Honoré, où ses parents habitaient de par leurs fonctions. Sa marraine fut Marie-Anne Mancini, l'une des fameuses nièces du cardinal Mazarin, belle-sœur du duc.



Hôtel de Vendôme ou de Mercoeur

Ils eurent une fille unique : Madeleine Françoise de La Rivière de La Borde (14 déc 1681, St-Sulpice - 1745) qui fut reçue « *Demoiselle de St-Cyr* » en 1691, après avoir fait la

preuve que Guillaume de La Rivière, le premier seigneur de La Borde, « *était son Quint aïeul* ». Elle épousa le 24 oct 1706, à St-Pierre-aux-Bœufs, à Paris, Jean Constantin Segoing (1674-1741), fils de Jean, marquis de la Fortemaison, Commissaire des Guerres, d'où une postérité « *Segoing de La Forte-Maison, barons de La Borde* »....

Ainsi s'achevait cette première branche de La Borde.

G11 bis – Gaspard, sgr de La Borde

Fils cadet de Guillaume et frère de Gabriel (cf. supra), Gaspard de La Rivière, fut seigneur de La Borde en partie et de Charmoy.

Il épousa vers 1560 Jeanne de Vingles, fille de Pierre et d'Huguette de Clugny, sœur de Bénigne (cf. supra). Ils eurent :

- *Claude, qui suit*
- *Esme (dit « frère de Claude » par Villenaut), marié à Gilberte de Corguilleray, sœur de Jeanne ci-dessous, citée à Neuvy, dont il n'eut pas de postérité. Elle se remaria avec Claude de Bouthevillain, d'une famille du Berry que nous retrouverons plus loin.*

G12b – Claude, sgr de La Borde

Claude III de La Rivière, seigneur de la Borde en partie et des Rameaux (Lalande²⁰⁶) épousa le 20 nov 1583, Jeanne de Corguilleray, dame de La Boulesvrie en partie, sœur de Gilberte ci-dessus, fille de Jean, sgr de la Boulesvrie, maréchal des logis d'une compagnie de trente hommes d'armes des Ordonnances du roi (1569) - dans la compagnie de Louis de Ste-Maure, marquis de Nesle - et d'Adrienne de Louzeau, de familles réformées.



En Orléanais : « D'or à trois fasces ondées de gueules. »

²⁰⁶ Les Rameaux, hameau de Lalande (89)



Louis de Ste-Maure, Cte de Joigny, Mis de Nesle (1515-1572)

Il est cité pour un hommage qui lui est rendu en 1617 par Louis de Franay, receveur du domaine royal à Auxerre, pour son fief de Vaurobert.²⁰⁷

La Boulesvrie, aujourd'hui La Boulèvrerie, domaine agricole situé à l'est de Neuvy-sur-Loire, était un arrière-fief de Neuvy. Le site conserve un pigeonnier. Inféodé par Jean du Chesnay, seigneur de Neuvy, à Esme de La Rivière, mari de Gilberte, le fief passa à leur gendre Claude de Bouthevillain en 1594 et ne resta donc pas dans la famille.²⁰⁸

Claude et Jeanne eurent de nombreux enfants, dont :

- *Jacob, qui suit*
- *Louis, sgr de la Boulesvrie et de La Borde (° v. 1590 – 5 jan 1655, Saint-Fargeau) ; il chuta d'un pont au château de Saint Fargeau, étant avec le comte de Matha - Claude de Bourdeilles, comte de Matha, mort jeune, fils de Claude et Marguerite du Breuil - chez la Grande Mademoiselle ; il épousa Esmée de Bouthevillain, parente de Claude, ci-dessus, d'où :*
 - *Esme, sgr de la Boulesvrie, sa*
 - *Angélique (°v.1620) X Antoine du Blet, sgr de Montarent*

G13b/ Jacob, sgr de Croisilles

Jacob de La Rivière, fut seigneur des Rameaux, de Croisilles, peut-être par alliance (auj. Le Croisil, à Champignelles)²⁰⁹ et du Feschet (?).

²⁰⁷ AD 89, Anciennes minutes de notaires ; Vaurobert, hameau de Levis (89), non loin de Leugny et de Lalande

²⁰⁸ Mémoires de la Société académique du Nivernais (1915 – Neuvy) - P. 113 – « *La Boulesvrie, appartenant à la terre de Neuvy, fut cédée à nouveau en fief en 1573, par Jehan du Chesnay, à Esme de La Rivière et à Gilberte de Corguilleray sa femme et resta dans cette famille jusqu'à son extinction, un siècle plus tard.* »

²⁰⁹ Le Croisil, à Champignelles, maison de maître du XIXème et pigeonnier ancien, domaine agricole, devenu l'annexe de l'ENV-Alfort, puis un centre de formation...



Domaine du Croisil (Champignelles)

Il avait épousé le 3 fev 1625, Marie de Quinquet fille de Charles, sgr de la Chesne et de la Vieille-Ferté en partie. Son aïeul, autre Charles de Quinquet, était connu comme un protestant actif, mais il abjura en 1572.

En effet, selon Lebeuf : « *Les gouverneurs de province reçurent l'ordre de faire des tournées générales, de convoquer dans chaque ville tous les gentilshommes du ressort, pour leur faire prêter serment de fidélité au roi et amener les protestants à faire abjuration ; moyennant quoi, on promettait de les laisser libres et en sûreté. Le duc de Guise, gouverneur de Champagne, était pour cette mission à Sens le 15 décembre 1572. Il y faisait arrêter quelques gentilshommes. Six d'entre eux, pour être rendus à la liberté, signaient ce jour-là une profession de foi catholique. C'étaient Charles de Quinquet, seigneur de la Vieille-Ferté et de la Chaisne ; Pierre de Dissey, seigneur de Valuy ; Pierre de l'Abbaye, seigneur de Chaumot ; Edme de Pontville, seigneur du Châtelet et des Essarts ; Pierre de Romainvilliers, seigneur d'Ismainville ; et Jean de Tancque, seigneur de Saint-Jean* ».

Il est possible que Marie ait apporté la terre de Crousilles (Le Croisil), qui pouvait venir de son aïeule de Courtenay-Champignelles dont la famille contrôlait toute la région.



Château de la Vieille-Ferté (XVIIIème-XIXème s.)

Les Quinquet, étaient issus de James Kincaid, eyr, archer de la Garde Ecossaise du roi Charles VII (1469), sgr de Montifault, dont le nom avait été francisé. Il s'était établi dans la région de Léré (45) par son mariage en 1478 avec Marguerite de La Caille, fille de Regnault et Isabeau Troussebois.



En Ecosse puis en Gâtinais : « *Gules a fess Ermine between in chief two mullets Or and in base a triple-towered castle Argent masoned Sable.* »

Son fils Guillaume était devenu seigneur de La Vieille-Ferté par son mariage avec Edmée de Courtenay, de la branche de Champignelles et de Bleneau de cette grande lignée capétienne oubliée des rois. Marie était leur arrière-petite-fille.

Jacob de La Rivière et Marie de Quinquet eurent au moins deux fils : *Edmé et François*, qui suivent successivement, et prolongent plus modestement la branche cadette de La Borde.

G14b/ Edmé, sgr de Croisilles

Edmé de La Rivière (1620-1688), seigneur de Croisilles, avait épousé en 1659 Marguerite de Gondrecourt, fille de François, lieutenant des Gendarmes du Duc de Lorraine, d'une vieille famille de ce duché, et de Marguerite Papillon, fille d'un marchand joaillier de Nancy. Cette union avec une famille très éloignée géographiquement est difficile à comprendre ; peut-être s'agissait-il de liens de religion (réformée), ou de relations militaires.



En Barrois : « *D'azur à la fasce d'argent accompagnée en chef de deux éperviers d'or et en pointe d'une molette du même.* »

Ils eurent quatre filles, dont :

- *Marguerite, mariée à Pierre-Claude de Mauroy, sgr des Bordes et de Marcheseuil, en Champagne, Lt-Col. du régiment de Mauroy, d'où post. ;*
- *Léonarde ou Eleonore, mariée à Pierre Languet.*

G14ter/ François, sgr de Croisilles

François de La Rivière, sgr de Croisilles, qui y demeurait, épousa en 1655, à Gy l'Evêque, Edmée Le Navelier, fille d'Honoré, eyr à Gy-l'Evêque, et de Charlette Foudriat.



Eglise Saint Phal de Gy-l'Evêque

G15ter/ Laurent, sgr de Croisilles

Laurent de La Rivière (°v. 1660), sgr de Croisilles est cité comme « *Major du château de Bellegarde* ». Il s'agit du Fort de ce nom, près du col du Perthus en Roussillon, préposé à la garde de la frontière issue du traité des Pyrénées, et renforcé par Vauban dans ce but à partir de 1680. Cette charge militaire ne paraît guère prestigieuse ; elle évoque plutôt un officier subalterne, astreint à une présence permanente. La naissance de son fils Laurent-Joseph sur place indique que la famille résidait dans le Fort ou à proximité immédiate. L'admission d'une de ses filles à Saint-Cyr confirme que cet ultime rameau de la famille de La Rivière était peu fortuné, se contentant de petites terres apportées par des alliances relativement modestes. Il vécut ensuite à Gy-l'Evêque.



Le fort de Bellegarde, au Perthus, en Roussillon

Il avait épousé le 16 aout 1685, Charlotte Massé, fille d'Octave, conseiller au Présidial d'Auxerre et de Germaine Regnaudin, dont il eut au moins un fils et deux filles :

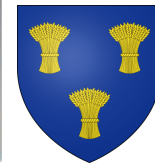
- *Laurent Joseph, qui suit*

- *Charlette, marié à Charles Dominique de Cockborne, sgr de La Rippe*
- *Dauphine Octavie, dem. de St-Cyr*

G16ter - Laurent Joseph, sgr des Godeaux

Laurent Joseph de La Rivière, né en 1691 à Bellegarde, fut connu comme chevalier, seigneur des Godeaux²¹⁰ à Pourrain, sans doute par alliance, et Ecuyer du roi. Il est cité comme parrain à Pourrain en 1733.

Il épousa le 23 avril 1722 à Lainsecq, à Anne Catherine Le Caruyer, fille de Nicolas, seigneur de Beauvais (à Lainsecq, 89), d'une famille normande implantée en Forterre, et de Catherine Fernier, d'une famille de juristes d'Auxerre. Il n'en eut pas de postérité, mettant ainsi un terme à sa branche.



Château de Beauvais-Lainsecq

En Normandie puis en Auxerrois : « D'azur à trois gerbes de blé d'or. »

²¹⁰ Propriété à Pourrain, gentilhommière et parc ; cette terre venait peut-être des Le Caruyer de Beauvais, ou des Fernier, d'Auxerre

EPILOGUE

Au terme de ce vagabondage entre vallées et coteaux du Donziais, du Nivernais, de l'Auxerrois et même de la Bourgogne, à travers les siècles, les sires de La Rivière ont presque entièrement disparu à nos yeux. Leur lignée venue du fond des âges n'était sans doute pas faite pour les temps modernes.

Leurs traces monumentales existent, mais elles sont souvent mal en point. Seules deux belles forteresses qu'ils ont construites, *La Motte-Josserand* au bord du Nohain, et *Giry* dominant la Nièvre d'Arzembouy, nous sont parvenues presque intactes. Elles ne sont toutefois pas les plus emblématiques de la lignée puisqu'elle ne les a conservées que sur une ou deux générations.

A *Couloutre* le site fondateur a conservé une certaine grandeur malgré les destructions et les transformations, mais on ne peut imaginer ce qu'y fut le cadre de vie des premiers sires de La Rivière.

Champlemy, qu'ils ont construit également, n'est plus que ruines ; quelques blasons « *de sable à la bande d'argent* » témoignent ici ou là dans le château et dans l'église.

A *La Garde*, sur la colline dominant le Nohain, une vieille chapelle accostée d'une tour et un pigeonnier sont les seuls vestiges de l'ancien château ; et à Colméry la petite église gothique est un clin d'oeil du Moyen-Age finissant.

L'abbaye de l'Epeau, qui leur fut si chère, ne s'est jamais relevée des ravages de la fureur huguenote, et ne donne plus à voir que ses ruines tragiques.

La noble figure de Bureau de La Rivière, fidèle et sage conseiller, accostée de son blason, que nous propose le Beau Pilier d'Amiens - contrefort de la tour nord orné de statues de personnages éminents du royaume à la fin du XIVe siècle réalisé à la demande de Jean de La Grange, évêque d'Amiens et Cardinal - est bien loin du Donziais. Mais elle constitue finalement la plus précieuse évocation de cette Maison qu'il a fait accéder à la Grande Histoire.

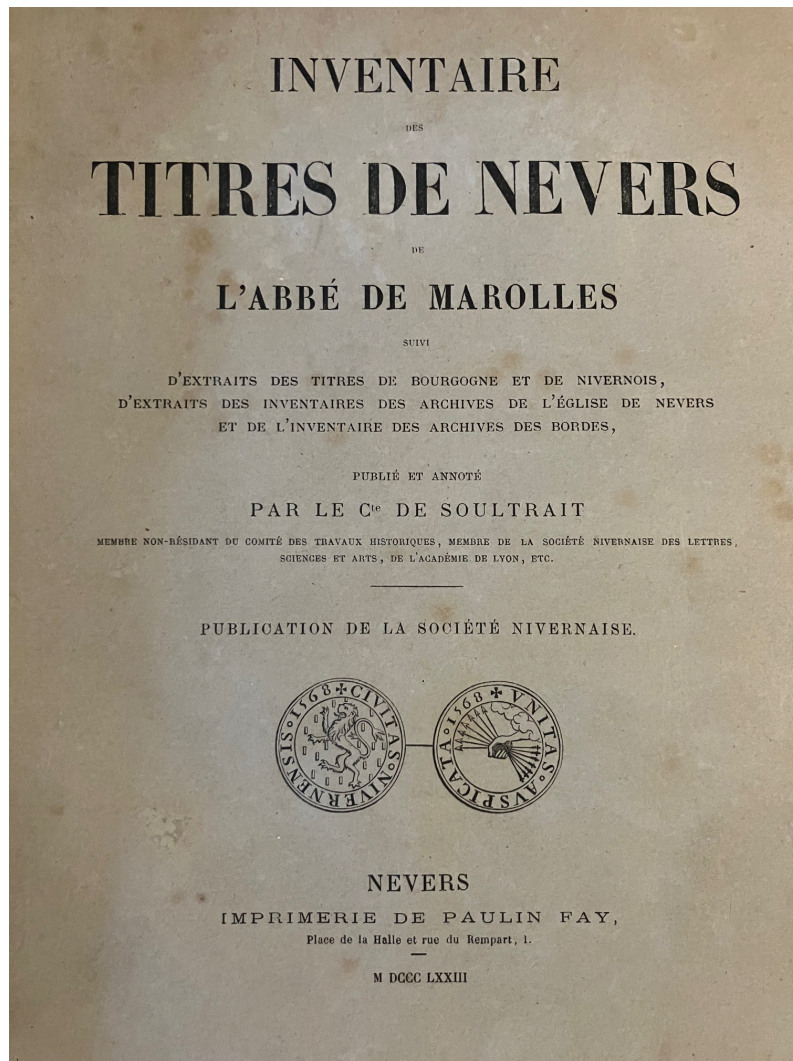


Puis ces sceaux frappés par sa main, à ses armes et avec un heaume « *cimé de deux oreilles d'âne* », qui marqueront la fin de notre périple...



Sceaux de Bureau de La Rivière (1361) (Collection Clairambault – BN)

BIBLIOGRAPHIE



- **ANSELME de SAINTE-MARIE (P.)** : « *Histoire généalogique et chronologique de la Maison royale de France...* » (Libraires associés, Paris, 1733)
- **BARANTE (Prosper de)** : « *Histoire des ducs de Bourgogne de la Maison de Valois* » (Ladvocat, Paris, 1824)
- **BARON (Romain)** : « *Histoire de Marcy avant la Révolution* » (Bulletin de la Société scientifique et artistique de Clamecy », n° 27 et 28, 1952)
- **BARON (Romain)** : « *La mort tragique d'Edme de La Rivière, seigneur de Champlemy, en 1624* » (Bulletin de la Société scientifique et artistique de Clamecy, n°44, 1970)
- **BAUDIAU (Abbé J.-F.)** : « *Histoire d'Entrains* » (Fay, Nevers, 1879)

- **BAUDIAU (Abbé J.-F.)** : « *Le Morvand ou Essai géographique, topographique et historique de cette contrée* » (Nevers, SNLSA, Imp. Paulin Fay, 1866)
- **BIERRE (Jack)** : "*Hervé IV de Donzy et Mahaut de Courtenay*" (Delayance, La Charité, 1977)
- **BOUCHOT (H.)** : « *Inventaire des dessins exécutés pour Roger de Gaignières et conservés aux Départements des estampes et des manuscrits* » (BNF, Plon-Nourrit, Paris, 1891)
- **BOURGEOIS (Georges)** : "*La Motte-Josserand*" (R. du Centre, Paris, 1938)
- **CAMOSINE** : "*Châteaux et manoirs du Nivernais*" (2 tomes, Camosine, Nevers, 2003)
- **CAMOSINE** : "*Annales des Pays Nivernais*"
- N°153 : Donzy (par G. et S. Narcy)
- N°164 : Le canton de Donzy (par G. et S. Narcy)
- **CHABROL (Didier)** : « *Terres et seigneurs en Donziais* » (KDP, 2021)
- **CHALLE (Ambroise)** : "*Histoire des guerres du Calvinisme et de la Ligue dans l'Auxerrois, le Sénonais, et autres contrées qui forment aujourd'hui le département de l'Yonne*" (Perriquet, Auxerre, 1863)
 - **CHARRAULT (Abbé L.)** : "*Châteauneuf au Val de Bargis*" (Delayance, La Charité, 1951)
 - **CHAUVE (Abbé Ad.)** : "*Thianges*" (Imp. de la Nièvre, Nevers, 1924)
 - **COLAS (Brigitte)** : « *Une famille, un château : Champallement du Xème au XIIème siècle* » (Centre de Castellologie de Bourgogne, 2010)
 - **COLAS (Raymond)** : "*Châteaux en Nivernais*" (Berger-Levrault, Paris, 1976)
 - **DEY (A.)** : « *Géographie féodale de la Bie de Perreuse* » (in Annuaire historique et statistique de l'Yonne, 1857)
- **DUGENNE (Paul)** : "*Dictionnaire biographique, généalogique et historique de la Nièvre*" (SGY, Auxerre, 2003)
- **FAUGERAS (Jacques)** : "*Perrinet Gressart*" (Editions du Terroir, Sury-en-Vaux, 1997)
- **FAY (Paulin)** : "*Dictionnaire géographique de la Nièvre*" (Fay, Nevers, 1860)
- **FLAMARE (Henri de)** : "*Le Nivernais pendant la Guerre de Cent ans*" (H. Champion, Paris, 1925)
- **FLOHIC** : "*Le patrimoine des communes de la Nièvre*" (2 tomes, Flohic)
 - **GANSHOF (François-L.)** : « *Qu'est-ce que la féodalité ?* » (Coll. Texto, Tallandier, 5^{ème} édition, Paris, 2015)
 - **GUILLOT (Olivier), RIGAUDIERE (Albert), SASSIER (Yves)** : « *Pouvoirs et institutions dans la France médiévale, 1. Des origines à l'époque féodale* » (Armand Colin, Paris, 2006)
 - **JULLIEN (Amédée)** : "*La Nièvre à travers le passé*" (Michot, Nevers, 1883)
 - **KERREBROUCK (Patrick van)** : "*Les Capétiens, 987-1328*", préface de H. Pinoteau (chez l'auteur, 2000)
 - **KERREBROUCK (Patrick van)** : "*Les Valois*" (chez l'auteur, 1990)
- **LA CHESNAYE-des-BOIS (François-A. Aubert)** « *Dictionnaire de la noblesse* » (seconde édition, Paris, A. Boudet, 1770-1778, 12 volumes)
- **LAFOSSÉ (Yves)** : "*Nicolas Braque, famille et alliés*" (Amatteis, Le Mée-s-S., 1995)
- **LAMANT (Hubert)** : "*La Maison de Damas*" (1977)

- **LEBEUF (Abbé J.)** : "*Histoire de la prise d'Auxerre par les huguenots (1567-1568)*" (Troche, Auxerre, 1723) (rééd. Geda, 2004)
- **LEBEUF (Abbé J.)** : "*Mémoires concernant l'histoire civile et ecclésiastique d'Auxerre*" revue et augmentée par MM. Challe et Quantin (Perriquet, Auxerre, 1848) (rééd. Lafitte reprints, Marseille, 1978)
 - **LEFEBVRE (A.)** « *Nouvelle note sur Bureau de La Rivière et sa famille* » (Paris, Imp. P. Dupont, 1893)
 - **LEMARIGNIER (Jean-François)** : « *La France médiévale, institutions et société* » (Armand Colin, Paris, 1970)
 - **LESPINASSE (René LEBLANC de)** : "*Le Nivernais et les comtes de Nevers*" (3 tomes, H. Champion, Paris, 1909)
 - **LESPINASSE (René LEBLANC de)** : « *Les compagnies d'ordonnances et leurs officiers nivernais au XVIème siècle* » (BSNLSA, 1910)
 - **LESPINASSE (René LEBLANC de)** : "*Hervé de Donzy, comte de Nevers*" (Fay, Nevers, 1868)
- **MARQUIS (Abbé)** « *Bureau de La Rivière, seigneur d'Auneau ; son origine, sa tombe* »
- **MAROLLES (Abbé M. de)** : "*Inventaire des Titres de Nevers*" publié par le Cte de Soultrait (Fay, Nevers, 1873)
- **MIROT (L. et A.)** : "*La seigneurie de Saint-Verain-des-Bois*" (Delayance, La Charité, 1943)
- **MOLARD (F.)** : « *Le Bailliage d'Auxerre* » (In Annuaire historique, 1891)
- **MORELLET, BARAT et BUSSIÈRE** : "*Le Nivernois, album...*" (Bussière, Nevers, 1838)
 - **MORERI (Louis)** : « *Grand Dictionnaire historique, ou Le mélange curieux de l'histoire sacrée et profane* » (Lyon, 1674, 1 vol. ; augmenté jusqu'à 10 vol. et réédité jusqu'en 1759)
 - **MORTIER (Daniel-Antonin)** : "*Histoire abrégée de l'Ordre de Saint-Dominique en France*" (1920)
 - **PALLIER (Emile)** : "*Recherches sur l'histoire de Châtel-Censoir*" (Rouillé, Auxerre, 1880)
 - **PAUTRAT (Jeanne)** : "*La vallée du Nohain*" (Editions du Terroir, Sury-en-Vaux, 1999)
 - **PETIT (Ernest)** : "*Les bourguignons de l'Yonne à la cour de Philippe Le Valois*" (BSSHNY, 1898)
- **PIGNARD-PEGUET (Maurice)** : « *Histoire des communes de l'Yonne* » (Editions de la Tour Gile, 1998)
- **RICHARD (Jean)** : « *Origines féodales : les Chalon, les Vergy et la Puisaye, d'après une charte du XIème siècle* » (in Annales de Bourgogne - 1946)
- **SASSIER (Yves)** : "*Recherches sur le pouvoir comtal en Auxerrois (Xè-XIIè s.)*" (SFAMHY, Auxerre, 1980)
- **SCHROTTER (A.)** : "*Chronique et histoire des évêques et comtes de Nevers*" (Civry, Avallon, 1979)
- **SETTIPANI (Chr.) et VAN KERREBROUCK (P.)** : "*La préhistoire des Capétiens*", préface de K.-F. Werner (Villeneuve d'Asc, 1993)
 - **SOT (Michel)** : "*Les gestes de évêques d'Auxerre*", sous la direction de M. Sot (Belles Lettres, Paris, 2006)
 - **SOUCHET (J.-B.)** : "*Histoire du diocèse et de la ville de Chartres*"
 - **SOULTRAIT (G. RICHARD de)** : "*Armorial de l'ancien duché de Nivernais*" (V. Didron, Paris, 1847)

- **SOULTRAIT (G. RICHARD de)** : "*Répertoire archéologique du département de la Nièvre*" (SNLSA, Paris, 1861)
 - **SOULTRAIT (G. RICHARD de)** : "*Dictionnaire topographique du département de la Nièvre*" (SNLSA, Paris, 1875)
 - **SOULTRAIT (G. RICHARD de)** (sous le nom de J. de Sornay) : "*Epigraphie héraldique du département de la Nièvre*" (Lachèze et D., Angers, 1882)
 - **STEIN (Henri)** « *La Sépulture de Bureau de La Rivière à Saint-Denis* » (Bulletin de la Société d'Etudes Historiques, 1919)
 - **SURUGUE (Cdt. René)** : "*Le Nivernais et la Nièvre* " (2 tomes, Imp. de l'Est, Besançon, 1926)
 - **VATHAIRE (A. de)** « *Notice sur Treigny et la vie de nos ancêtres* » (in BSSNHY, 1935)
 - **VERNERET (Hubert)** : "*Mahaut de Courtenay, 1188-1257*" (Armançon, Précy-sous-Thil, 2002)
 - **VILLENAUT (Adolphe de MULLOT de)** : "*Nobiliaire de Nivernois*" (Vol. 2 seul, Vallière, Nevers, 1900)
 - **VILLENAUT (Adolphe de MULLOT)** : "*La seigneurie de Brinon*" (in "*Bulletin de la Société Nivernaise*" 1893, art. pp.71-76)
 - **VILLENAUT (Adolphe de MULLOT)**
-

GENEALOGIE DE LA RIVIERE

A – BRANCHE AINEE

A1 - Bureau de LA RIVIERE (v. 1230 - v. 1280), sgr de La Rivière et de Champallement, premier échelon prouvé
X v. 1260 **Aremburge** (...peut-être fille de Pierre des Barres, sgr de Champallement), d'où Jean, qui suit (X
2 Guillaume PIOCHE, sgr de Brinon, d'où : Marguerite, dame de Brinon X Jean de La Rivière, cf. infra)

A2 - Jean de LA RIVIERE (+1327), chvr, sgr de la Rivière, Champallement ; sgr de Perchin par sa première all. ;
de Brinon, par la deuxième ;

X1 **Isabeau de CHASSIN**, dame de Perchin (fille de Hugues, sgr de Bouilly, Chambellan de Louis X et de
N. de Vaucemain) d'où :

- **Jean II, qui suit, branche aînée**
- **Bureau II, branche cadette de Champlemy, qui suivra en B-3**
- *Isabeau X Guyot de Saint-Verain, sgr d'Asnois (+ 1357), d'où post*

X2 **Marguerite PIOCHE**, dame de Brinon (fille de Guillaume, cf. supra, et Marguerite Bezors) d'où :

- *Jeanne (°v. 1280), dame de Brinon en pie X v. 1290 Hugues de Chatel-Perron, sgr de la Ferté-
Chauderon, d'où post. ;*
- *N. X N. de Champlemy, d'où Isabeau, dame de Brinon en pie X Guillaume de Montaigu-le-Blin (X1
Catherine de Chatel-Perron), sp*

A3 - Jean II de LA RIVIERE (+1346), sgr de la Rivière

X **Isabeau d'ANGERANT** (1300-1363), (fille de Hugues d'Angeron, chambellan et exécuteur testamentaire
du roi Louis X, sgr de Noain, les Granges et Pommay, à Magny-Cours ; et de N. de Vaucemain) d'où :

- **Jean III, qui suit**
- **Charles dit Bureau, qui suivra en A4bis**
- *Marguerite, abbesse de Jouarre, puis de Montivilliers*

A4 - Jean III de LA RIVIERE (1338-1374), sgr de La Rivière, Chambellan du Dauphin, Chambellan du Roi Charles
V, Premier Chambellan

X **Marguerite de PREAUX** (fille de Pierre, et de Blanche Crespin, dame de Dangu) d'où trois fils, sa ; (X2
v. 1385 Jacques de Bourbon-La Marche, Grand-Bouteiller de France, Président de la Chambre des Comptes,
Ambassadeur, d'où post.)

A4bis - Charles dit Bureau de LA RIVIERE (v. 1340 -1400), sgr de La Rivière, Premier Chambellan des rois
Charles V et Charles VI, sgr de Gournay (1395), la Ferté-Loupière, Charny etc. ...

X **Marguerite d'AUNEAU** (fille de Guy, sgr d'Auneau, en Perche-Gouet ; et de Marguerite de Pontchevron) d'où
not. :

- **Charles II, qui suit**
- *Jacques, sgr de Chassy et d'Auneau, Chambellan du duc d'Orléans, sa (+ 1413)*
- *Jeanne (1382-1445), dame de La Rivière, des Granges et de Yerres X Jacques Ier de Chatillon-
Dampierre, Amiral de France ; d'où Valeran...*

- *Perrette, dame de Beauval, dame d'Honneur des Reines Isabeau de Bavière puis Marie d'Anjou X Guy de La Roche-Guyon*

A5 - Charles II de LA RIVIERE (+1429), sgr de la Rivière, cte de Dammartin par all., Capitaine de Melun, Grand Maître des Eaux-et-Forêts

X1 **Blanche de TRIE**, ctesse de Dammartin (*filie de Charles, et de Jeanne d'Amboise*), sp

X2 **Isabeau de LA TREMOUILLE** (*filie de Guy VI, Cte de Guînes,, Chambellan du roi, Grand-Chambellan héréditaire de Bourgogne ; et de Marie, dame de Sully, Craon...*), sp (X1 Pierre de Tourzel ; X3 Guillaume de Chateauvillain)

B - BRANCHE CADETTE DE PERCHIN, CHAMPLEMY ET LA RIVIERE

B3 - Bureau II de LA RIVIERE (...- test. en 1349) (*second fils de Jean Ier et Isabeau de Chassin*), sgr de Perchin, du Puy et des Granges, (*inh. l'Epeau*)

X v. 1330 **Agnès LA PAULMIERE**, dame de Nevoy et du Puy-Nodé (+ avt 1349) (*nièce de Guillaume Le Paulmier, sgr de Nevoy, et de Marguerite de La Rochefoucauld, dame du Puy-Nodé*) d'où :

- **Jean II, qui suit**
- *Marguerite, dame du Puy-Nodé en pie X Jean de Boucard, sgr de Blancafort, d'où post*
- *N. X N. de Champlemy, d'où Bonne de Champlemy, dame de Puisac et Garchy X Philippe de Blaisy, d'où post. ?*

B4 - Jean II de LA RIVIERE, sgr de Perchin, et du Puy en pie, capitaine au service de Charles V.

X v. 1360 **Agnès de BILLY** (*filie de Philippe, sgr de Mauregard, et Marguerite d'Yvor*) d'où :

- *Jeanne X1 Jean de Bazoches, sgr de la Motte-Josserand X2 Guillaume d'Assigny, d'où post.*
- *Hélène X Jean de la Grange, sgr de Montigny, d'où les sires d'Arquian*
- **Bureau III, qui suit**

B5 - Bureau III de LA RIVIERE (+ 1415, Azincourt), sgr de Perchin, de Nevoy et de Champlemy, Capitaine général et gouverneur du Nivernais et du Donziais, Chambellan de Charles VI, Chambellan du duc de Bourgogne.

X v. 1390 **Philiberte de CHAMPLEMY**, dame de Champlemy (*filie de Guillaume, chvr, sgr de Champlemy et Rosay, Gouverneur du Nivernois et du Donzinois ; et Marguerite de Saigny*) d'où not. :

- **Jean III, qui suit**
- **Jacques**, qui suivra en C6, sous-branche de Giry
- *Hélène, Prieure de La Fermeté*

B6 - Jean III de LA RIVIERE (+ 1468, inh. à l'Epeau), sgr de la Rivière, Champlemy, vcte de Tonnerre et Quincy, sgr de Quincerot, Verneuil par all. ; co-sgr de Giry, par acquis. ; Gouverneur de Montargis, Bailli du Nivernais, Capitaine d'Entrains, Bailli de Donziais, Conseiller et Premier Chambellan de Charles de Bourgogne, cte de Nevers ; Chambellan du duc de Bourgogne.

X v. 1410 **Alix de LA PERRIERE**, dame de Verneuil, vctesse de Tonnerre et de Quincy, dame de Quincerot (*filie d'Huguenin de La Perrière, vcte de Tonnerre, sgr de Quincy, Quincerot et la Boüe, et de Catherine de Saigny*) d'où :

- **Jean, qui suit**
- Catherine, dame de Verneuil (+ 1511) X Guy de Digoine, sgr d'Uxeloup, d'où post.
- Anne X Guy de Chassy, sgr de Crécy
- Guyotte

B7 - Jean IV de LA RIVIERE (test. 1510), sgr de La Rivière, Champlemy, Frasnay-les-Chanoines, vcte de Tonnerre et de Quincy, sgr de Quincerot, Giry ; Chambellan des rois Charles VII, Louis XI et Charles VIII ; Premier Chambellan du duc de Bourgogne ; Bailli de Montargis, Bailli et Gouverneur de Nivernais et Donziais, capitaine du château de Donzy, capitaine et bailli de Montenoison

X 1446 **Marguerite DAMAS**, dame de Lurcy-le-Val et d'Anlezy (*fille d'Erard, sgr de Marcilly et de Crux, vcte de Chalon, et d'Isabeau d'Avennières, dame d'Anlezy*) d'où :

- Anne X Jean de La Ferté-Meung, sgr de Boisjardin
- **François, qui suit**
- Jacqueline, dame de Giry X1 William Stewart, sgr d'Aubigny, X2 **Jacques de Veilhan, d'où post. à Giry**
- Marie X Philibert de Varigny, sgr de Chassy, d'où deux filles

/2 N....(**Marguerite de MINIERS ?**) d'où :

- o **Jacques de LA RIVIERE**, sgr de Bèze X 1525, **Blanche DAVID** (*fille de Blanchet...*), d'où : Claude X 1548, Adrien de Loron, sp
- o **Guillaume, bâtard légitimé, qui suivra en H, branche de La Borde**
- o Edmée X Guy de Boisselet, sgr de La Cour-les-Mailly
- o Jeanne X 1541, Jean d'Angeliers

B8 - François de LA RIVIERE (...-1536), sgr de La Rivière et de Champlemy, vcte de Tonnerre et de Quincy, sgr de bien d'autres lieux en Donziais, Nivernais et Auxerrois ...

X 1502 **Madeleine de SAVOISY (...-1536)**, dame de Cheny et de Seignelay (*fille de Claude de Savoisy, sgr de Seignelay, et de Louise de La Baume-Montrevel*) d'où :

- **Jean, qui suit**
- **Adrien, qui suivra en D9, branche de Cheny**
- Charlotte X Jean de Saint-Belin, d'où post
- Marie X v. 1500 Jean de Pernay, sgr du Magny, d'où post.
- **François, qui suivra en B9bis**
- Françoise X Erard de Roffignac, sgr de Meauce, d'où post.
- Marguerite X Jean de Crux, vcte de Druyes
- **Jacques, qui suivra en E9, branche de La Garde**

B9 - Jean V de LA RIVIERE, sgr de La Rivière, co-sgr de Seignelay et de Quincy, Lieutenant au Gouvernement de Bresse, Bugey et Valromey, capitaine des Gardes du Duc d'Anjou

X 1533 **Isabeau de DINTEVILLE** (*fille d'Antoine et Barbe de Sainte-Maure, dame de Grignon*) d'où :

- Claude X Claude de Rochefort-Luçay, sgr de Réveillon
- Françoise X1 1559 Edme de Fontenay X2 Jean de Sommyèvre
- **Madeleine X son cousin Hubert de La Rivière, cf. infra**
- Charlotte X Olivier de La Rouère, sgr de Charmoy
- Marguerite X 1575 Claude de La Chambre

- *Barbe X 1581 Antoine de Bus, sgr de Rougemont*

B9bis - François de LA RIVIERE (...- teste en 1558) (**troisième fils de François et Madeleine de Savoisy**), sgr de Champlemy en pie, Vcte de Tonnerre et de Quincy, sgr de Corvol. Ecuyer d'écurie du Roi, Bailli de Donzoiis, Capitaine et Gouverneur de Bresse, Capitaine de 400 h. à pied.

X 1546 à Charmoy, **Marguerite de LA ROERE**, (*fille de François, sgr de Charmoy et Hilaire ou Hélène Raguier, et tante d'Olivier ci-dessus*), d'où :

- o **Hubert, qui suit**
- o *Françoise*
- o *Marguerite*

B10 - Hubert de LA RIVIERE (...-1615 à Beaumont + Couloutre), sgr de Champlemy, Vcte de Tonnerre, de Quincy et Bon de Corvol, Chambellan du duc d'Alençon et Gouverneur d'Auxerre. Chevalier de l'Ordre.

X 1573 **Madeleine de LA RIVIERE** (*fille de Jean, sgr de Seignelay, et Isabeau de Dinteville, cf. supra*) d'où not. :

- *Françoise X Nicolas des Lyons, vcte d'Espaux, d'où une fille.*
- *Léonore X Charles de Nargonne, bon de Mareuil, d'où Françoise X Charles, duc d'Angoulême (bâtard du Roi Charles IX et de Marie Touchet)*
- **Claude, qui suit**
- **Jacques, qui suivra en F11, branche de Tonnerre-Quincy**
- **François, qui suivra en B12bis**
- *? Louise X Pierre du Perron, sgr de Quillères*

B11 - Claude de LA RIVIERE, bon de La Rivière, sgr de Champlemy

X 1612 **Gilberte de CHABANNES** (1595-1614) (*fille de François, cte de Saignes, et de Valentine d'Armes, dame de Vergers*) d'où :

- **Hubert, qui suit**
- *Françoise X 1639 Ravan de Vieilbourg, sgr de Myennes*

X2 1623 **Catherine de ROUCY** (*fille de Charles, sgr de Châtel-en-Rethois et de Philippe du Hautoy*) (X1 *Christophe d'Eltouf de Pradines, père de Jeanne, cf. infra*)

B12 - Hubert de la RIVIERE (1613-1680), bon de La Rivière

X 1629 **Anne de PRADINES** (*fille de Christophe, sgr de Bouconville, Gentilhomme de La Chambre, et de Catherine de Roucy, cf. supra*) d'où : **Paule X François de Choiseul-Chevigny, d'où post. à La Rivière.**

B12bis - François de LA RIVIERE (+1661), sgr de Corvol d'Embernard ; Lieut. Général

X **Madeleine de LA ROERE** (?), d'où trois enfants sans suite

C - BRANCHE DE GIRY

C6 - Jacques de LA RIVIERE (*second fils de Bureau III et Philiberte de Champlemy*), sgr de Perchin et de Giry, sgr de Montigny et Guipy, Chambellan de Charles de Bourgogne, cte de Nevers

X1 1437 **Jeanne BROTTIER** (*nièce de Perrinet Gressart*), sp ;

X2 ap. 1437 **Jeanne de LONGUEVILLE**, dame de Champlain (*fille d'Estienne, sgr de Santigny et Marguerite de Surienne*) d'où :

- **Claude, qui suit**
- *Philibert, protonotaire, sa*

C7 - Claude de LA RIVIERE, sgr de Perchin et de Giry, Chambellan du cte de Nevers, capitaine et bailli de Montenoison.

D - BRANCHE DE CHAMPLEMY ET CHENY

D9 - Adrien de LA RIVIERE (1510-1568) (*second fils de François et Madeleine de Savoisy*) sgr de Cheny, et de Champlemy en Pie

X **Louise RAGUIER** (*fille de Dreux, baron de Poussay, et de Martine Hennequin*) (X2 *Antoine de Veilhan, bon de Giry, fils de Jacques et Jacquette de La Rivière, sp*) d'où not. :

- **François, qui suit**
- **Jean, qui suivra en D10bis**
- *Hubert, sa*

D10 - François de LA RIVIERE (1543-1620), sgr de Champlemy

X 1573 **Anne de VEILHAN** (*fille d'Antoine, baron de Giry, le second mari de sa mère, et de Marie de Jaucourt*) d'où :

- **Ludovic, qui suit**
- *Adrien, Chvr de Malte*
- *Françoise X Jacques de Jaucourt, sgr de Rouvray, d'où post.*
- *Edme, sa*

D11 - Ludovic de LA RIVIERE, sgr de Champlemy, Lieutenant général au Gouvernement de Nivernois

X **Marguerite de LA MAGDELAINE**, dame de Champlemy (*fille de François, Mis de Ragny, et de Catherine de Marcilly*), sp (X2 *François de RABUTIN, sgr d'Epiry, sp*).

D10bis - Jean de LA RIVIERE (1543-...) (*second fils d'Adrien et Louise Raguier*), sgr de Cheny, Bonnard et Bassou, capitaine et bailli de Sens

X **Charlotte de HARLAY** (*fille de Louis et de Louise Carr*) d'où :

- **Antoine, qui suit**

- *Marguerite, dame de Bonnard et Bassou X Jacques de Lenfernat, bon de Treigny*

D11bis - Antoine de LA RIVIERE, sgr de Cheny, Chevalier de l'Ordre du Roi et gentilhomme de sa Chambre, exilé en Allemagne

X1 1594 **Marie HURAUULT de L'HOSPITAL** (*fille de Michel, sgr de Belesbat et d'Olympe du Faur de Pibrac*), sp

X2 1598 **Marguerite SPIFAME** (*fille de Jean, sgr des Granges-en-Brie, conseiller éminent au Parlement, Président-Trésorier, et de Anne Gardy*) d'où : Louise (+1680), dame de Cheny, dame d'Honneur de la reine X Roger d'Esparbès, comte de Lussan (*fils de François et d'Hippolyte Bouchard d'Aubeterre*), sp

E - BRANCHE DE LA GARDE

E9 - Jacques de LA RIVIERE (1530-1615), (*quatrième et dernier fils de François et Madeleine de Savoisy*) sgr de la Garde, Bassou, Beaumont et la Malmaison, moine de Pontigny, rendu à l'état laïc.

X1 1548 **Suzanne de LA HAYE** (*fille de Jean (?) et Jeanne de La Fontaine (?)*) d'où : Marguerite X 1574 François Chenu, sgr de Souleaux, d'où post.

X2 v. 1570 **Jeanne (DAMAS) « de MARCILLY »** (*peut-être fille de Georges, baron de Marcilly et de Thianges, et de Jeanne de Rochechouart ?*) d'où deux fils, sp

X3 1576 à Dornecy **Léonarde de LORON** (+1616) (*fille de Jacques, sgr d'Argoulais, et Marguerite de Lanvault*) d'où :

- **Adrien, qui suit**
- *Françoise X Reugny, sgr de Favray*

E10 - Adrien de LA RIVIERE, sgr de La Garde, La Boulaye, La Foucaudière et Conflant

X 1615 à Perroy **Henriette de RIVAULDES**, dame de La Boulaye (*fille de Edme, sgr de Soulange et La Boulaye et de Louise de Bar-Baugy*) d'où :

- *Gabrielle, dame de La Boulaye X François de Boisselet, d'où post.*
- **François, qui suit**
- *Edmée X Claude Anjorant, sgr de La Croix, d'où post.*

E11 - François de LA RIVIERE, sgr de La Garde et de La Bussière

X 1676 **Louise du ROUX** (*fille d'Antoine III, sgr de Réveillon (Entrains) et de Sigy (77) et de Catherine de Véelu, dame de Passy-Aube*) (X2 René de Cullon)

E12 - Jean-Baptiste de LA RIVIERE (1678 Perroy- 1703), sgr de La Garde

X 1699 **Françoise de CULLON** (*fille de François, sgr de Cru et de la Charnaye, et de Catherine Vaillant de Guélis, « Demoiselle de Saint-Cyr »*) d'où : Catherine X 1727 à Perroy, François de Lavenne, d'où post. ; et Jeanne X Jacques Léon de Montagu, d'où post.

F - BRANCHE DE TONNERRE ET QUINCY

F11 - Jacques de LA RIVIERE (+1635), (*fils d'Hubert et Madeleine de la Rivière*), vcte de Tonnerre et de Quincy, sgr de Quincerot, Bailli et Gouverneur de l'Auxerrois

X **Madeleine SPIFAME** (*filie d'Isaac, sgr de Douy et du Pontot, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, et de Marie d'Armes*) (X1 Jacques Régnier de Guerchy, vcte d'Aulnay)

F12 - Charles de LA RIVIERE (+1710), Vcte de Tonnerre et de Quincy, sgr de Quincerot, Bailli et Gouverneur de l'Auxerrois

X **Marie BASTONNEAU**, dame de Vincelottes (*filie d'André, sgr de Vincelottes, Conseiller et Maître d'Hôtel du Roi ; et de Marguerite Chrétien*) d'où :

- **André de LA RIVIERE** (1654-1715), vcte de Tonnerre et de Quincy, Bailli de l'Auxerrois, Lieutenant au Gouvernement de Bourgogne X 1680 à Dijon, **Marie-Angélique de MAUROY** (*filie de René et de Marie Langlois*), sp
- **Pierre-Eléonor, qui suit**
- Paule (+1714) X Pierre Bouchu, sp

F13 - Pierre-Eléonor de LA RIVIERE, sgr de Vincelottes

X 1709 **Charlotte de DAMOISEAU** (*filie de Claude-René ou Edme, sgr de Rougemont, capitaine au Régiment de Vendôme, et Marie de Bellanger*)

F14 - Charles-Paul de LA RIVIERE (1706 -1778), Titré « comte de La Rivière », vcte de Tonnerre et de Quincy, sgr de Thoste par all.

X 1736 **Anne-Marie de MON TSAULNIN**, dame de Thoste (*filie de Charles, Lt-gén., Cte du Montal ; et d'Anne-Marie Colbert, elle-même filie du Mis de Villacerf*)

D'où :

- Jeanne Françoise
- Marie Françoise
- **Charles Gabriel, qui suit**
- Paul Louis, sa

F15 - Charles-Gabriel de LA RIVIERE (1737-...), cte de La Rivière, vcte de Tonnerre et de Quincy, sgr de Thostes, Brigadier des Armées du Roi, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de Flandres

X 1767 **Marie-Marguerite CHEVALIER** (*filie de Louis Chevalier, Président de la Haute-Cour du Parlement de Paris, sgr de Montgeroult (en Vexin), et d'Elizabeth Leclerc*) d'où :

- Charles Henry, qui suit
- Elizabeth Pauline X Charles de Montboissier-Beaufort-Canillac, contre-amiral, d'où post.
- Marc Charles, sa

F16 - Charles Henry de LA RIVIERE, sgr de Saint-Brisson, maire de St-Brisson (1769 - v. 1815)

G - BRANCHE DE LA BORDE

G10 - Guillaume de LA RIVIERE, bâtard légitimé (v. 1480-...) (*fils naturel de Jean III*); sgr de Charmoy et Leugny, puis de la Borde et Chauminet.

X 1505 **Bastienne de LA BRESSE** (v. 1480) (*fille de Villegond de La Bresse et Marie de Prades*)

X2 1519 **Huguette d'ASSU(E)** (*peut-être fille d'Ortongue d'Assue X 1486 Jeanne de Courvol, elle-même fille de Philibert de Courvol et Agnès de Saint-Julien, cette dernière issue de Courtenay-Champignelles*) d'où :

- **Gabriel, qui suit**
- *Jeanne X Philibert des Réaulx*
- **Gaspard, qui suivra en Hbis**

G11 - Gabriel de LA RIVIERE, sgr de La Borde et de Chauminet

X 1550 **Bénigne de VINGLES** (*fille de Pierre, sgr de Saint-Berain et Huguette de Clugny*)

G12 - François de LA RIVIERE, sgr de la Borde et de Chauminet, Capitaine d'Infanterie, Lieutenant du Roi à Liévin

X 1585 **Renée de CHEVRY** (*fille de François, sgr de Malvoisine près Chevry-Cossigny, et de Antoinette (de Volland)*) d'où :

- **Antoine de LA RIVIERE de LA BORDE** (°1598 - +jeune au siège de Clérac), sgr de la Borde-Chauminet, et de la Tour-Mesbertin X **Barbe d'AUCOURT**, d'où Marie X Augustin Fraguier, bon de Batilly
- **Merry, qui suit**
- *Charles, sgr de Carrouge*

G13 - Merry de LA RIVIERE, sgr de la Borde et de Chauminet, Hautemaison ; sgr de La Motte et Prenoy, par all.

X 1610 **Françoise de LENFERNAT** (*fille de Louis, sgr de La Motte-Gurgy, Prenoy et Villiers-sur-Tholon, et Marguerite de (La) Fontaine*) d'où :

- **Claude, qui suit**
- **Esme de LA RIVIERE** X Françoise du DEFFAND (*fille de Gallois et Charlotte du Marais*) d'où Charles, Antoine, Françoise, et Esme ?

G14 - Claude de LA RIVIERE, Sgr de La Borde et de Chauminet

X 1639 **Anne BAUDIN de SALONNE** (*fille de Salomon Baudin, dit « de Salonne », et d'Esmée d'Ollainville*) d'où :

- *Louis, sgr de Chauminet, sp ?*
- **Claude, qui suit**
- *Françoise Catherine X 1687, Edme de La Hitte*

G15 - Claude de LA RIVIERE de LA BORDE, sgr de La Borde et Chauminet, Ambassadeur à Constantinople

X v. 1670 **Anne ELIAN** (*fille de Elie Elian, chirurgien ordinaire du Roi, et Marguerite Blondeau*) d'où :

- *Madeleine Françoise, « Demoiselle de St-Cyr » X Jean Constantin Segoin (fils de Jean, Mis de la Fortemaison, Commissaire des Guerres...), d'où post. « Segoin de La Borde »*

G11bis - Gaspard de LA RIVIERE (*fils cadet de Guillaume*), sgr de Charmoy

X v. 1560 **Jeanne de VINGLES** (*fille de Pierre, sgr de Saint-Bérain, et Huguette de Clugny, et sœur de Bénigne*), d'où :

- **Claude, qui suit**
- **Esme de LA RIVIERE X Gilberte de CORGUILLERAY** (*sœur de Jeanne*)

G12bis - Claude de LA RIVIERE, sgr de la Borde et des Roncevaux

X 1585 **Jeanne de CORGUILLERAY**, d'où :

- **Jacob, qui suit**
- **Louis de LA RIVIERE**, sgr de Boulesnoye X **Esmée de BOUTHEVILLAIN**, d'où **Esme de LA RIVIERE**, sgr de Boulesnoye, sa

G13bis - Jacob de LA RIVIERE, sgr des Roncevaux

X 1625 **Marie de QUINQUET**, d'où :

- **Edmé, qui suit**
- **François, qui suivra**

G14bis - Edmé de LA RIVIERE, sgr de Croisilles

X 1659 **Marguerite de GONDRECOURT** (*fille de François, lieutenant des Gendarmes du Duc de Lorraine et Marguerite Papillon*) d'où :

- *Marguerite X Pierre-Claude de Mauroy, sgr des Bordes et de Marcheseuil*
 - *Léonarde X Pierre Languet*
-

G14ter - François de LA RIVIERE, sgr de Croisilles

X 1655, Gy, **Edmée LE NAVELIER** (*fille d'Honoré et Charrette Foudriat*)

G15 - Laurent de LA RIVIERE, sgr de Croisilles

X 1685, **Charlotte MASSE** (*fille d'Octave et Germaine Regnauldin*), d'où :

- **Laurent Joseph, qui suit**
- *Charlette X Charles Dominique de Cockborne, sgr de la Rippe*
- *Dauphine Octavie, Demoiselle de Saint-Cyr*

G16 - Laurent Joseph de LA RIVIERE, sgr des Godeaux

X 1722, Lainsecq, **Anne Catherine LE CARUYER** (*fille de Nicolas, sgr de Beauvais et de Catherine Fernier*), sp

TABLE DES MATIERES

| | |
|---|------------|
| PROLOGUE..... | 3 |
| PREMIERE PARTIE - LE FIEF ET LE CHATEAU..... | 9 |
| 1 - Un fief de l'ancienne baronnie de Donzy..... | 9 |
| 2 - Le château..... | 14 |
| DEUXIEME PARTIE - ORIGINES ET BRANCHE AINEE | 19 |
| 1 - Aux origines de la famille | 19 |
| 2 - Premiers échelons prouvés..... | 23 |
| 3 - Jean et Bureau de La Rivière, premiers chambellans..... | 31 |
| TROISIEME PARTIE - BRANCHE CADETTE DE CHAMPLEMY ET LA RIVIERE..... | 55 |
| 1 - Perchin et Champlemy | 56 |
| 2 - La Rivière et Champlemy | 76 |
| QUATRIEME PARTIE - SOUS-BRANCHES..... | 85 |
| 1 - Giry..... | 85 |
| 2 - Champlemy et Cheny | 90 |
| 3 - La Garde | 104 |
| 4 - Tonnerre et Quincy..... | 112 |
| 5 - La Borde..... | 124 |
| EPILOGUE | 137 |
| BIBLIOGRAPHIE..... | 139 |
| GENEALOGIE DE LA RIVIERE | 143 |
| A - BRANCHE AINEE..... | 143 |
| B - BRANCHE CADETTE de PERCHIN, CHAMPLEMY et LA RIVIERE | 144 |
| D - BRANCHE de CHAMPLEMY et CHENY | 147 |
| E - BRANCHE de LA GARDE | 148 |
| F - BRANCHE de TONNERRE et QUINCY | 149 |
| G - BRANCHE de LA BORDE..... | 150 |